

la
mutuelle
SSO
ASSURANCE-GROUPE

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,643

l'Action

LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
1 FEV 66 CS 6017

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEO
Nuageux avec averses très dispersées ce matin.
Mardi, ensoleillé et frais. Maximum et minimum
à Québec : 55 et 30.

INDEX
Sociale, p. 6 Sport, p. 10-11-12-13
Finance, p. 16 Spectacles, T.V., p. 17
SEPT CENTS Lundi, 25 avril 1966

Une grève possible des réalisateurs de R.-Canada de Toronto

TORONTO (P.C.) — Radio-Canada a annoncé dimanche soir au cours de ses émissions nationales de nouvelles que les réalisateurs de télévision de Radio-Canada à Toronto avaient décidé de se mettre en grève à moins que le président de la corporation, M. Alphonse Ouimet, accepte avant minuit ce soir un code d'éthique régissant le rôle de la gerance dans la programmation.

"Ils remettront à M. Ouimet un programme en 3 points et un ultimatum à l'effet que si celui-ci n'accepte pas le programme avant minuit lundi soir, ils recommanderont ce qu'ils ont appelé une suspension des services par tous les réalisateurs de Toronto", a révélé l'émission.

La décision a été prise à la suite d'une réunion de 48 membres de l'Association des réalisateurs et des directeurs de télévision de Toronto et constitue le plus récent développement dans l'émotion soulevée par la mise à pied de MM. Patrick Watson et Laurier LaPierre, co-animateurs d'un programme "This Hour Has Seven Days".

M. Douglas Leiterman, réalisateur du programme, a refusé de nier ou de confirmer la menace de grève annoncée lors des émissions de nouvelles télévisées et radiophoniques de Radio-Canada.

Mais M. Leiterman a déclaré que le programme en trois points était vrai en substance.

CODE

Radio-Canada a rapporté que "les trois points du programme sont : a) qu'aucune décision touchant les programmes ne devra être prise sans une consultation préalable avec le service des relations extérieures et les réalisateurs concernés; b) les réalisateurs ne pourront être mis à pied ou transférés par mesure de discipline sans que la cause de la mesure soit clairement indiquée; et c) que les différends soulevés par les deux premiers points soient soumis à l'arbitrage obligatoire d'un médiateur nommé par le ministre du Travail".

Plus tard, dimanche soir, le service des nouvelles de Radio-Canada a annoncé qu'au cours de ses prochaines émissions de nouvelles, il cesserait de faire allusion à la date limite de minuit lundi soir.

M. Leiterman a déclaré samedi qu'il doutait que M. Watson paraisse dimanche soir au programme "Document" émission d'une heure qui irremplace régulièrement "This Hour Has Seven Days" une fois par mois. Mais, M. Watson a paru durant quelques instants afin de présenter un court métrage sur la drogue LSD.

VOTE

Le quotidien Globe and Mail de Toronto, affirme que les réalisateurs ont approuvé le programme en trois points par un vote de 36 à 12.

"Après que le code de principes eut été approuvé, l'association a décidé par vote d'avis M. Ouimet qu'à moins d'accepter les grandes lignes des trois principes au plus tard à minuit ce soir, l'association avait l'intention de recommander la suspension de ses services", écrit le journal.

Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada a approuvé vendredi soir, lors d'une réunion tenue à Halifax, la décision de renvoyer MM. Watson et LaPierre.

M. Leiterman qui a assisté à la réunion a déclaré à son retour à Toronto qu'il était étonné que le bureau des gouverneurs eut approuvé la décision de la grève de remplacer les co-animateurs du programme.

"Si cette décision n'est pas annulée par le président... il est possible que la population ait vu la dernière édition de "This Hour Has Seven Days", a révélé M. Leiterman dans un communiqué.

C'est le 17 avril que le programme Seven Hours a été vu sur les ondes la dernière fois et il doit être rédiffusé de nouveau dimanche prochain et le 8 mai avant de terminer sa saison.

2.000 délégués sont attendus

Québec (P.C.) — Quelque 2.000 délégués sont attendus ici pour le 66e congrès annuel de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie qui se tiendra du 25 au 27 avril prochain.

La plupart des délégués viendront des différentes villes canadiennes ainsi que de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la Suède et de la Pologne.

Une nécessité pour les religieux du monde d'aujourd'hui

Pratiquer d'une nouvelle façon les vertus religieuses traditionnelles

— S.E. le cardinal Roy



● Son Eminence le Cardinal Maurice Roy a présidé hier matin en la Basilique de Ste-Anne de Beauré une concélébration en l'honneur de la journée mondiale des vocations. Cette cérémonie coïncidait avec la clôture du congrès de quelque 250 supérieurs majeurs de communautés religieuses, c'est pourquoi, Son Eminence a concélébré avec 20 religieux-prêtres qui avaient participé à ce congrès où il avait lui-même pris la parole la veille.

(Photo : "l'Action", par Marcel Laforce).

— lire la nouvelle en page 8

Par François Demers
Les religieux ne peuvent assumer pleinement leurs obligations de citoyens d'aujourd'hui, s'ils se contentent de servir la société de la manière qui convenait hier. Chaque religieux devra être d'autant plus religieux que son témoignage spécifique ne sera pas souligné par l'architecture d'une maison ni l'ambiance d'un groupe. Il s'agit de pratiquer d'une nouvelle manière les vertus religieuses traditionnelles.

C'est de cette façon que Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a décrit sa vision du religieux dans le Québec de la "Révolution tranquille", samedi soir dernier devant les supérieurs majeurs des communautés religieuses réunis en congrès à Ste-Anne de Beauré.

Citant Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon, Son Eminence a dit : je pense que le moment est particulièrement

Plus loin, dans son exposé, il a reconnu que souvent le religieux pourra être appelé à un service plus individuel au sein d'une institution parfois dépourvue de tout caractère confessionnel. Toutefois, ce fait ne doit pas "faire douter de la valeur de toute institution portant une étiquette religieuse". Après avoir cité un extrait de la récente allocution du Cardinal Léger aux principaux d'écoles, le 5 avril dernier, alors que l'archevêque de Montréal signalait le "manque de réalisme des critiques excessives de l'idée d'institution chrétienne", le cardinal Roy a ajouté : "Je suis persuadé que le Cardinal Léger exprime ici, une fois de plus, une pensée commune à tout l'épiscopat du Québec".

Autres nouvelles en page 8

opportun pour les ordres religieux d'approfondir en eux-mêmes, pour leur bien et pour le bien de l'Eglise ces formes supérieures de présence que sont l'amour et la vie spirituelle.

Accepter la société d'aujourd'hui

Je suis absolument sûr, a-t-il continué, que les familles religieuses qui ont à leur crédit tant de fondations difficiles et tant d'œuvres hardies menées à bonne fin, sauront prouver par le rayonnement qui leur est demandé, qu'elles sont toujours bien vivantes. Si elles doivent abandonner certaines œuvres qui peuvent être prises en charge par des laïcs pour se consacrer à des œuvres plus pressantes, si elles doivent renoncer à une part de leur autonomie dans leurs institutions, si elles doivent accepter les contrôles que l'Etat et le droit d'exiger par suite des responsabilités financières qu'il assume, il s'agit plus profondément encore d'accepter les normes de la société civile en général, ses manières de faire.

Impôts sur les salaires des religieux

Rappelant les services déjà rendus par les communautés à la société civile, le Cardinal a dit que si demain, comme les prêtres séculiers le font déjà, les religieux, rétribués à l'égal des laïcs, paient tout comme les autres l'impôt sur le revenu, leur contribution aux finances publiques sera très inférieure à ce qu'elle a été pendant deux cents ans.

Arrêt de travail

MONTREAL (P.C.) — Quelque 375 des 432 ingénieurs employés par le gouvernement de la province, devaient quitter leurs postes pour une journée afin de tenir aujourd'hui une "journée d'étude" alors qu'ils continuent à mener une campagne pour obtenir une échelle de salaire semblable à celle que demandent les ingénieurs employés par la ville de Montréal.

Les hommes qui représentent 87 pour cent des ingénieurs employés par le gouvernement doivent retourner au travail demain.

"Grève morale" à la PP

par Guy Baillargeon

C'est par un vote presque unanime que les membres de l'Association des policiers provinciaux ont décidé d'entreprendre une grève morale, à compter de ce matin. C'est la première fois qu'un tel genre de grève est mis sur pied dans tout le

Canada. Elle comprendra toutes les caractéristiques d'une grève normale, à l'exception d'un arrêt de travail.

Les 500 policiers appuyés par quelque 650 confrères (au travail, mais qui ont envoyé des télégrammes à l'Association, l'assurant de leur entier appui), ont accepté de suivre les décisions des membres de leur exécutif, et de leur conseiller juridique, Me Robert Burns.

Me Burns

Dans son allocution, Me Burns a déclaré que la grève morale aura tous les effets d'une grève normale. Les policiers organiseront des lignes de piquetage, en dehors de leurs heures de travail; ils n'accepteront aucune promotion à moins d'être forcés; ils n'accepteront pas leur chèque de paie, mais le feront "viser" afin d'être fixés sur le nombre exact de membres que possède l'Association. Les policiers pourront les échanger après la grève, ou s'en servir comme

garantie et recevoir, par le fait même, une somme égale d'argent de la part de la banque. Selon le conseiller juridique, il n'y a rien d'illégal puisqu'il y a continuation de travail. L'Association espère se faire reconnaître ainsi, comme entité légale, et unité de négociation pour se rendre auprès des représentants de la Justice.

Après avoir fait part des nombreuses lettres qu'il avait adressées au chef A. Robert, et au ministre Wagner dans le but d'avoir un entretien, d'être la plupart du temps, sans réponse, Me Burns a expliqué aux membres que, de par la loi, leur reconnaissance syndicale était impossible, mais a attiré l'attention sur le fait que si la charte de l'Association ne leur donne pas le droit de négociation, elle ne le leur enlève pas.

"L'Association des policiers provinciaux a été formée avant la décision de la tenue d'élections provinciales, et s'il y a des personnes qui ne prennent pas leurs responsabilités, nous, de la PP nous ne sommes pas des irresponsables" a-t-il lancé.

Cas Vachon

L'agent Arthur Vachon, président de l'Association, a déclaré qu'il n'y avait pas de raisons pour que les deux partis ne s'entendent pas, et a déploré le fait de l'inactivité de MM. Robert et Wagner.

Il a dit qu'il tenait à ce que le droit d'association ne soit pas réservé à une classe de privilégiés, mais que "tout le monde" puisse exercer ce droit. "Si le ministre de la Justice et les autorités n'ont pas voulu nous rencontrer, c'est qu'ils nous ont considéré comme des pates molles, a-t-il lancé. Puis : "Mais le serons-nous, demain". Le président s'est dit d'avis que le "cas Vachon" était le cas de "tout le monde", "le cas de ceux qui se font faire la loi à la porte et ont subi des sanctions sans même pouvoir se défendre", a-t-il dit. Des applaudissements sans fin succédaient aux paroles de l'agent Arthur Vachon.

CSN et FTQ

Les deux centrales syndicales que sont le Conseil des Syndicats nationaux, et la Fédération des travailleurs du Québec accordent leur entier appui aux revendications des policiers provinciaux.

M. Marcel Pélipin, président de la CSN, a déclaré qu'en aucune façon, la centrale syndicale dont il est membre n'avait été mêlée à la paissance de l'Association des policiers provinciaux, et que cette Association avait vu le jour sans aucune pression de mouvements

Lesage a inauguré une usine à Matane

Par Jean Martel

Inaugurant les travaux de construction de l'usine de carton à ondules de la Compagnie Internationale de Papier à Matane, le premier ministre du Québec a dit, samedi, que cette ville et toute la grande région avoisinante pouvaient voir l'avenir avec confiance. Car le niveau économique de cette zone sera amélioré et la population trouvera plus facilement du travail non seulement à cause de l'établissement de cette usine, mais aussi en raison du nouveau port de mer et d'un moulin de sciage que la C.I.P. érige à Causapscal.

Se défendant bien de faire de son discours d'inauguration une allocution électorale, M. Jean Lesage a fait remarquer que, lors de la campagne électorale de 1962, il avait dit à Matane même que l'usine n'y serait pas établie. Mais, a-t-il continué, j'avais promis à la population que j'essaierais de convaincre la compagnie de venir s'établir à Matane. Depuis 1962, j'ai multiplié les efforts pour y attirer la C.I.P. et, aujourd'hui, je viens vous dire que la chose vient de se réaliser.

A la fin de son discours, le premier ministre n'a pu résister à la tentation de parler du programme électoral de son parti.

Son parti, a-t-il fait remarquer, se propose de faire du Québec une province plus humaine où les citoyens jouiront de tous les droits humains qui leur seront garantis. Les gens bénéficieront d'une plus grande

sécurité, notamment par l'assurance-maladie et l'assurance-écoute. Le parlement sera plus démocratisé et l'administration gouvernementale, plus modernisée. Le Québec sera plus fort et plus ferme, tout en restant secourable dans ses relations avec le gouvernement fédéral et les autres provinces.

L'USINE

Notons que l'usine qui sera construite à Matane coûtera \$14 millions de dollars. A sa mise en marche à l'automne 1967, elle comptera un personnel d'environ 130 employés.

Sa capacité initiale de production est fixée à 50.000 tonnes, dont plus de 70 pour cent sera utilisée par la division des contenants de la Compagnie Internationale de Papier. Le reste est destiné à l'exportation. Le carton à ondules est le revêtement intérieur qui entre dans la confection des contenants en carton ondulé.

Présentement, une trentaine de jeunes de Matane, qui ont été recrutés dans diverses écoles techniques, s'apprennent à fabriquer un onduleur à l'usine de la C.I.P. à La Tuque, où l'on fabrique le papier journal, la pâte kraft et le carton kraft. Ils vont assumer chez eux, dès la mise en marche de l'usine, les services techniques.

La compagnie paiera \$1 million par année pour acheter le bois des vendeurs de la région et elle versera annuellement \$1 million en salaires aux ouvriers de l'usine.

Le premier ministre a dit qu'il était heureux de constater qu'une industrie de la catégorie des "industries secondaires" s'établissait à Matane. Car ce genre d'entreprise donne du travail pendant toute l'année.

Me Phil Cutler démissionne de son poste

Me Phil Cutler, avocat bien connu de la province, a déclaré, samedi, lors de la réunion des membres de l'Association des Policiers provinciaux, qu'il avait fait parvenir au ministre de la Justice, Claude Wagner, une lettre de démission au poste qu'il détenait au sein du Comité consultatif de la Justice.

L'avocat a dit que le but de sa démission n'était pas de protester contre les faits et gestes du ministre de la Justice, mais parce qu'il croyait en la liberté de toute association, et en particulier en celle des policiers provinciaux, qui sont à son avis, victimes d'une flagrante injustice.

Me Cutler a fortement recommandé la grève morale de la part des officiers provinciaux. Il a suggéré aux grévistes de faire "viser" leur chèque par la banque. Les autorités pourront de cette façon déterminer le nombre de policiers que compte l'Association. (Guy B.)

D. Johnson critique le programme libéral

Par Roger Bruneau

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, prenant la parole hier soir à Dolbeau, en faveur du député UN Georges Gauthier, a déclaré que si les libéraux sont reportés au pouvoir le six juin, c'en est fini, non seulement des collèges classiques, mais de la liberté.

Il a affirmé par ailleurs que le rapport Parent, dont la quatrième tranche n'a pas encore été officiellement déposée, est imprégné actuellement et que des copies circulent déjà. Mais, a-t-il dit, les libéraux ne veulent pas en discuter en campagne électorale. Ils n'en soufflent pas un mot, dans leur programme, parce qu'ils seraient alors certains de perdre les élections.

Selon M. Johnson il y a du patronage dans le gouvernement de M. Lesage, à tel point que les libéraux sont obligés de poursuivre leurs propres députés en justice parce qu'ils savaient que l'Union Nationale était en mesure de les dénoncer.

Après avoir présenté l'Union Nationale comme un parti jeune et vigoureux, M. Johnson a critiqué le programme libéral. La moitié de ce programme, dit-il, aurait été réalisée si le premier ministre avait fait siéger les membres encore 15 jours avant de les dissoudre. Quant à l'autre moitié, elle est plagée dans une proportion de 90 pour cent sur le programme élaboré par l'Union Nationale en 1962.

Les points du programme libéral sur l'agriculture sont une répétition des promesses de 1960 et de 1962.

La promesse d'un salaire minimum de \$1.25 est le plagiat d'un article de l'Union Nationale qui promettait un salaire minimum de \$1.00 en 1962 et contre lequel article les libéraux s'étaient vigoureusement objectés.

L'assurance-écoute : le Parti libéral l'avait promise en 1960 puis en 1962, libéraux et unionistes le promettaient également.

Raisons

M. Johnson se surprend que M. Lesage demande un renouvellement de mandat avant de participer aux conférences fédérales provinciales. Les droits du Québec, dit le chef unioniste, ne dépendent pas d'une conférence fédérale-provinciale; ces droits sont compris dans l'AANB de 1867 et jamais aucun autre premier ministre n'a demandé un mandat pour réclamer des droits qui nous appartiennent. Pour M. Johnson, la véritable raison de la date choisie pour les élections c'est que M. Lesage qui a déçu M. Pearson avec la formule Fulton-Favreau, sent que M. Pearson va se raidir à la prochaine conférence fédérale-provinciale et conséquemment, il ne pouvait attendre de tenir les élections après cette conférence.

EDUCATION ET ECONOMIQUE

Dans son discours, M. Johnson insiste particulièrement sur deux points : l'éducation et l'économie.

L'UN reconnaît que l'éducation est le problème No 1 mais M. Johnson se demande s'il est nécessaire pour progresser dans ce domaine, de tout jeter ce qui existait par terre, ou de mettre en veilleuse la liberté des institutions privées, ou de commencer à transporter les enfants dès la huitième année plutôt qu'à la 10e année, ou de laisser se vider des locaux pour construire de nouvelles écoles. Sur ce sujet, M. Johnson préconise la planification basée sur le bon sens.

Il faut par ailleurs, un développement économique capable d'absorber la main-d'œuvre spécialisée qui arrivera demain sur le marché du travail. Si on ne réussit pas à créer suffisamment d'emplois pour tous nos futurs gradés, d'ici cinq ans, nous assisterons à une révolution de ces spécialistes. Actuellement, les statistiques démontrent que c'est le Québec qui est le moins favorisé par les investissements. Cette situation est attribuable au fait que le gouvernement va trop vite dans tous les domaines à la fois et qu'il n'a pas su établir des priorités.

RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD

1966 aura été l'étape décisive dans l'histoire de notre camping

(L. Lemieux)

FAITS DIVERS

Trois blessés dans une violente collision

Trois personnes ont subi des blessures lors d'une violente collision entre deux automobiles survenue, vers 5 h. 15, samedi soir, sur le boulevard Charest ouest, entre le boul. Henri VI et la voie du Canadien National, à Ste-Foy.

Il s'agit de M. André Bourgeois, 29 ans, du 4490, rue Ste-Zoïque, de Mlle Claire Roy, 21 ans, du 1565, rue Rachel, à Montréal, ainsi que de M. André Nadeau, 31 ans, de St-Lambert, co. Lévis. M. Bourgeois et Mlle Roy ont été conduits à l'hôpital Laval, alors que M. Nadeau, plus gravement atteint, était transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. L'impact se serait produit lors d'un dépassement. C'est le détective Gionnet qui a fait les constatations d'usage.

Trois Québécois voient la mort de près à Ste-Anne-de-la-Pocatière

Trois jeunes hommes de Québec ont vu la mort de près lorsque l'automobile dans laquelle ils circulaient a fait une

embarquée d'environ 200 pieds, a sectionné un poteau de téléphone, pour s'immobiliser dans un champ, sur la route no 2, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Il s'agit de MM. Jacques Thériault, et Roger Couture Thériault, demeurant au 3135 de la rue Lechasseur, à Ste-Foy, ainsi que de M. Herman Gagnon, du 558 boul. St-Cyrille-ouest.

Jacques Thériault a été conduit d'urgence à l'hôpital du St-Sacrement. Son état serait grave. Les deux autres jeunes hommes ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, à La Pocatière.

Perte totale de deux voitures lors d'un impact

Deux voitures ont été complètement démolies lors d'une violente collision qui a fait trois blessés, vers 9 h. 30, à l'intersection de la 3e Avenue et de la 5e Rue, à Limoulu.

Les blessés ont été identifiés comme étant M. et Mme Arthur Leblanc, du 735 avenue Godbout, ainsi que M. Claude Patry, 39 ans, du 437, Arago-ouest. Tous trois ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Ils souffrent de blessures et de fractures diverses.

Arrestations de deux individus par la police de Ste-Foy

Deux individus âgés respectivement de 21 et 27 ans, ont enfoncé la porte du logis de M. et Mme Adrien Dupuis, au 3100 du chemin Ste-Foy, hier matin, vers les 10 h. 30, et ont terrorisé les dix membres de la famille.

Des malfaiteurs recherchaient un jeune homme du nom de Baker qui est l'ami du fils de M. Dupuis, Gaston, 24 ans. Les parents tentèrent de faire comprendre aux énergumènes que la personne qu'ils recherchaient n'était pas dans la maison.

Les deux hommes étaient munis d'une chaîne de fer de près de deux pieds de long, et n'étaient guère rassurants selon les dires des membres de la famille Dupuis. Ils commencèrent une fouille dans tous les appartements de la maison.

Pendant ce temps, Mme Dupuis avait communiqué avec la police de Ste-Foy, et en un temps record, les limiers de cette ville furent sur les lieux et mettaient la main au collet des voyous qui tentaient de fuir avec leurs automobile.

MONTREAL (P.C.) — Prenant la parole à la place du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Alphonse Couturier, le directeur du service des parcs du ministère, M. Louis Lemieux, a déclaré hier soir lors de l'ouverture du 5e Salon du camping que le Québec avait négligé cet aspect du tourisme pour concentrer son énergie sur l'aménagement d'un réseau routier et favoriser les longs déplacements.

Parlant de voirie, M. Lemieux a annoncé qu'au cours du prochain exercice financier, le ministère de la Voirie consacrerait à lui seul quatre millions pour la construction et l'aménagement de terrains de camping, de relais routiers et d'aires de repos le long de nos routes.

Ces aires de repos, au nombre de 20, seront installées le long des grandes routes menant à la Gaspésie, à l'Abitibi, à la Mauricie et au Saguenay. Les terrains de camping, 14 en tout, seront aménagés en Gaspésie, en Abitibi et, dans la région de Montréal, à Pointe-Casacades, à Côteau Landing, à Verchères, à Lacolle et à Drummondville. Six relais routiers seront érigés à Lacolle, St-Joseph de Soulanges, St-Firmin, de la Vérendrye et Chibougamau.

M. Lemieux a ajouté qu'il ne s'agissait pas seulement d'avoir le budget, mais de surtout compter sur le facteur temps pour aménager des campings.

Il a annoncé des améliorations au terrain de camping du parc de Mont-Tremblant, l'érection d'un vaste camping à Oka, au parc du Mont Orford, Val Jalbert, etc.

Il a terminé en déclarant que l'année 1966 aura marqué l'étape décisive dans l'histoire de notre camping, avec un investissement de l'ordre de sept millions.

La tournée de Johnson dans la région du Lac-St-Jean

Par Roger Bruneau

Ce qui compte le plus pour l'Union Nationale, c'est que la population puisse prendre en

main son propre destin et ne plus être obligée de se fier à des administrateurs qui veulent par des moyens artificiels créer des emplois qui ne vaudront jamais ceux créés par des moyens naturels.

C'est ce que déclarait le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson hier, alors qu'il était reçu à l'hôtel de ville de St-Félicien dans le comté de Roberval.

M. Johnson a fait hier après-midi, une tournée de diverses municipalités du comté de Roberval en compagnie du député UN Georges Gauthier et du député de Compton, M. Claude Gosselin.

A Roberval où il fut accueilli par le maire F. X. Bouchard, M. Johnson a dit que lorsque l'Union Nationale aura pris le pouvoir on nommera des hommes d'affaires et des compétences dans le Conseil d'Orientation Economique afin que le développement industriel ne soit pas simplement un titre dans les journaux mais fasse disparaître cette plaie qu'est le chômage.

A St-Félicien, M. Johnson fut accueilli par le maire Alfred Hamel.

A Normand, M. Johnson a déclaré qu'il inaugurerait la campagne officielle de l'Union Nationale dans son comté, soit à Acton Vale, le dimanche huit mai prochain. Le maire Jean-Joseph Turcot accueillait M. Johnson dans cette municipalité.

A Mistassini, M. Johnson a révélé que les armoiries de la ville, que lui présentait le maire Georges Villeneuve, contenait un mot semblable à celui qu'exploiterait l'Union Nationale durant la campagne électorale : "Le progrès dans l'ordre".

Choix de candidats

MONTREAL (P.C.) — Plusieurs candidats ont été choisis par les différents partis provinciaux en fin de semaine en vue des élections du 5 juin.

A Trois-Rivières, M. Léon Balcer, ancien ministre des Transports dans le cabinet Diézbaker, a été élu candidat du parti libéral pour le comté de Trois-Rivières.

A Sherbrooke, le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a été élu candidat libéral pour la circonscription de Sherbrooke.

Dans le comté d'Arthabaska, c'est M. Rock Gardner qui a été choisi candidat de l'Union nationale tandis que le Dr Lucien Bachand était élu candidat de l'U.N. dans Richmond.

Dans Maskinongé, M. Rémi Paul a été choisi candidat de l'U.N. tandis que dans le comté de Montmorency, le maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay, a été choisi candidat de l'Union Nationale.

A Port-Alfred, M. Jacques Cayer a été élu candidat du Ralliement national pour le comté de Dubuc.

Fin de semaine occupée pour les sapeurs

Les sapeurs de la capitale ont eu une fin de semaine très occupée, ayant à répondre à pas moins de 20 appels téléphoniques. Ils ont effectué plusieurs sorties "en blanc", mais une quinzaine d'appels s'avèrent veridiques.

L'incendie le plus important s'est déclaré au dépôt de la Gulf Iron and Metal, au 240 de la rue Mgr-Gauvreau. Les pompiers ont dû demeurer pas moins de deux heures sur les lieux. Il n'y a pas eu de dégâts.

Un petit entrepôt de la forme Tuyaux Vibrés Inc., sur la rue Dorchester, a été endommagé par le feu qui aurait originaire dans la couverture. Ici encore il n'y a eu rien de grave. Les sapeurs ont également eu à répondre à plusieurs feux d'herbe.



● Mme Maurice Bélanger épingle le ruban choisi par son fils Jean, futur médecin en présence de M. Bélanger. (Photo Elclair Enr.)

Prise de rubans au Collège de Lévis

LEVIS — 19 des 86 finissants du Collège de Lévis embrassent des vocations sacerdotales lors de la prise des rubans, hier après-midi.

13 de ces finissants ont choisi le clergé séculier; ce sont : MM. Yves Bourget, Clément Carrier, Vincent Castonguay, André Couture, Raymond Demers, Jean-Marie Dion, Normand Guilmette, Alfred Mageau, René Paquet, Roger Paradis, Camille Paré, Marcel Pellerin et Normand Prévost. 2 entreront chez les Peres Blancs : MM. André Filion et Martin Houde, 3 chez les Dominicains : MM. Daniel Cadrin, J.-Claude Gosselin et Daniel Piché, 1 chez les Pères des Missions Etrangères : M. Jean-Marie Lahaye.

MM. Jean Barbeau, Jean-Marc Gosselin, Jacques Lessard et Luc Lessard se dirigeront à la faculté des Lettres, MM. Yvon Fontaine et Jean-Pierre Thomassin ont choisi l'architecture; MM. Yvan Dostie, Bernard Labrecque, Clément Martineau,

André Pépin et Marc Racicot ont opté pour la faculté de Commerce, M. Paul Drouin et Yves Fortin pour le notariat.

12 finissants étudieront la médecine : MM. Jean Bélanger, Pierre Blanchet, Pierre Brochu, Jean Demers, Yvon Garneau, Marcel Germain, Alfred Lacroix, Denis Levesque, Gilles Paré, Michel Roy, Pierre Roy et André Turgeon.

M. André Blondeau étudiera la pharmacie.

3 finissants choisissent les sciences; ce sont : MM. Jean-Paul Carrier, Léandre Mercier et Grégoire Pouliot.

M. Jean-Luc Gagnon choisit le génie électronique, MM. Yves Coutu, André-H. Couture et Simon Turmel, le génie physique, M. Arthur Marcoux, le génie forestier.

M. Michel Lepage ira en biologie, Nicolas Cantin en agromonie et Jean-Yves Hamann en mathématiques.

La pédagogie-psychologie est

le choix de MM. Ghislain Duchesneau et Jean-Claude Sawyer, M. Patrice Bégin étudiera la psychologie-orientation, MM. André Carrier, Richard Morin et Paul Roy la psychologie.

L'éducation physique est le choix de 2 finissants : MM. Marcel Paré et Jean Paris.

Un seul finissant choisit les sciences religieuses; il s'agit de Jacques Charte.

Le droit a attiré MM. André Côté et Denis Sylvain, le notariat, MM. Robert Boudreau, Jacques Gosselin, Pierre Rancourt et Jacques Turgeon.

15 finissants pour les sciences sociales; en service social MM. Réal Boudoin, Yves Bernier, Luc Boivin, Martin Bouchard, Jean-Claude Gosselin, Michel Laflamme et Jean-Claude Marcoux; en sciences politiques : M. Clarence White, en relations industrielles : MM. Pierre Casseault et Daniel Guay; en sociologie : MM. Roger Fournier et Gervais Labrecque, en criminologie, MM. Pierre Carrier, Richard Guay et André Pelletier.

Les discours d'adieu à été prononcé par M. Normand Guilmond, président des finissants.

Mgr Eugène Marcoux, supérieur, a prodigué les conseils d'usage.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220V", marche Olivier Inc. Tél.: 839-9408. Appeler avant la fin de l'été.

LEVIS, Ave. Bégin — 4 pièces plus chambre de bain, chauffée et rénovée à neuf, entrée "220V", eau chaude fournie à l'année, toutes commodités. Prix \$75. Libre immédiatement pour rendez-vous. Tél.: 827-8824. 15-4 (1 ma) 115 C.L.

A graphistes

PHOTOGRAVURE ARTISTIQUE (INC)

208, RUE ARAGO EST, QUÉBEC (Q.)

524-2438.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



PHILOMÈNE



TERRY ET LES PIRATES



LA FAMILLE TETEBECHE



Lettre à l'immortel MENAUD de mon pays

(Par Jean Royer)

Cher Menaud,
cher Félix-Antoine Savard,
cher Poète de mon pays,
Mon pays se souvient du sang de ses hommes de la prime saison. Ses paysages ont mémoire de la noblesse de ses premiers bâtisseurs. Du front béni de ses paysans. Du pas infatigable de ses découvreurs. Mon pays porte, aux plus profondes racines de ses forêts et aux creux de la lumière du sillon de ses terres, mon pays porte, au dos de ses montagnes et au chant de ses rivières, la source même de sa gloire et la noblesse de son nom. Et son nom est celui de tous ces hommes qui l'ont nommé à force de cœur et d'âme.

Ce nom de mon pays est aussi celui que vous trouverez à l'origine de votre Verbe et de votre lumière, de votre Geste et de votre amour. Cher Félix-Antoine Savard, cher Poète qui redonnez à vivre à mon pays. Quand vous magnifiez son épopee à l'image de LA DALLE-DES-MORTS. Quand, immortel MENAUD, vous rendez aux jeunes de mon pays "ce drame du dépassement" au-delà de LA DALLE-DES-MORTS. Quand vous leur proposez, en ce temps où les héros, sont rares, avez-vous noté — la leçon de conquête et la passion de libre espace de Gildore, ce fils de Menaud. Gildore, tout aussi épris de liberté, tout aussi fidèle à ses morts.

Gildore, à l'écoute de "l'appel du pays".
"Je n'ai qu'à fermer les yeux, et je vois des lacs et des rivières, et même la prairie sans fin où ma grand-mère est née."

Et je vois dans cette vision-là en toute liberté. Et c'est comme si je devenais plus que Gildore, ou un autre Gildore. Je ne sais. Un Gildore aux longs bras et aux longues jambes. Et je marche à grands pas; je marche et marche, le désir tendu devant moi, et comme ivre d'espace; et je cherche et cherche tant que je n'ai pas découvert quelque chose qui n'avait pas de nom encore.

La Dalle-des-Morts! Comme le cri sauvage d'un pays à apprivoiser, à connaître, à nommer tout entier. C'est de liberté que celui de ces rivières qui appellent. Pour Gildore, Pour Elodie, veuve de François:

"Je suis vieille, mais j'ai de la mémoire encore, et comme mon vaste pays, je suis toute sillonnée de rivières, toute couverte de bois et de lacs. Et, par moments, je crois entendre que tout cela appelle; oui, tout, et jusqu'à la voix du moindre ruisseau de la Prairie où je suis née, par-delà la Grande-Rivière."

Bois-Brûlés! Sang mêlé!
Mais au fond de ce sang, j'ai des mots sauvages que j'entends encore, et des désirs qui marchent et qui vont bien au-delà de vos clôtures."

Mais aussi: "Chemin de croix des rivières mortelles". Pour Rachel, mère et paysanne. Pour Delie, femme qui a besoin de l'homme, et qui porte l'amour, au "l'étriot jardin de son cœur", contre la liberté du voyageur:

"Et, depuis hier, je suis devenue comme folle, et perdue dans la noire forêt de tes désirs", se plaint-elle à Gildore.

Lutte de l'homme et de la liberté. Lutte du cœur et de l'âme. Qui se dénouera à la frontière de l'inconscient: à La Dalle-des-Morts. La mort seule délivrera ces forces irréductibles en elle-mêmes. La tragédie humaine consommée. Par la triomphe de l'une et l'autre. Par la mort de la vieille Elodie. Par l'espérance de Delie. La Vie et la Mort réunies dans l'Amour. Que voilà le destin tragique de l'homme!

Conflit à source historique aussi qui, "des les premiers temps de la Nouvelle-France, a cessé d'opposer les paysans sédentaires aux découvreurs, explorateurs et coureurs de bois".

Mais conflit qui se prolonge jusqu'à la réalité contemporaine du Canada français déchiré entre son émancipation et sa résignation à choisir.

A même l'épopée de l'Histoire, vous nous prêchez la morale du dépassement. Et nous vous reconnaissons, cher MENAUD. Et nous entendons ce Chant du pays, ramifié à votre "forêt intérieure". Au feu de votre amour suprême pour ces hommes et ces femmes qui en ont mesuré la grandeur.

Cet appel du pays, Parole d'Elodie, c'est le vôtre, cher Menaud, cher Félix-Antoine Savard. Il est beau et grand comme l'amour qui en fait la Musique.

Et tous les autres qui chantent et crient, qui s'exaltent et souffrent: Lia, Delie, Gildore, Rachel, Théo La Corneille, Chouquette, Kanaoui. Tous ceux-là sont vos fils et vos filles bien-aimés, cher Menaud. Et vous tenez, par eux, la Parole même de ce pays. Dans sa grandeur et dans sa force. Dans sa vérité et dans sa souffrance, au-delà de La Dalle-des-Morts.

Poète, vous en retracez l'épopée de la plus haute façon. Aidez, vous en chantez de nouveau le folklore, ses mythes, ses chants. Où se trouve la foi première du pays.

En terminant, Monseigneur, je veux vous dire combien admirable était la représentation de votre pièce par les comédiens du T.N.M. samedi soir à Québec. Le metteur en scène Jean Gascan a su saisir la beauté de vos tableaux d'épopée et de tragédie. Les comédiens ont su rendre la force et le lyrisme de vos personnages. Ils ont de même été fidèles à l'harmonie du chant de votre verbe, écho de la Musique de mon pays. Qu'il me suffise ici de vous rappeler quelques noms: Sitta Riddes, Huguette Oligny, Nicole Filion, Michèle Rosignol, Albert Millaire, Jean-Pierre Masson.

Cher Poète de mon pays, cher immortel Menaud, vous continuez de nous apprendre à être des hommes libres. Et nobles et fiers. Et amoureux de l'humain. Par votre sublime passion des êtres, des cœurs et des âmes.

Cher Félix-Antoine Savard, mon pays se souvient du sang de ses hommes de la première saison. Pour s'en nourrir avec le pain de chaque jour. Pour grandir sa foi en l'avenir. Pour mieux posséder son chant.

Et c'est à cause de vous. Et nous le saurons encore demain quand votre noble fils Gildore, "au retour des lointains tourbillons amers", rapportera à sa mie "la belle Perdriole qui (lui) chantait au cœur".

JEAN ROYER,
Québec.

Alexandre Zelkine

(Par Jean Giroux)

Alexandre Zelkine. Folkloriste. Qui appartient à la meilleure tradition des troubadours du Moyen-Âge, avec cinq siècles de plus à raconter, par épisodes, à ceux qui ne les ont pas vécus, ou qui les ont vécus différemment. Comme pour rappeler l'essentiel: le geste de l'homme.

Alexandre Zelkine a ravi, hier soir, les habitués de La Brique qui s'est vue en quelque sorte consacrée à son dernier spectacle de la saison.

Alexandre Zelkine, c'est d'abord une présence. Attentif à l'homme, celui qui l'écoute et celui qu'il raconte, simple parce que vrai et honnête, il propose sa chanson comme on propose une poignée de main.

Alexandre Zelkine, c'est aussi une voix très belle, basse et chaude, bien posée et maîtrisée avec art. C'est l'excellent guitariste, qui a fait de son instrument un véritable moyen d'expression, pour garder à la musique toute sa valeur propre. La guitare de Zelkine n'est plus le soutien de la chanson, mais bien une composante nécessaire, qui crée le climat, qui marque le rythme, qui fournit une dimension nouvelle à la voix, grâce aux talents de l'artiste, à l'agilité de ses doigts, et à son sens musical très juste.

Alexandre Zelkine, c'est le barde, le troubadour, le chantre de l'homme, de sa souffrance, de son pain quotidien. Qui fait revivre le soldat après la guerre, l'opprimé après la douleur, en cherchant peut-être l'espérance malgré tout. Apprises dans tous les pays qu'il a visités, il y a les chansons d'enfants, naïves et tendres, les chansons de vieillards, qui disent le temps qui dure, les chansons d'amoureux qui sont des promesses, les balades, les fantasmes où le folkloriste sait ajouter une pointe d'humour personnel dans l'interprétation.

Zelkine présente chaque chanson dans le bon ton, en traduisant les mots et l'esprit. Il chante l'Espagne, l'Amérique, la Russie, la France, Israël toutes les cultures.

Circulation entre les deux rives

La seule solution, un tunnel (W. Langlais)

(Par Jean d'Autane)

Estimant à 8 millions le nombre de véhicules qui en 1965 ont parcouru de 10 à 15 milles par voyages pour traverser le fleuve à la hauteur du Pont de Québec, M. Wilbrod Langlais calcule que les citoyens de la région dépendent annuellement \$2.400.000 et que ce montant atteindra au moins \$6 millions en 1980 si on calcule les camions et les camions-remorques.

M. Langlais, qui s'occupe de promouvoir le projet d'un tunnel entre les deux rives du fleuve en face de Québec depuis de nombreuses années, a fait cette déclaration au cours d'une conférence qu'il donnait samedi devant l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, au pavillon Pollack de l'Université Laval.

Le confrencier s'est une fois de plus prononcé en faveur d'un tel projet qui selon lui est la seule et unique solution au problème que pose la circulation entre les deux rives, problème qui selon M. Langlais ne peut être résolu par la Traversée de Lévis. Aussi, vu la localisation et les facteurs économiques et esthétiques la seule solution est la construction d'un tunnel.

Citant de nombreuses statistiques relatives à la population, au nombre de voitures, à l'intensité de la circulation routière et à la capacité normale du pont de Québec actuel, M. Langlais a esquissé les problèmes de circulation qui ne devraient pas manquer de surgir dans 15 ou 20 ans.

LOCALISATION DU TUNNEL

Après étude, a dit M. Langlais, ce tunnel devrait avoir son entrée au boulevard Champlain au bas de la falaise et il ressortirait du côté sud à la route No 2. Questionné au sujet de la localisation de cette sortie, M. Langlais a déclaré que le lieu n'était pas encore déterminé mais que ce serait aux environs du Rond-Point du côté de St-David.

Construit sur une largeur de quatre voies carrossables, le tunnel proprement dit aura environ 8.000 pieds et avec les approches la longueur hors-tout sera d'environ 12.000 pieds. Sa largeur aura 24 pieds plus un trottoir qui a été prévu pour les cas d'urgence. Sa capacité sera de 3.600 voitures par heure roulant à une vitesse moyenne de 50 milles à l'heure. Des postes de péage automatiques seront installés à l'entrée afin d'accélérer la circulation.



● Ci-dessus, on aperçoit, de gauche à droite, M. Normand Mailer, président provincial des clubs 4-H, M. Henri Leduc, président de l'Association forestière, M. l'abbé Alfred Berthiaume, vicaire de Ville Les Saules, et Mlle Marie-Andrée Caron, la nouvelle présidente régionale des 4-H. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Quelque 625 jeunes participent au congrès régional des clubs 4-H de la région Québec-Jacques-Cartier

(Par Ls René Hudon)

Quelques 625 jeunes assistaient samedi, à l'École Secondaire de Ville Les Saules, au congrès régional des 4-H de Québec-Jacques-Cartier.

L'ouverture officielle s'est faite à dix heures. Les présidents régionaux et locaux ont souhaité la bienvenue au congrès.

Le président provincial, M. Normand Mailer a également pris la parole pour révéler aux congressistes qu'il participerait aux neuf congrès régionaux qui vont se dérouler dans la province.

M. Louis Arseneault, secrétaire général du mouvement 4-H, a expliqué le sigle du

congrès. Le sigle symbolise tous les jeunes de l'univers se donnant la main pour lutter contre la faim dans le monde.

Puis on a présenté les candidats à la présidence régionale. Côté filles, Mlle Marie-Andrée Caron et Suzanne Latulipe étaient sur la liste. Chez les garçons, M. Roméo Lortie et Daniel Picard se faisaient la lutte. Les heureux élus ont été Mlle Caron et M. Picard, respectivement de Charlesbourg et de Beaufort.

Pour ce qui est du jeu-étude sur l'embellissement, qui consiste à embellir, à l'aide d'éléments naturels, un bungalow représenté sur un tableau, M. Louis Bergeron de Charlesbourg s'est vu déclaré vainqueur.

Au cours de la journée, les autorités 4-H se sont réunies pour discuter des procédures à suivre pour les camps provinciaux d'été. Ils ont également discuté de la façon dont se fera leur prochain congrès provincial qui aura lieu à Montréal, les 28, 29 et 30 juin.

Au cours de la journée, des concours ont été institués sur le piano et l'art dramatique. Mlle Verna Hubert et Lise Brodbeck de Charlesbourg qui jouaient un extrait du Bourgeois Gentilhomme de Molière ont été les gagnantes en art dramatique.

M. Daniel Lefebvre de Portneuf s'est mérité le premier prix en piano.

D'autre part, M. Louis Arseneault nous a appris que, l'an dernier, \$8.700 auraient été distribués en bourses aux membres aux clubs 4-H. A peu près le même montant sera attribué cette année, nous a-t-il dit.

Tournée provinciale

Fournir aux membres des renseignements sur l'embellissement

Une campagne d'embellissement fut lancée il y a quelques temps en vue des fêtes de la Confédération par le Secrétariat de la province.

Dans le cadre de leur programme annuel, les autorités du mouvement 4-H ont décidé d'entreprendre une tournée provinciale dans le but de communiquer aux 15.000 membres 4-H des notions concrètes sur l'embellissement.

Un jeu-étude sur l'embellissement sera présenté dans les neuf congrès régionaux à travers la province.

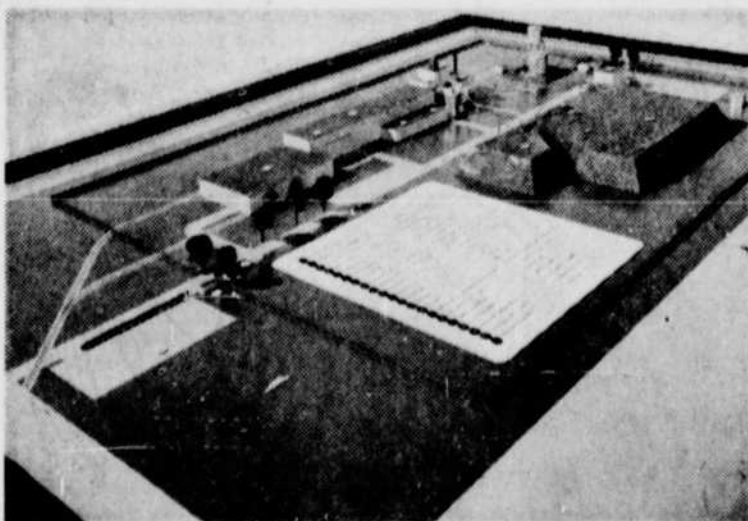
Ce jeu-étude consiste en un tableau qui représente un bungalow sur un terrain dénudé. Les concurrents ont à réaliser

l'embellissement de cette propriété à l'aide d'éléments naturels: arbres, fleurs, haies etc.

M. Michel Grondin, moniteur provincial des 4-H, affirme que ce jeu a une grande portée éducative puisque tous les congressistes, et par conséquent leur entourage, profiteront des notions d'embellissement qui seront alors mises en application.

De plus, les clubs 4-H ont commandé des pépinières provinciales 40.000 arbres d'embellissement qui seront plantés au cours de la semaine de l'Arbre, du 8 au 15 mai.

Vingt-cinq milles sacs à rebuts seront également offerts aux automobilistes pour les inviter à la propreté sur nos routes.



● USINE DE CARTON A ONDULER A MATANE — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a inauguré, samedi, à Matane, les travaux de construction d'une usine de carton à ondule que la Compagnie Internationale de Papier érigea dans cette ville de la péninsule gaspéenne. Cette usine, dont le coût est de \$14 millions, fonctionnera à l'automne 1967 et donnera du travail à environ 130 personnes. La photo montre une maquette de l'usine.

tures. Il raconte les pas du voyageur, l'effort du travailleur, la larme de la fiancée, les cheveux blancs du vieillard, la lettre du condamné à mort.

Alexandre Zelkine, à l'échelle du monde, fait parler l'homme d'hier et d'aujourd'hui, en montrant la voie vers les autres qui nous sont identiques.

Alexandre Zelkine met ses talents, sa chaleur humaine, sa voix au service d'un monde sans frontières, au-delà des rancunes, dans l'espérance de vivre de cet héritage folklorique qui montre la vraie dimension de l'homme.

Recommandations du 7e congrès sur les problèmes de l'enseignement des langues secondes

Par Claude BEDARD

Le 7e congrès international sur les problèmes de l'enseignement des langues secondes s'est terminé samedi à l'Université Laval après que les délégués eurent adopté une série de six recommandations. Ces recommandations, comme les délibérations de la semaine, feront l'objet d'un important rapport qui sera publié au courant de l'année et qui sera distribué à tous les organismes intéressés.

La première résolution porte sur l'importance de la coopération entre les associations internationales qui se créent de plus en plus dans le domaine de l'enseignement des langues. Il s'agit donc de vouloir planifier les données de chacune pour qu'il y ait moins de chevauchement possible, surtout lors des colloques ou congrès.

Les délégués souhaitent de plus le développement de séminaires d'été consacrés à l'enseignement des langues secondes, susceptibles d'intéresser les professeurs. Par ailleurs, la troisième recommandation insiste particulièrement sur les subventions accordées à certains individus ou organisations et suggère l'augmentation de telles aides financières.

Une autre recommandation se réfère à une résolution adoptée à Dublin l'an dernier qui préconise l'utilisation de tests pour contrôler le progrès des élèves dans les langues secondes. D'après les participants, un tel colloque serait particulièrement intéressant. Il devrait se tenir en Europe prochainement.

La cinquième recommandation, et peut-être la plus importante de toutes, porte sur le problème très urgent de la formation des professeurs. Actuellement, les cours de recyclage pour les professeurs ne dépassent guère une année académique. Les délégués ont critiqué cela, étant un peu court pour donner vraiment une formation théorique et pratique sur les nouvelles méthodes d'enseignement des langues secondes. La dernière recommandation vient compléter la précédente en ce sens qu'on doit accorder, selon les congressistes, une importance toute primordiale aux cours de recyclage pour améliorer des langues secondes.

M. Daniel Lefebvre de Portneuf s'est mérité le premier prix en piano.

D'autre part, M. Louis Arseneault nous a appris que, l'an dernier, \$8.700 auraient été distribués en bourses aux membres aux clubs 4-H. A peu près le même montant sera attribué cette année, nous a-t-il dit.

Enfin, les délégués internationaux ont tenu à remercier les autorités canadiennes, spécialement l'Association linguistique canadienne, le Canada Council et l'Université Laval.

Ils ont tenu également à rendre hommage à l'excellent travail entrepris par le département de linguistique de Laval.

49 pertes de vie dans les accidents de la route au Canada en fin de semaine

Par la Presse Canadienne

Au moins 49 personnes ont perdu la vie dans des accidents au cours de la fin de semaine au Canada, dont 31 dans des accidents de la circulation.

Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit dimanche soir indique aussi que 2 personnes ont péri dans des incendies, deux dans des accidents de chasse, et quatre dans divers autres accidents.

Treize personnes ont perdu la vie au Québec, dont neuf sur les routes, une qui s'est noyée et deux qui ont péri dans des accidents survenus sur des fermes.

En Ontario, sept personnes ont péri dans des accidents de la circulation, deux dans des accidents de chasse séparés, et une dans un incendie.

En Colombie-Britannique, deux personnes ont péri dans des accidents d'autos, une dans un incendie et une a été frappée par un train.

Toutes les victimes des autres provinces ont perdu la vie dans des accidents de la route: trois en Saskatchewan, deux en Nouvelle-Ecosse, deux au Manitoba et une dans chacune des provinces de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick.

Il n'y a pas eu d'accident mortel à l'île du Prince-Edouard, ni en Alberta.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles, ni celles survenues dans l'industrie, ni les victimes des meurtres ou les suicides reconnus.

Voici la liste des victimes au Québec:

SAMEDI
Jeannine Pettigrew, 9 ans, lors d'une collision d'autos survenue à Irberville, à 25 milles au sud-est de Montréal.

Marc-André Noël, 28 ans, de l'Avenir, et Denise Boivert, 25 ans de Kingsbury, lors d'une collision entre deux autos survenue à Irberville, à 25 milles au sud-est de Montréal.

Deux morts dans l'Est de la province

Deux personnes ont péri accidentellement dans l'Est de la province, au cours de la fin de semaine. A Thetford-Mines, une fillette a été happée par une automobile, alors qu'à Ste-Flavie, une adolescente de 16 ans n'a pu survivre aux blessures qu'elle s'était infligées lorsqu'elle est tombée d'un tracteur en marche.

A THETFORD-MINES
Julie Lessard, fille de Fernando, du 410 rue St-Alphonse, à Thetford-Mines a perdu la vie de façon tragique lorsqu'elle a été happée par une automobile, non loin de la demeure de ses parents, vers midi, samedi dernier.

La bambine a été transportée à l'hôpital d'urgence, mais les médecins constatarent la mort à son arrivée.

A STE-FLAVIE
Michèle Morin, 16 ans, fille de Yves, de Ste-Flavie, a été écrasée sous la roue arrière d'un tracteur, samedi après-midi, sur la ferme de M. Wilfrid Gauthier, à Ste-Angèle-de-Méric.

Selon le rapport de la PP, l'adolescente aurait perdu pied pour ensuite tomber sous la roue du véhicule. Une enquête a été ouverte sous la présidence du Dr J. Gagnon.

Un des membres illustres du congrès, M. Denis Girard, directeur du bureau d'étude et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde, s'est dit d'avis qu'il est possible, après avoir constaté le travail accompli sur place, que Laval devienne bientôt un grand centre de recherche au Canada en ce qui concerne la linguistique.

venue près de Granby, à 45 milles au sud-est de Montréal. Mme Lucille McKinnon, noyée quand l'auto dans laquelle elle voyageait et conduite par son mari a plongé dans la rivière Outaouais, près de Masson, à 15 milles au nord-est de Québec.

Joseph Cantin, 69 ans, de Tingwick, comté d'Arthabaska, a succombé aux blessures reçues samedi après-midi lorsqu'il est tombé d'une remise à foin en visitant la ferme d'un ami à Danville, dans le comté de Richmond.

DIMANCHE
Johann Zimmerman, 51 ans, et Victor Walker, 59 ans, tous deux de Montréal, lors d'une collision entre deux autos survenue à Laval, en banlieue de Montréal.

Yvon Lisée, 20 ans, de Fontainebleau, lors d'une collision entre deux autos survenue à Weedon, dans le comté de Wolfe.

Duncan Wilson, 70 ans, de Wright, noyé quand il est tombé dans une crique, à Kazabuzua, à 35 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Thérèse Lajoie, 21 ans, de Shawinigan-Sud; tuée lors d'une collision survenue à Pointe Tremblay, en banlieue de Montréal.

Doctorat honorifique à Mgr Parent

Mgr A.-M. Parent, vice-recteur de l'Université Laval, recevra un doctorat honorifique, lors de la 87e remise des diplômes de l'Université du Manitoba qui se tiendra à Winnipeg, les 26 et 27 mai prochains. D'autres doctorats honorifiques seront décernés à M. John Hirsch, directeur-fondateur du Centre théâtral du Manitoba, au Dr Carl A. Winkler, professeur de chimie à l'Université McGill de Montréal, et au Dr John Robert Weir, directeur adjoint du secrétariat scientifique du Conseil privé d'Ottawa.

Arrestations, vols, et tentatives de vols

La police municipale de la Capitale a arrêté pas moins de 17 individus, au cours de la fin de semaine. De ce nombre, la plupart ont été incarcérés pour ivresse simple et pour désordre. Les limiers ont mis la main au collet d'un individu qui avait volé une montre dans un restaurant de la rue de la Couronne.

Le vol le plus important a été signalé au mess des sergents dans la citadelle. Il y aurait eu vol de cigarettes, et de bouteilles de boisson. Le montant serait de l'ordre de \$600.

De plus, il y a eu tentative de vol avec effraction au magasin Léo Nadeau, sur la 1ère avenue. Les malfaiteurs auraient été dérangés par le système d'alarme. Des vandales ont endommagé le garage de M. M. Moreau, sur la 7e rue, à Limoilou.

Un individu que la police recherche toujours a causé un accident à l'intersection des rues Bayard et Père-Grenier, vers 8 h. 15, samedi soir. L'individu a fui à après l'accident. L'automobile qu'il conduisait portait des plaques du Texas, de l'année 65.

Enfin, des voleurs se sont introduits dans les locaux de l'Académie St-Foy, au 315 du chemin Ste-Louis. Deux machines à liqueur ont été enfoncées.

Ici et là dans... l'éducation

De nouveaux cours à l'Académie

Le Frère Alphonse Caron, président de l'Académie de Québec, vient d'annoncer que l'institution prodiguera, dès septembre prochain, deux nouveaux cours "professionnels" de niveau post-secondaire ainsi qu'une nouvelle option rattachée à son cours de commerce.

Ces cours sont ceux de "mécanographie" et "d'initiation aux affaires et à la vente" et la nouvelle option, celle "d'administration et de secrétariat". C'est la première fois notamment que le cours de mécanographie est offert par une institution publique dans notre région.

La nouvelle option du cours de commerce pour sa part, "d'administration et de secrétariat", s'ajoute à l'option commerciale, à savoir: chef de secrétariat, directeur de bureau, secrétaire, secrétaire d'association, de municipalité scolaire, de chef d'entreprise, fonctionnaire, etc.

L'Académie continuera également d'offrir deux cours dits pré-universitaires qui répondent aux exigences des diverses facultés universitaires, dont celles des arts et de commerce.

Option administration et secrétariat

Ce cours est accessible aux étudiants qui ont réussi la classe de Belles-Lettres classique ou spéciale, à ceux qui ont réussi le cours préparatoire aux études supérieures (C.P.E.S.) (70%) et à ceux qui ont suivi un autre cours jugé équivalent.

Ce cours terminal d'une durée de trois ans (15e année de scolarité) permet aux finissants d'accéder à différents postes, à savoir: chef de secrétariat, directeur de bureau, secrétaire, secrétaire d'association, de municipalité scolaire, de chef d'entreprise, fonctionnaire, etc.

Des prix pour les étudiants

CONCOURS CANADA-AN 2000

La Compagnie de Tabac Impériale du Canada (Imperial Tobacco) lance un concours pour marquer le centenaire de la Confédération.

Il s'agit d'un concours de textes ouvert à tous les citoyens canadiens. \$33.000 seront distribués en prix dont une partie est réservée aux étudiants.

Le jury, composé de Canadiens "distingués" très connus acceptera des textes de tous genres pourvu qu'ils parlent d'un sujet touchant au moins à un des aspects de la vie canadienne qui pourrait avoir des répercussions sur l'avenir du pays d'ici l'an 2000. Même les ouvrages de pure fiction sont acceptés.

Parmi le jury "all canadian", on remarque M. Claude Ryan, directeur du journal Le Devoir.

La date d'échéance pour les remises de canevas a été fixée au 16 juillet 1966.

EDITORIAL

POINT DE VUE

par
Emilius Lacroix
Québec

La voix des jeunes

Pourquoi un "Syndicalisme étudiant" ?

par
Denise Proulx
Région de Québec, F.N.Q.

Aux environs de 1840, l'Angleterre essayait de résoudre les problèmes sociaux que lui causait le prolétariat. On sait qu'à cette époque, les employeurs avaient main haute sur les ouvriers, et les conditions de travail étaient laissées à leur discrétion. Quelques âmes énergiques ont défendu ces misérables, mais le moyen le plus efficace était de se grouper. Plusieurs tentatives se sont avérées vaines jusqu'au jour où l'idée de syndicats ouvriers s'ancra dans la tête des dirigeants. Même le pape Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum* encourageait ce mouvement. On remarque que le principal but de la formation de ces syndicats était de tenir tête aux employeurs et de leur montrer que les salariés étaient aussi des humains.

De nos jours, le syndicat ouvrier a gardé la même signification : protéger ses membres contre l'exagération parfois outragieuse des employeurs. D'autre part, le syndicat ne fait pas que mettre à l'abri; il impose, il oblige le "maître" par des moyens radicaux, entre autres, la grève.

Si on considère le syndicalisme en général et si on regarde les étudiants faire du "syndicalisme étudiant", que penser ? Quelle différence y a-t-il ? Car on ne peut tout de même pas confondre association étudiante et syndicat ouvrier. Alors pourquoi parler de "syndicalisme étudiant" ?

Le syndicalisme s'est implanté au Québec et a progressé très rapidement depuis les dix dernières années. Ce phénomène s'est établi dans trois domaines différents : le domaine professionnel, le domaine ouvrier et le domaine étudiant. Comme on l'a vu précédemment, c'est la classe ouvrière qui a donné le pas : c'est elle qui était le plus "exploitée". Par ailleurs, la socialisation des professions et le durcissement du pouvoir établi ont contribué à l'unification des différentes classes de la société. Et comme l'étudiant est aussi un citoyen à part entière, il a senti le besoin, depuis quelques années, de s'unir avec ses confrères. Cependant, le syndicalisme ne s'est pas seulement une forme de revendication. Il a aussi d'autres buts, comme nous le verrons plus loin.

Au début, peut-être n'y avait-il que l'instinct d'imitation et de révolution qui poussaient les étudiants à se grouper. On se voyait tout à coup comme un adulte et on découvrait posséder des droits, lesquels droits devaient être considérés par la société. C'est pourquoi l'idée de "syndicalisme étudiant" fit sourire bien des gens. Mais, peu à peu, avec le cotoiement des autres classes de la société, l'expérience a mûri les jeunes, du moins ceux qui font du "syndicalisme étudiant". Nous nous bornerons à écrire ces derniers termes entre guillemets tant que nous n'en aurons pas trouvé la signification.

Le véritable syndicalisme se retrouve sur trois plans bien différents : participation, représentation, revendication. Nous essaierons d'expliquer les deux premiers qualificatifs pour n'en conserver que le troisième qui sera élaboré dans un prochain article.

Le "syndicalisme étudiant" est un syndicalisme de participation. Les étudiants participent à leur formation, ayant une liberté d'expression et travaillant individuellement et collectivement à l'édification du monde étudiant. Et justement ce monde étudiant a trop longtemps été ignoré pour qu'aujourd'hui, on le délaisse et le méprise. Même si on ne veut pas dire que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel ou parfois même un travailleur manuel, il n'en reste pas moins que l'étudiant fait corps avec la société et qu'il est un citoyen au même titre que le vieillard âgé de quatre-vingts ans.

Les temps sont révolus où l'on ne considérait l'étudiant que comme un enfant dénué de réalisme, de bon sens et de jugement. Il n'est plus un naïf, vivant dans le rêve; il a pris conscience de sa place dans la société, même si certains gens ne veulent pas l'admettre. Et cette place, c'est d'être étudiant, en attendant d'être professionnel dans le domaine qu'il a choisi. De plus, c'est lui qui participe à sa formation; c'est grâce à lui si la société de demain sera instruite, responsable, représentative. Alors, pourquoi ne pas le préparer en commençant lorsqu'il est étudiant ? C'est à ce moment qu'il travaillera individuellement et collectivement à l'édification d'un monde étudiant qui prépare la société future. Cependant, il ne faudrait pas croire par là que le "syndicalisme étudiant" est un terrain d'expérience avant d'arriver au syndicalisme ouvrier ou professionnel.

Le "syndicalisme étudiant" est aussi un syndicalisme de représentation. Si l'étudiant, en participant à sa formation, coopère aussi à l'élaboration du monde étudiant, par le fait même il fait partie d'un groupe représentatif, d'une association représentative. Naturellement, ce ne sont pas tous les étudiants qui peuvent ou qui sont capables de représenter la masse étudiante; ils se choisissent des représentants qui auront la tâche délicate d'exprimer les opinions et les décisions de la collectivité étudiante. De plus, les étudiants, tout comme les membres des syndicats professionnels et ouvriers, paient une cotisation à leur centrale syndicale. C'est donc dire, qu'officiellement, les étudiants font partie d'une association ou d'une fédération représentative.

Dans l'ensemble, le syndicalisme étudiant, puisqu'il faut maintenant l'appeler par son nom, semble avoir été créé pour répondre aux exigences d'une société moderne qui prêche la socialisation des professions. L'étudiant veut montrer à la société qu'il peut faire quelque chose pour elle, qu'il peut travailler à sa bonne marche à tous les points de vue : culturel, sportif, social et syndical. L'étudiant ne veut pas être considéré comme étant à part de la société adulte, mais comme en y faisant corps. Et cette intégration se manifeste surtout par le syndicalisme. C'est dans l'union de ses membres que celui-ci trouve son véritable but : faire entendre le monde étudiant, exprimer ses droits et ses opinions et même revendiquer. C'est sur ce dernier point de vue que nous reviendrons.

Bref, le syndicalisme étudiant se veut l'égal de tous les autres syndicats. Même si les raisons et les buts ne sont pas les mêmes, la structure des critères semble vouloir demeurer la même : participation, représentation, revendication. C'est pourquoi les étudiants qui font du syndicalisme étudiant n'ont pas du tout l'impression de répondre à un besoin futile et passager.

A propos de reçus de charité

Il y a quelque temps des articles remarquables ont été publiés sur ce sujet des "reçus de charité" par M. Laplante dans "L'ACTION" et par M. Turgeon, dans "Le Soleil". Ces messieurs ont droit à nos remerciements.

Il semble cependant qu'on aurait pu insister davantage sur ce point particulier mais combien nécessaire : CHANGER la LOI au plus tôt. Cette loi a été faite par des hommes. Elle n'est donc pas parole d'Évangile. Elle peut donc être changée par les hommes d'aujourd'hui en place au gouvernement de l'État tant fédéral que provincial.

De plus, vouloir FORCER les Fabriques des paroisses à prendre des mesures compliquées, tracassières pour elles-mêmes et vexatoires pour les bienfaiteurs eux-mêmes, c'est abusif, anti-démocratique, pour ne pas dire davantage.

Une circulaire datée du 1er décembre 1965, signée par un fonctionnaire du gouvernement fédéral, enjoint aux Fabriques des paroisses d'avoir à s'organiser pour pouvoir justifier, par une tenue de livres "ad hoc", le montant de chaque reçu émis par elles pour les charités reçues. Voici le texte principal :

"Ces organisations doivent 'tenir des écritures suffisantes' permettant aux inspecteurs de 'vérifier l'authenticité des reçus et la nature du don'."

"Le but de cette lettre est 'de réitérer la nécessité, pour 'les organisations de charité' qui comptent que leurs reçus 'seront acceptés aux fins de l'impôt sur le revenu, d'émettre ces reçus strictement d'accord avec les écritures tenues' 'de façon à permettre une vérification facile'."

Remarque-vous ces mots : "D O I V E N T"... "INSPECTEURS"... "NECESSITE"... "VERIFICATION"... etc., etc. ? On dirait vraiment que ces messieurs d'Ottawa prennent nos écus et nos marguilliers pour des fonctionnaires du gouvernement !

Voyez-vous cette armée d'inspecteurs du gouvernement envahir les presbytères ou sont légalement placés les bureaux des "Fabriques", fouiller dans les livres pour "vérifier" si tel monsieur, madame ou mademoiselle qui a reçu un "reçu de

charité" a bien donné ce montant indiqué sur ce "reçu" ? Quand on sait fort bien — (ou semble l'oublier) — que, dans les paroisses populaires surtout, c'est par milliers que sont remis ces "reçus" pendant les mois de janvier, février, mars et avril de chaque année; qu'il est pratiquement IMPOSSIBLE de CONTRÔLER les dons placés dans la "casse" aux quêtes des dimanches et fêtes, placés aussi dans les "brûleurs" de lampions ainsi que dans les "trones" qui se trouvent dans la plupart des églises et d'inscrire chaque fois les noms du ou des donateurs. Le sacristain devra-t-il s'installer continuellement dans l'église pour inscrire les noms et les dons de ceux qui font "brûler" des lampions et mettent de l'argent dans les "trones" ? Tout de même ! Le ridicule deviendrait-il à la mode en certain coin de notre planète ?

On s'est résigné, en certaines paroisses, à faire déposer, dans des enveloppes numérotées et portant adresse et nom du donateur, le montant offert chaque dimanche et fête. Il n'est pas question des dons pour "lampions", pour les "trones" ni de ceux qui se font à la sortie de l'église en faveur des œuvres paroissiales de charité. Donc, il y a une lacune. Mais, Monsieur le rédacteur, vous imaginez-vous installé dans un bureau chaque lundi pour ouvrir 2 à 3 mille enveloppes, noter les noms et les montants, etc. ? Système tracassier, fastidieux, compliqué, aux erreurs possibles et aux récriminations non moins possibles...

N'est-ce pas une flagrante indécence envers les nombreux donateurs qui veulent garder l'anonymat, — c'est leur droit, — et même envers ceux qui momentanément sont en difficultés financières sans oublier les PAUVRES qui se verraient, la pauvre, obligés d'afficher leur pauvreté ?

En ces années où l'on voudrait voir la BIBLE devenir le livre de chevet de tous les croyants, pourquoi semble-t-on ignorer ce passage de l'Évangile selon saint Matthieu (ch. 6 v. 3) : "Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta droite; ainsi ton

aumône se fera DANS LE SECRET, et ton Père qui voit dans le secret te le rendra." Il y a aussi la parabole du pharisien et du publicain, et celle de l'obole de la veuve. C'est possible cependant, comme c'est à la mode aujourd'hui qu'on fasse de "subtiles distinctions" pour n'en point tenir compte... Avec beaucoup d'autres, j'ai toujours eu en horreur cette "comptabilité" de la charité. Et je suis sûr que beaucoup parmi les bienfaiteurs de nos églises et de nos œuvres de charité se refusent à cette "tenue de livres" de mauvais aloi.

Le REMÈDE à cette plaie de la "comptabilité" de la charité ?

Que l'on CHANGE cette LOI faite par des hommes et pour des hommes.

Qu'on applique à cette loi les mots à la mode de "désuète", "dépassée", "surannée". Qu'on fasse comme en certains pays, peut-être chez nos voisins des E.-Unis, où l'État tient compte de ces dons faits par charité et où on n'exige pas la comptabilité des... autres non plus que des "reçus de charité". On déduit tout simplement 5% ou 6% à la base sous le poste de "dons de charité". La LOI est ainsi en ces États. Donc : pas de tracasseries; pas de "vérifications" dans les bureaux de la Fabrique de paroisse; pas de fonctionnaires de trop; on les emploie ailleurs à meilleure besogne.

Mais pour arriver à ce changement qui s'impose, que MM. les MARGUILLIERS de chaque paroisse rédigent, signent et envoient une requête aux OFFICIELS de l'État fédéral et provincial, spécialement au "Conseil des Ministres". MM. les MARGUILLIERS sont représentants du PEUPLE car ils ont été élus DEMOCRATIQUEMENT. Et l'on sait que, selon les politiciens, la DEMOCRATIE est le "gouvernement du peuple pour le peuple par le peuple". Vous êtes du PEUPLE : vous serez donc bien reçus.

Allons ! Messieurs les Marguilliers ! Vous avez la parole ou la plume pour enfin débarrasser vos frères, vos "Fabriques", et VOUS-MÊMES de cette harassante et périlleuse corvée. Vous ferez ainsi OEU-RE DE CHARITÉ véritable.

VOTRE OPINION

Immoralité dans les cinémas

Aux intéressés,

Je voudrais ici protester contre l'immoralité qui existe dans certains cinémas de la région québécoise et, surtout, de la rive sud.

Récemment, une grande campagne a été lancée contre les journaux immoraux. On ferme une source de dégradation : pour en laisser une autre ouverte malheureusement : les CINÉMAS.

Voici un système peu scrupuleux : on présente un film condamnable à tous points de vue. Il rapporte tellement bien qu'on le laisse aussi longtemps que possible. Non content d'une publicité dans les journaux, on utilise même la radio et la télévision, et on fait distribuer des feuilles. Des formules du genre de : "Un film que tout le monde doit voir. Exclusif, pour vous renseigner. Un grand suc-

cès en Xème semaine", attirent les indécis, les "branleurs".

Durant ce temps, la caisse se remplit. On va même jusqu'à admettre des jeunes qui n'ont pas l'âge. Eh attention ! on ne doit pas laisser détrôner un tel film par un film religieux ou "pour tous". Pensez aux revenus qu'offrent plusieurs films de ce genre présentés à des cinémas tenus par le même propriétaire, et cela simultanément, une vraie poule aux œufs d'or ! Certainement de quoi construire un autre cinéma, ou l'on continuera le même manège.

Je désapprouve de telles manières d'agir, plus soucieuses de la satisfaction personnelle que du bien moral d'autrui. Que voulez-vous ? Quand on peut se gratter la patte "Honnêtement" on continue. Mais un jour, j'espère, il faudra tout payer. Après une telle recette on con-

tinue dans la même ligne durant des mois entiers, consécutifs. Il y a peut-être une petite relâche, mais elle passe inaperçue. Québécois, REVEILLONS-NOUS ! On exploite notre stupidité. Et nous, passifs au lieu de protester, mollement nous approuvons. La censure dépend du gouvernement où l'on retarde un amendement à cette loi.

Une enquête a prouvé que c'est dans la région québécoise que se trouvent les plus grands adeptes de ce genre de spectacle. Que tous se décident et se débarrassent de cette pourriture. Je ne suis pas contre le cinéma mais seulement contre le mauvais cinéma. REAGISSONS, REAGISSONS.

Le Frère de Don Camillo
Michel Landry
Lévis.



Le maire Lamontagne à Ottawa: Avec ça, ils comprendront !

Maturation de notre syndicalisme

Au moment même où ils se trouvaient en occasion prochaine de commettre une bourde monumentale, les agents de la Police provinciale ont posé un geste aussi intelligent que lourd de conséquences pour l'avenir de notre syndicalisme. Au lieu de s'embarquer dans l'inraisemblable et de compromettre par une grève paralysante la sécurité de la société, ils tentent aujourd'hui d'obtenir gain de cause par des pressions pour le moins inusitées.

La grève morale, qu'est-ce au juste ? Celle qui souligne éloquentement le mécontentement sans suspendre les services. Dans le cas des policiers, c'est le refus de la paie, des vacances, des promotions, mais le maintien de la surveillance, la poursuite des enquêtes et l'habituel prolongement du pouvoir législatif. Les policiers posent là un geste d'une extrême importance en se battant pour un principe sans recourir à telle méthode de chantage ou de marchandage qui, de leur part, serait odieuse. Ce qui frappe dans cette orientation des revendications policières, ce n'est pas seulement la maturité que manifestent les agents et le respect qu'ils portent à leurs fonctions, mais c'est encore la confiance qu'ils placent dans les citoyens et l'appui qu'ils en attendent.

Il fut un temps où l'on croyait peut-être que le policier, affligé d'un complexe de supériorité, n'avait que mépris pour l'ensemble des citoyens. Tenté de transformer l'automobiliste pris en défaut en ennemi dangereux de la société, il laissait parfois l'impression qu'il ne se contentait pas d'appliquer la loi, mais qu'il lui fallait détester en plus les coupables. Le présent comportement des policiers provinciaux nous permet de mesurer le travail accompli et l'évolution survenue : les policiers, ceux-là justement que nous rencontrons lorsque notre conscience frétille demandant aujourd'hui aux citoyens d'appuyer leur volonté de dialogue. Pour le Québécois qui veut y réfléchir, il y a là, pensons-nous, matière à fierté.

Les policiers, gens pourtant pratiques, adoptent donc aujourd'hui l'attitude d'idéalistes. Ils tentent, non pas la pression par la panique et le blocus, mais la mobilisation de l'opinion publique sous toutes ses formes. Pour l'État comme pour l'opinion publique, il s'agit d'un test majeur : nous saurons, au terme de cette expérience, si l'État ne cède qu'au chantage ou s'il respecte vraiment ses serviteurs.

Nous saurons si l'État, qui s'est conduit de façon adulte avec les fonctionnaires et de façon odieuse avec le SPEQ, entend jouer éternellement au pendule ou s'il établit une fois pour toutes aux yeux du public son respect de tous les groupes et sa volonté de prêter l'oreille à toutes les demandes légitimes.

L'opinion publique, telle qu'elle existe au Québec, constitue-t-elle une force suffisamment articulée et assez adulte pour obtenir ce que les policiers ne veulent pas réclamer par la grève classique ? C'est à nous d'en faire la preuve au niveau des journaux comme au niveau de tous les corps intermédiaires. Quelles que soient les demandes des policiers, il nous semble que des gens capables de contenir leur exaspération dans les limites du respect de l'ordre méritent considération. Leur maturité dans l'adoption des nouvelles méthodes de protestation invite à croire que leurs demandes ont également fait l'objet de sérieuses réflexions. Il ne faudrait surtout pas que le climat électoral, qui se répand rapidement à travers le Québec, empêche de parler ceux qui doivent le faire : qu'on invite maintenant M. Wagner et le gouvernement au dialogue ne signifie pas nécessairement qu'on ait adopté le programme de l'Union Nationale !

Le geste des policiers crée en outre l'espoir que d'autres groupes d'employés sauront montrer enfin le minimum d'imagination qu'il faut pour que le syndicalisme demeure non un but, mais un moyen efficace. Il est ridicule que des étudiants en grève pratiquent un bien inutile piquetage. Il est à peu près certain que l'État pourra difficilement tolérer que les grèves de professeurs ne respectent aucune limite de temps. Il faudra que le domaine hospitalier, l'électricité et maints autres secteurs définissent à leur tour, dans les cadres d'une loi plus nette, le genre de syndicalisme qu'ils entendent pratiquer et quelles armes ils entendent utiliser.

Les gestes des policiers, voilà une attitude si riche en significations qu'il faudra du temps pour les déployer toutes. Dès maintenant, professeurs et employés d'hôpitaux peuvent repenser certains aspects de leurs modes de revendications. Que les policiers aient ou non raison contre l'État, ils ont déjà remporté une importante victoire auprès des citoyens.

Laurent Laplante

Le feu de l'hôtel Louis XIV et le cas de la Place royale

— "A quelque chose, malheur est bon". Voici qu'au moment où la Société de la Place royale, organisme mixte créé par le gouvernement du Québec pour présider la restauration des lieux historiques précités, un incendie vient ravager l'hôtel Louis XIV, précisément situé sur la Place en cause. Solides comme le roc, les murs de l'immeuble ont résisté au coup et, d'ores et déjà, l'on met de l'avant un projet de restauration impliquant une somme de \$700,000. Bien plus, l'on estime que le récent incendie peut contribuer à hâter le début des travaux relatifs à la mise en valeur de la Place, sorte de joyau au milieu du Vieux-Québec.

En tout cas, il acquis que le sinistre ne changera rien au projet de restauration de la Place royale; restauration à laquelle on entend consacrer, d'ici trois ou quatre ans, une somme de quelque deux millions de dollars. La Société de la Place royale groupe des représentants du gouvernement du Québec, de la ville même de Québec et de la Chambre de Commerce. Il s'agit de restaurer, c'est sûr. Mais, comme le disait le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, en mars dernier, l'objectif n'est pas de faire de ladite Place un musée. On veut plutôt en faire un endroit vivant. Et la Société aura, entre autres fonctions, d'animer et de surveiller le fonctionnement, l'exploitation des entreprises établies à cet endroit. Le tout en liaison avec la Commission des monu-

ments et sites historiques, que préside M. Paul Gouin.

C'est manifestement à l'idée de faire de la Place Royale un endroit vivant qu'il faut relier le projet de construction d'un hôtel de prestige comprenant 125 chambres, au coût de \$700,000, sur le site de l'immeuble récemment ravagé. Un projet qui nécessitera évidemment des études, à un triple aspect. Il faudra, de fait, voir ce qu'il en serait au point de vue rentabilité, places de stationnement éventuellement disponibles, et fonction touristique. Si une réponse favorable émane des travaux de recherches en question, le projet aura chances de survie et de mise à exécution. Encore qu'il faille souhaiter que les études ne s'éternisent pas et ne viennent point entraver, retarder indûment la restauration de la Place royale.

Il est certain que le récent incendie a, en un sens, un bon et un mauvais côté. Un bon côté parce qu'il remet sous le projecteur de l'actualité la question de la réfection de la Place royale. Un mauvais, d'autre part, parce qu'il occasionnera vraisemblablement des travaux de plus d'envergure et de coût plus élevé que s'il n'était pas survenu. Devant le fait concret, brutal, faut surtout songer à l'avenir, sans perdre un instant de vue l'irremplaçable valeur pittoresque de la Place royale de Québec.

Odilon ARTEAU

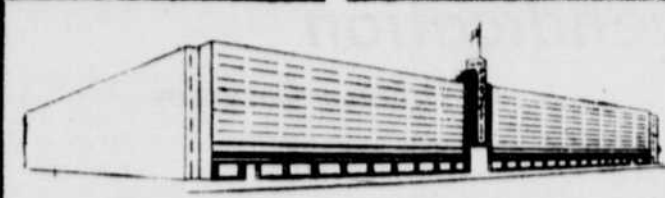
DIEU

nous parle
dans la BIBLE

Textes choisis par la Société
catholique de la Bible

Dieu est rempart et bouclier, il donne
ice et gloire; Yahvé ne refuse pas le
honneur à ceux qui marchent en parais.
(Ps 84, 12)

Écoute! Que dit Yahvé? Ce que
tu dit, c'est la paix pour son peuple,
amis, pourvu qu'ils ne reviennent à
folie.
(Ps 85, 9)



Entièrement climatisé
pour votre confort

SAS

SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

SOUS-SOL

- 19 SACS A SOULIERS noirs en vinyle. Rég. 1.29 .88
21 SACS A SOULIERS noirs en cuir. Rég. 2.99 1.88
Paquet, valises, sous-sol.

- 16 ENSEMBLES D'USTENSILES de cuisine comprenant 2 spatules, une fourchette, cuillère, louche, etc... sur support. Acier inoxydable. Prix orig. 4.99 2.88
9 ENSEMBLES A DEPECER comprenant couteau, fourchette et aiguise couteau, manches de porcelaine. Prix orig. 10.49 4.88
7 ENSEMBLES de 5 couteaux de cuisine en acier inoxydable. Prix orig. 5.89 2.88
56 THEIERES de grès brunes, capacité de 6 tasses. Prix orig. 3.99 1.88
Paquet, ustensiles de cuisine, sous-sol.

AU BON BUDGET SOUS-SOL

- 47 ROBES et TAILLEURS nouvelle mode, modèles déssortis et choix de couleurs. 6/7, 8/9, 11/11, 1/12, 11/13, 2/14 et 8/15. Prix orig. 16.99 et 19.99 12.88
30 JOLIES ROBES modèles déssortis. 2/7, 2/9, 8/11, 3/12, 3/13, 2/14, 4/15, 1/17, 2/18, 2/20, 1/24, 1/25. Prix orig. jusqu'à 14.99 9.88
26 ROBES et COSTUMES de la saison. 4/10, 6/12, 6/14, 3/16, 2/18, 1/20, 3/20, 1/22. Prix orig. jusqu'à 10.99 7.88
Paquet, robes et tailleurs, Bon Budget, sous-sol.

- 59 ENSEMBLES de robes et manteaux de nuit en flanellette ou nylon. 14P, 41M et 41G. Prix orig. 4.99 3.11
Paquet, lingerie, Bon Budget, sous-sol.

- 21 GILETS, pull-overs et cardigans. 6P, 10M, 5G. Prix orig. 10.99 à 14.99 8.88
47 CHANDAILS variété de modèles. 3/14, 2/16, 8/18, 3/20, 9P, 15M et 7G. Prix orig. 5.99 à 10.99 4.88
10 BLOUSES DE COTON sans manches blanches. Prix orig. .99 .44
10 BLOUSES DE COTON manches courtes, fond blanc imprimé. 3 et 4 ans. Prix orig. .99 .22
Paquet, sport dames, Bon Budget, sous-sol.

- 250 PAIRES DE BAS courts et 3/4, coton et nylon garçons et fillettes. 6 à 7 1/2 et 9 à 11. Prix orig. .39 3.55
81 BLOUSES BLANCHES en coton pour fillettes 7 à 12 ans. Prix orig. 1.99 .22
Paquet, confection pour enfants, Bon Budget, sous-sol.

- 22 CHANDAILS modèles variés et choix de couleurs 3/14, 2/20, 4P, 10M et 3G. Prix orig. 2.99 1.88
Paquet, vêtements sport pour dames, Bon Budget, sous-sol.

REZ-DE-CHAUSSEE

- 8 COLLIERS style et teinte variés. Prix orig. 3.00 .22
9 COLLIERS modèles assortis. Prix orig. 4.00 .88
10 COLLIERS nouvelle mode. Prix orig. 4.00 1.66
1 COLLIER DE CRISTAL. Prix orig. 3.00 1.22
2 COLLIER DE CRISTAL. Prix orig. 6.00 2.22
1 COLLIER DE CRISTAL. Prix orig. 5.00 1.88
1 COLLIER DE CRISTAL. Prix orig. 15.00 4.88
2 COLLIER DE CRISTAL. Prix orig. 20.00 6.88
1 PAIRE DE BOUCLES D'OREILLES cristal. Prix orig. 4.00 1.88
28 BOUCLES D'OREILLES assorties. Prix orig. 2.00 .66
22 PAIRES DE BOUCLES D'OREILLES assorties. Prix orig. 1.00 .33
Paquet, bijoux, rez-de-chaussée.

- 25 COUVRE-CHAUSURES brunes pour enfants. 3 1/2 à 5 1/2. Prix orig. 2.49 .88
14 COUVRE-CHAUSURES noires, garçons. Gr. 5. Prix orig. 2.49 .88
11 BOTTILLONS noirs ou rouges, fillettes. Prix orig. 2.49 .88
Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée.

- 14 COUVRE-CHAUSURES hauts pour hommes. 4 1/2, 6 1/2, 8 1/2, 2 11/2. Prix orig. 2.79 1.11
3 PANTOUFLES EN VELOURS genre mules pour homme. 7 1/2 rouge et 7 1/2 noir. Prix orig. 4.99 1.11
2 BOTTES DE CAOUTCHOUC pour hommes, noires. Prix orig. 2.99 1.11
Paquet, chaussures pour hommes, rez-de-chaussée.

- 88 CHEMISES en coton tissé, collets assortis poignets simples et doubles. Solde de lignes. 4 1/3, 4 1/4, 8 1/4, 17 1/5, 10 1/5, 32 1/6, 3 1/6. Prix orig. 5.00 à 7.95 2.11
Paquet, mercerie pour hommes, rez-de-chaussée.

- 14 COMPLETS modèles réguliers et corpulents pour garçons. 1/6, 3/9, 1/11, 1/12, 3/13, 2/14, 4/16. Prix orig. 29.99 9.88
20 VESTONS SPORT, modèles corpulents. 5/30, 3/31, 2/32, 3/33, 1/34, 2/35, 2/36, 1/40. Prix orig. 26.99 9.88
15 VESTONS SPORT jeunes hommes. 1/34, 3/36, 3/37, 3/38, 5/40. Prix orig. 32.99 19.88
Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

- 6 PYJAMAS COTON, 8 ans. Prix orig. 2.99 1.44
35 CHEMISES SPORT. 5/8, 18/10, 4/16, 8/18. Prix orig. 2.99 1.00
9 CHEMISES SPORT. 2/8, 2/10, 4/12 et 1/14. Prix orig. 3.99 1.88
8 VESTES SANS MANCHES. 1/5, 2/6, 1/7, 2/8, 2/10. Prix orig. 6.99 1.88
Paquet, mercerie pour garçons, rez-de-chaussée.

REZ-DE-CHAUSSEE

- 23 PALETOTS 100% laine laminée, 1/34, 5/36, 2/37, 5/38, 7/40 et 3/42. Prix orig. 39.99 9.88
3 CANADIENNES 100% laine, taille 44. Prix orig. 19.99 2.88
8 GILETS SPORT, 1/36, 2/38, 2/40, 2/42, 1/44. Prix orig. 19.99 2.88
Paquet, habits sport, rez-de-chaussée.

- 7 DESSUS DE GRILLE-PAIN, plastique rose et blanc. Prix orig. .99 .55
49 DESSUS DE DIVAN plastique 79" et 84". Prix orig. 3.49 .88
5 CENTRES DE DENTELLE plastique blanc. 36". Prix orig. 1.09 .55
1 DESSUS DE DIVAN plastique clair. 72". Prix orig. 6.75 3.33
1 DESSUS DIVAN 3 coussins. Clair. 72". Prix orig. 7.99 5.55
2 DESSUS DIVAN carrés, 1 droit, 1 gauche. 60". Prix orig. 6.75 3.33
2 DESSUS DIVAN carrés, droit. 60". Prix orig. 8.99 5.55
2 DESSUS DE DIVAN ronds, 1 droit, 1 gauche. 60". Prix orig. 8.25 4.44
2 DESSUS DIVAN ronds, 1 droit, 1 gauche. 54". Prix orig. 7.75 3.33
1 DESSUS DE DIVAN rond. Gauche. 60". Prix orig. 4.95 1.55
1 DESSUS DE FAUTEUIL 30". Prix orig. 4.95 1.55
1 DESSUS FAUTEUIL, GAUCHE. Prix orig. 4.95 1.55
2 DESSUS FAUTEUILS DROITS. Prix orig. 4.75 1.55
11 MATELAS contour plastique blanc. 27 x 54. Prix orig. 2.99 1.88
5 RIDEAUX chambre de bains plastique. Pêche et rose. Prix orig. 1.99 .55
11 RIDEAUX CUISINE, cottage, plastique. Prix orig. 1.99 1.11
Paquet, articles de plastique, rez-de-chaussée.

- 41 BILLES DE LAINE Beehive. 3 et 4 plis. 1 once, couleurs déssorties. Prix orig. .65 .44
4 BILLES DE LAINE 4 plis, 1 once. Rouge vin, bleu et brun. Prix orig. 1.95 1.33
4 LAINES BLEU, 1 once. Prix orig. .55 .33
18 LAINES 2 onces, Fleetkint, brun ou vert. Prix orig. 1.00 .66
Paquet, laine, rez-de-chaussée.

- 8 TRESSERES DE CHEVEUX, 4 blondes, 2 auburn, noir et gris. Prix orig. 3.99 2.66
26 COUSSINETS pour bretelles de soutien-gorge, noirs. Prix orig. .25 .08
34 COUSSINETS pour bretelles de soutien-gorge, noirs. Prix orig. .59 .22
14 BOBINES pour machines à coudre. Prix orig. .49 .22
13 GROS BOUTONS pressions ajustables. Prix orig. .25 .08
64 CRAIES POUR TAILLEURS. Prix orig. .05 3.11
9 PIECES pour habits ou robes. Prix orig. .25 .11
Paquet, boutons, rez-de-chaussée.

- 4 BOITES DE MOUCHOIRS blancs avec dentelle. Prix orig. 1.39 .88
1 BOITE DE MOUCHOIRS. Prix orig. 1.00 .33
2 MOUCHOIRS BLANCS, toile Irlandaise. Prix orig. 2.25 1.11
2 MOUCHOIRS BLANCS toile Irlandaise. Prix orig. 1.99 1.11
1 COLLETS ROBES, blanc pois roses. Prix orig. 2.50 1.11
1 PLASTRON blanc rayé jaune. Prix orig. 2.50 1.11
2 VOILES D'ELISE ronds, blancs. Prix orig. .69 .22
Paquet, rubans et dentelle, rez-de-chaussée.

- 2 PAIRES DE BAS Supp-Mose, blancs extra larges. Prix orig. 4.95 2.88
16 PAIRES DE BAS à motifs, 8 1/2 et 11. Prix orig. 1.50 .55
68 PAIRES DE BAS meche Kayser, gris, 9 à 11. Prix orig. 1.19 .77
31 PAIRES DE BAS Hanes, meche noire, taupe, pacific, 8 1/2 à 11 1/2. Prix orig. 1.50 .88
25 PAIRES DE BAS Hanes, meche noir, taupe, pacific, 10 1/2 et 11. Prix orig. 1.65 .88
50 PAIRES DE BAS Hanes, nylon argent, noir, 9 1/2 à 11 1/2. Prix orig. 1.65 1.33
40 PAIRES DE BAS Duchess noir et chocolat. Prix orig. 1.50 .33
29 PAIRES DE BAS nylon bronze et nuit. 9 et 11. Prix orig. 1.00 .44
10 PAIRES DE BAS Caméo meche beige Glow. 8 1/2 et 11. Prix orig. 1.50 .66
20 PAIRES DE BAS soie beige et tropic. Couture. 8 1/2 et 9. Prix orig. 1.50 .66
14 PAIRES DE BAS soie beige et taupe, 11 avec couture. Prix orig. 2.50 1.22
6 PAIRES COLLANTS beige et brun. M et G. Prix orig. 2.99 1.22
139 PAIRES DE BAS GoGo, teintes assorties. 8 1/2 à 11. Prix orig. 1.99 .88
Paquet, bas pour dames, rez-de-chaussée.

- 3 PAIRES FAUX CILS Max Factor. Prix orig. 4.95 2.55
6 VERNIS A ONGLES Max Factor. Prix orig. 1.05 .55
8 VERNIS A ONGLES Max Factor. Prix orig. 1.20 .66
5 VITA NIGHT CREAM. Prix orig. 3.25 1.66
2 RECHARGES PARFUM Robe d'un Soir. Prix orig. 6.50 3.22
2 EAUX COLOGNE vert et blanc. Prix orig. 6.50 3.22
2 PARFUMS Robe d'un Soir. Prix orig. 9.50 4.77
2 VAPORISATEURS. Robe d'un Soir pour le soc. Prix orig. 8.50 4.22

REZ-DE-CHAUSSEE

- 6 PARFUMS pour le bain Givenchy. Prix orig. 5.00 2.55 et 8.00 et 3.77
13 RECHARGES compacts Max Factor. Prix orig. 1.25 .66
8 COMPACTS Max Factor. Prix orig. 2.00 1.11
11 LIQUIDE TRACER pour papière Max Factor. Prix orig. 1.95 .88
12 ROUGES A LEVRES Stendhal. Prix orig. 3.75 1.88
4 COFFRETS pour garçons. Prix orig. 1.95 .44
12 DISSOLVANT en coussinets pour les ongles. Prix orig. .98 .22
2 RECHARGES PARFUM Chantilly. Prix orig. 4.50 2.22
1 PARFUM Chantilly. Prix orig. 6.00 3.11
3 RECHARGES parfum Flatterie. Prix orig. 4.50 2.22
2 LOTIONS après barbe Fougère Royale. Prix orig. 4.50 2.22
4 COMPACTS Coty. Prix orig. 2.00 1.11
5 RECHARGES COMPACTS Coty. Prix orig. 1.35 .66
1 PARFUM PARIS Coty. Prix orig. 12.50 6.22
2 COLOGNES Origan. Prix orig. 4.50 2.22
3 VAPORISATEURS COIFFANT. Max Factor. Prix orig. 1.75 .88
2 RECHARGES Eau vaporisateur Le De Givenchy. Prix orig. 7.50 3.77
2 POUVRE DE TOILETTE, Le De Givenchy. Prix orig. 7.50 3.77
6 RECHARGES COMPACTS Du Barry. Prix orig. 1.25 .66
2 EAU DE LANVIN pour hommes. Prix orig. 6.00 3.11
1 POUVRE PARFUM Shalimar. Prix orig. 2.50 1.22
2 VAPORISATEURS Chant d'Arôme. Prix orig. 6.00 3.11
3 VAPORISATEURS Vol de Nuit. Prix orig. 6.00 3.11
Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.

- 90 CHAPEAUX de paille et de tissu unis ou de couleurs. Prix orig. 6.99 à 7.99 1.88
Paquet, chapeaux, rez-de-chaussée.

DEUXIEME ETAGE

- 75 CHAPEAUX de paille, tissus variés et imprimés. Prix orig. 12.99 à 15.99 5.88
150 CHAPEAUX variés de formes et couleurs. Nouveaux. Prix orig. à 10.99 3.88
Paquet, chapeaux, 2e étage.
- 4 IMPERMEABLES de plastique ciré noir. Fermeture avant, avec capuchon. 2/10, 2/12. Prix orig. 9.99 4.88
11 ROBES DE NUIT en coton imprimé, rose et bleu. Petite dans l'adolescente. Prix orig. 2.99 1.88
21 MANTEAUX de lainage assortis, unis, plaids, et tweed. 5/9, 4/8, 5/10, 5/12, 2/14. Prix orig. 24.99 10.88
Paquet, salon Juvenile, 2e étage.

- 3 COSTUMES de tricot rouges, jupe marine. 4, 5 et 6 ans. Prix orig. 19.99 12.88
2 COSTUMES tricot rouges, jupe marine. 4 et 6. Prix orig. 19.99 12.88
2 COSTUMES tricot roses, 4 et 6. Prix orig. 19.99 12.88
3 COSTUMES blancs jupe rouge. 4, 6 et 8. Prix orig. 13.99 8.88
3 ENSEMBLES velours côtelé. Bleu 3 et rouge 4 et 5. Prix orig. 7.99 3.88
8 ROBES MONDRIAN blanches motifs couleur. 1/4, 3/5, 1/6, 3/6. Prix orig. 10.99 4.88
2 ROBES MONDRIAN blanches. 1/2, 1/3. Prix orig. 9.99 4.44
5 ROBES DEUX PIECES, grises, 2, 4, 2/6, 1/6. Prix orig. 7.99 3.33
4 HABITS DE COTON bleu. 4 ans. Prix orig. 12.99 7.88
8 ENSEMBLES TRICOT coton vert. 2X, gris 1/3, 2/4, 3/6. Prix orig. 5.99 2.88
4 GILETS orlon blanc. 1/2, 1/6 et 2/6. Prix orig. 8.99 3.88
Paquet, salon Bambino, 2e étage.

TROISIEME ETAGE

- 268 BILLES Zoom-O-Matic pour pratiquer vos lancers. Elastique de 25 pieds. Prix orig. .99 .77
Paquet, articles de sport, 3e étage.
- 44 ENSEMBLES DE GOLF pour enfants. Tout en plastique. Prix orig. .99 .44
Paquet, jouets, 3e étage.
- 2 PLAQUETTES Ste-Famille. Prix orig. 8.39 3.44
50 FLEURS POMMIER. Prix orig. 8.50 3.66
50 FLEURS POMMIER. Prix orig. 1.69 .33
75 FLEURS DE CHRYSANTHEMES. Prix orig. 1.19 .22
50 GLEULES. Prix orig. .79 .44
144 FLEURS VARIEES. Prix orig. 1.59 .33
150 FLEURS JONQUILLES. Prix orig. .19 .05
50 AZALEES BLANCHES. Prix orig. 1.69 .33
75 FRUITS DE VINYLE. Prix orig. .39 .11
Paquet, ornements d'église, 3e étage.

- 20 VERGES DE SIMILI-CUIR pour robes, beige et brun. Largeur 45". Prix orig. 3.99 2.22
38 VERGES DE CHIFFON imprimé tons irisés. Bleu, rose et jaune. Largeur 54". Prix orig. 3.99 2.22
28 VERGES SUEDE verte, beige, noire. Largeur 36 pouces. Prix orig. 2.99 2.22
Paquet, tissus à la verge, 3e étage.

QUATRIEME ETAGE

- JOLIES DEBARBOUILLETES en ratine épaisse 12 x 12. Prix orig. .79 .22
SERVIETTES DE BAIN, bleu, aqua, jaune, rose, brun. Prix orig. 2.29 .77
Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.

QUATRIEME ETAGE

- ENSEMBLE DE BAIN deux-pièces descente et dessus de siège de toilette. 18" x 30". Prix orig. 3.99 1.33
TAPIS DE JUTE à rayures, réversible. 18" et 22 1/2". Prix orig. 1.09 v. lin. et 1.69 .77
1 COUPON de tapis 100% nylon beige 28" x 9". Prix orig. 31.89 12.88
1 COUPON de tapis 100% laine or. 38" x 148". Prix orig. 59.99 12.88
1 COUPON tapis 100% laine extra-pesant. 44" x 12". Prix orig. 145.99 49.88
1 COUPON de tapis 100% nylon bleu. 4 x 12". Prix orig. 47.99 24.88
1 COUPON tapis 100% laine 3'6" x 6'. Prix orig. 19.99 8.88
1 COUPON tapis tweed beige et brun 3' x 8'. Prix orig. 29.39 12.88
1 COUPON tapis 100% laine or. 2' x 8'10". Prix orig. 18.67 8.88
1 COUPON tapis 100% laine or. 2'3" x 6'6". Prix orig. 16.39 8.88
1 COUPON tapis 100% nylon beige 18" x 12". Prix orig. 18.49 8.88
1 COUPON tapis 100% nylon bleu. 16" x 12". Prix orig. 17.30 8.88
1 COUPON tapis 100% laine orange brûlée. 16" x 12". Prix orig. 25.99 8.88
1 COUPON tapis 100% laine beige 13" x 12". Prix orig. 17.49 8.88
1 COUPON tapis 100% nylon bleu foncé 21" x 12". Prix orig. 23.39 12.88
1 COUPON tapis 100% laine Geneva 22" x 12". Prix orig. 32.89 12.88
1 COUPON tapis 100% laine beige 22" x 12". Prix orig. 26.39 12.88
1 COUPON tapis 100% nylon vert olive. 23" x 12". Prix orig. 27.69 12.88
1 LOT DE COUPONS PRELART imprimé à prendre le coupon complet. Prix orig. .69 v.c. à 1.19 .33
1 LOT DE COUPON PRELART incrusté à prendre le coupon complet. Prix orig. 1.79 v.c. à 2.89 .88
200 ECHANTILLONS de prélat quailite variée. 18" x 18". Prix orig. .39 à .79 .03
8000 TUILLES, prélat vinyle amianté planchette épaisseur 1/16 ou .80 9" x 9". 6" x 18", 4 1/2" x 18". Prix orig. .13 à .28 .08
Paquet, tapis, 4e étage.

CINQUIEME ETAGE

- 25 TABLES DE SALON comprenant tables à café, étagères tables de bout dans les styles modernes, provincial français, italien. Prix orig. 44.99 à 89.99 29.88
Paquet, meubles, 5e étage.

ANNEXE PAQUET

- 60 JUPES DE FEUTRE et de lainage, droites et par plis. Balance de saison. Orange, jaune et noir. 8/7, 6/9, 2/11, 14/13, 10/13, 10/17. Prix orig. 8.99 à 10.99 1.11
15 PANTALONS velours côtelé noir. 18, 1/10, 1/12, 1/16, 7/18, 4/20. Prix orig. 8.99 1.11
136 PAIRES BAS NYLON meche teinte coco. 8 1/2 à 11. Prix orig. .69 .22

PLACE LAURIER

- 50 ROBES DE CREPE, modèles saisonniers, marine, vert, rouge vin. 4.5, 8.7, 14.9, 12/11, 10/13, 2/15. Prix orig. jusqu'à 25.00 6.88
15 ROBES DE LAINE et de crêpe. Rose, bleu, vert. 3/7, 2/9, 3/11, 4/15, 1/16, 1/18, 1/20, 1/24, 1/25. Prix orig. jusqu'à 25.00 2.88
23 ROBES ET DEUX-PIECES 100% laine, manches 3/4 ou longues. Gris, brun, vert et bleu. 3/7, 2/9, 2/11, 4/13, 1/15, 2/19, 2/14, 2/16, 1/18, 1/20, 2/22. Prix orig. 40.00 9.88
Paquet, robes, PLACE LAURIER.

- 7 ENSEMBLES imperméables, manteau, jupe et gilet, en papeline imperméabilisée. Antilope, marine et vert. 27, 29, 1/11, 2/13. Prix orig. 45.00 29.88
4 MANTEAUX et robe de toile ceinturée au dos. Robe de toile quadrillée assortie marine. 1/5, 1/7, 1/9, 1/11. Prix orig. 49.99 29.88
6 MANTEAUX LAINE et worsted, marine, bleu et beige. 3/7, 2/9, 1/11. Prix orig. 59.99 29.88
3 MANTEAUX 100% worsted de laine pour le printemps. Blanc 8 ans, gris perle 10 ans, noir 14 ans. Prix orig. 89.99 49.88
1 MANTEAU DE TWEED 100% laine beige, lilas blanc. Prix orig. 110.00 55.
17 TAILLEURS deux et trois pièces, tricot de laine. Manches courtes et longues. Beige, bleu, rose. 2/8, 3/10, 3/12, 4/14, 3/16, 2/18. Prix orig. jusqu'à 45.00 16.88
Paquet, manteaux, PLACE LAURIER.

- 40 PANTALONS St-Tropez en velours côtelé, chambeau, gris et vert. Tailles 8 à 14 ans. Prix orig. 7.99 4.44
Paquet, vêtements sport pour dames, PLACE LAURIER.
- 12 HABITS pour garçons tricot double ou en toile beige et marine. 4/2, 3/3, 1/3x, 1/4, 1/5, 1/6, 1/6x. Prix orig. 11.99 à 17.99 6.88
7 MANTEAUX de printemps pour garçons. Beige seulement. 1/12, 2/18, 1/24 mois. 1/2, 1/3, 1/3x. Prix orig. 14.99 4.88
15 ROBES pour fillettes, tissu uni ou quadrillé. Bleu, gris et rose. 1/4, 3/5, 5/6, 6/6x. Prix orig. 6.99 à 12.99 3.88
Paquet, L.A.B.C. PLACE LAURIER.

EN VENTE DEMAIN AU COMPTOIR SEULEMENT - AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

LE CONGRES DE FONDATION DE LA FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC

De notre envoyée spéciale Lise LACHANCE



Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. René Lévesque, était le conférencier invité au congrès de fondation de la Fédération des femmes du Québec tenu à Montréal, en fin de semaine. Nous le voyons ici en compagnie de sa femme, de Mme Thérèse Casgrain, coordonnatrice du congrès et de Mme Jean Drapeau, épouse du maire de la métropole.

"Les vieux murs de la discrimination des sexes sont en train de s'écrouler"

René Lévesque

M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être social, a déclaré en fin de semaine que la Fédération des femmes du Québec constituera un regroupement utile et donnera des résultats féconds si elle évite de livrer les combats qu'elle a déjà eus, c'est-à-dire de féconder les portes ouvertes.

Sauf pour les fossiles et les esprits distraits, il est de plus en plus évident que les vieux murs de la discrimination des sexes sont en train de s'écrouler, a poursuivi le ministre. Les batailles préliminaires ont déjà été gagnées. Les femmes sont entrées de plein pied dans les usines, les bureaux, les cabinets parlementaires, les journaux, la télévision, etc. La furie des suffragettes n'est donc plus nécessaire et les femmes ne doivent pas s'unir uniquement parce qu'elles sont femmes.

Le conférencier a souligné qu'il faut accepter le changement apporté à la société par ce nouveau statut de la femme, mais se méfier des structures défectueuses.

Le ministre de la Famille et du Bien-être social attribue à deux facteurs la révolution de la condition de la femme : l'instruction et le travail.

INSTRUCTION
"Il a fallu attendre jusqu'en 1961 pour que, dans le Québec, les collèges féminins soient admis aux subventions normales du gouvernement, donc que l'éducation supérieure des filles soit considérée comme aussi importante que celle des garçons", a dit M. Lévesque, ajoutant qu'actuellement les jeunes filles envahissent les facultés. "Il faudra faire coexister cet appétit croissant des femmes pour les carrières avec leur mission de mères". D'où le besoin de redéfinir la famille et la place de la femme dans la société.

TRAVAIL
Au Canada, 10% de la population totale est constituée de femmes qui travaillent. On en compte 200.000 à Montréal et dans la banlieue. Et le tiers de ce nombre est marié. Depuis les deux dernières guerres, les femmes ont pris l'habitude de travailler à l'extérieur par dizaines de milliers. Cet enrichissement sans précédent pour la société nécessite la création de services, afin que le développement se fasse avec harmonie.

Si la femme est acceptée maintenant sur un pied d'égalité avec l'homme, il n'en demeure pas moins que son travail n'est pas toujours évalué selon le même principe. Il importe donc, a souligné le ministre Lévesque, de réaliser le plus tôt possible la mise en pratique de "A travail égal, salaire égal" et "A compétence égale, promotion égale". Des congrès de maternité devraient aussi être institués, ils constituent le point de départ civilisé de la femme sur le marché du travail.

PAIX SUR LA PLANCHE
Le conférencier a énuméré plusieurs domaines où une action s'impose : la formation des aides familiales, la création de garderies et de jardins d'enfance, le "chantage" de l'allocation pour garder les jeunes aux études, le budget des familles aux prises avec les ventes à pression, l'institution d'organismes de protection du consommateur contre le vol organisé de certains commerces, la santé, le logement. Ce dernier item est particulièrement important, a dit le ministre, car en 25 ans, notre population est devenue urbaine dans une proportion de 80%. Nous sommes donc en face de villes-champignons avec tout ce que cela entraîne : taudis, délinquance, santé dégradée.

L'ancien journaliste croit que la Fédération des femmes du Québec peut beaucoup pour tous ces problèmes. "En canalisant les supériorités que possèdent les femmes sur les hommes (par exemple cette préoccupation des choses belles et non seulement utiles), l'organisme aidera à faire dans ce Québec où nous sommes une société vivable".

Après avoir félicité les pionnières qui ont brisé les barrières artificielles entourant les femmes il y a 15-20 ans et rendu un hommage particulier à Mme Thérèse Casgrain, "cette grande dame qui m'honore de sa redoutable et précieuse amitié", le ministre a souligné que devant cette révolution fondamentale, hommes et femmes doivent se civiliser et s'humaniser de plus en plus, ensemble, main dans la main. "Vous êtes responsables de cette mission, a-t-il dit. Aidez-nous en faisant des pressions".

Ne se départissant pas de l'esprit qu'on lui connaît, l'homme d'Etat a conclu en disant : "Le gouvernement n'aurait pas d'objection à consulter la Fédération des femmes du Québec, mais il est sûr que cela ne sera même pas nécessaire car vous savez comment vous faire entendre".

"La F.F.Q. ne doit pas devenir seulement un organe de revendication"

Thérèse Casgrain

Un nouveau corps intermédiaire est né à Montréal, en fin de semaine, avec la Fédération des femmes du Québec. Plus de 325 congressistes venues de 12 régions de la province et comprenant des déléguées d'associations aussi bien que des femmes ne faisant partie d'aucun mouvement ont participé à la fondation de cet organisme qui veut travailler au bien commun et plus spécialement à l'avancement de la femme... de concert avec les hommes si cela s'impose.

Après l'étude des statuts, des règlements et de l'orientation à donner à la Fédération, on a procédé à l'élection des 16 membres du conseil d'administration. Le ton s'est élevé par moment, mais tout se passa dans l'ordre, avec démocratie. Les suggestions des congressistes, cependant, devront être étudiées par le nouveau Conseil et être soumises au lieutenant-gouverneur dans un statut amendé, car il n'est pas possible de modifier le statut sans l'approbation du vice-roi.

Tels qu'ils apparaissent sur la charte, les buts de la Fédération des femmes du Québec consistent à :

1) Grouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale;

2) renseigner, à cette fin, les membres sur les buts sociaux que poursuivent d'autres membres, sur les travaux de recherches déjà accomplis ou déjà en action et sur l'action immédiate que songe à adopter un ou des membres à l'occasion d'une situation donnée;

3) coordonner, à cette fin, le travail déjà entrepris par les membres afin de favoriser une plus grande unité d'action et susciter à son tour tout programme d'action qu'elle jugera bon d'entreprendre ou qui s'imposera, selon les circonstances.

de déterminer le nombre exact de membres, pour la bonne raison que plusieurs associations féminines attendent les rapports de leurs déléguées avant de décider de leur adhésion. Les membres individuels se sont cependant inscrits nombreux.

AUTONOMIE RESPECTEE

Me Alice Desjardins, membre du comité de la charte, a rappelé aux congressistes que la Fédération n'aura en rien l'autonomie des groupes membres. "Elle veut coordonner le travail qui se faisait au niveau des associations déjà existantes", a-t-elle dit. Puis, plusieurs personnes n'appartenant pas à des associations, la Fédération est heureuse de les accueillir à titre individuel.

Nous sommes donc en présence de deux catégories (si nous exceptons les membres honoraires qui ne paient pas de cotisation et n'ont pas droit de vote) : les membres collectifs et les membres individuels.

Ces derniers se divisent en deux classes. La classe "A" est constituée des simples citoyennes qui veulent exercer leur voix à celle du groupe. Tout membre collectif c'est-à-dire toute association, peut choisir parmi ses propres membres un nombre de personnes fixé selon son importance numérique, pour devenir membres individuels classe "B". Cela afin de donner à chaque groupe une représentation et un nombre de voix proportionnels à son importance.

Si un membre collectif démissionnait, il en résulterait ipso facto la démission de ses membres individuels classe "B".

TOUTE LA PROVINCE

Sur les 16 administratrices, 5 sont choisies parmi les membres individuels classe "A" dont au moins une résidente hors de Montréal. Les autres doivent être déléguées par leur association. Sur ces 11 dernières, un minimum de trois doivent résider hors de la région de Montréal. Leur terme est de deux ans et aucune ne peut être élue pour plus de deux mandats consécutifs.

Les règlements de la F.F.Q. spécifient qu'au moins une des trois vice-présidentes devra être choisie parmi les administratrices demeurant en dehors de la métropole. Toutes ces précautions visent à assurer une meilleure représentation de toute la province. Car la

Fédération est l'affaire de toutes les femmes du Québec.

ASSOCIATIONS

Sur la liste des associations les plus importantes qui ont adhéré au nouvel organisme, mentionnons le Montreal Council of Women, 90.000 membres; la Confédération des syndicats nationaux, 60.000; les Dames de Ste-Anne, 175.000; l'Union catholique des femmes rurales, 24.952; l'Association coopérative féminine du Québec, 3.000; la Fédération des unions de famille, 3.000; le Mouvement des travailleurs chrétiens, 1500; la Ligue catholique féminine, 800; la Young Women's Christian Association, 6.000 et plusieurs autres.

IL Y A UN AN

On sait que l'idée de cette Fédération des femmes du Québec est née en avril 1965, lors des fêtes marquant, à Montréal, le 25^e anniversaire du droit de vote de la Québécoise. On avait alors organisé deux jours d'étude sur la situation actuelle de la femme du Québec aux points de vue social, économique et juridique. Une résolution avait été adoptée à l'unanimité par les quelque 400 femmes présentes quant à la création d'une fédération. On avait confié la mise sur pied de l'organisme aux responsables du colloque. Mme Thérèse Casgrain dont le nom est lié depuis 45 ans aux luttes de la femme pour ses droits était donc devenue coordonnatrice du Comité provisoire. Elle est maintenant membre honoraire de cette Fédération qu'elle a aidé à mettre au monde.

Le conseil d'administration de la Fédération

Les noms des 16 membres élus au Conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec pour l'année 1966-67, ont été annoncés hier à la suite de la séance des élections présidée par Mme Jeanne Warren, avocate.

Le Conseil est formé comme suit: Me Réjeanne Colas, Mmes Rita Cadieux, Fernande Cantero, Raymonde Roy, Cécile Labelle, Lise Trudeau, Mmes Colette Beauchamp, Monique Bégin, Luce Dumoulin, Nicole Forget, Lise Rousseau, toutes de Montréal; Mme Odette Dick de Québec; Mme Simone Chartrand de Longueuil; Mme Marie Gingras et Mme Pauline Larochelle, de Sherbrooke; Mme Germaine Goudreau, de Nicolet. Afin d'assurer la continuité

de la Fédération des Femmes du Québec, les membres fondateurs réunis en séance plénière ont élu neuf membres du comité d'organisation du congrès de fondation.

Le choix de l'exécutif a été reporté à mercredi alors que cette nomination aura lieu au cours d'une assemblée réunissant tous les membres du Conseil, au Tennis Club de Montréal.

VERRES de CONTACT EXAMEN de la VUE

OPTOMÉTRISTE J.M. Léveillé O.D. Paquet - 5^e étage

POUR RENDEZ-VOUS Tel: 524-5121 local 305

Paquet

L'orientation de la Fédération

Le statut de la femme : problème numéro un

Trente associations représentant plus de 200.000 femmes et plusieurs membres individuels ont demandé à la Fédération des femmes du Québec d'étudier particulièrement, cette année, par ordre d'importance : le statut de la femme; l'augmentation et la redistribution des allocations familiales; la formation et la législation s'adressant aux aides familiales; la formation de la main-d'œuvre féminine pendant et après l'éducation des enfants, de même que les chances de formation professionnelle dans l'entreprise; la parité de salaire; les amendements au code civil concernant la reconnaissance de la pleine capacité juridique de la femme mariée et de l'autorité parentale; une enquête provinciale sur la main-d'œuvre féminine; la sécurité d'emploi pour le travail à temps partiel et la sécurité d'embauche chez les femmes de plus de 50 ans.

Ces thèmes ont été choisis sur une liste d'une vingtaine de sujets de brûlante actualité extraits de la presse au cours de la dernière année. Ils soulèvent donc de lourdes interrogations chez la femme quant à l'action possible à entreprendre dans ces domaines.

L'après-midi de samedi a été consacré en grande partie à l'étude de l'orientation de la Fédération, sous la présidence de Mme Gabrielle Hotté, responsable de l'éducation à la C.S.N.

LE STATUT DE LA FEMME

Mme Fernande St-Martin, journaliste, rédactrice en chef de la revue "Châtelaine", a traité du premier sujet proposé, soit le statut de la femme. A son avis, il est urgent que la Fédération des femmes du Québec réclame et même tente de collaborer avec les autorités provinciales pour mettre sur pied une enquête approfondie sur le statut de la femme dans notre milieu. Mme St-Martin a fondé son argumentation sur plusieurs raisons :

1) la société, particulièrement au Québec, se transforme à un rythme effréné vers les plans idéologique, psychologique, industriel et social. "Quelle que soit la façon dont on envisage le rôle de la femme dans cette société, a-t-elle dit, il demeure essentiel de connaître ses besoins et ses aspirations avant d'entreprendre toute action cohérente pour l'aider à s'épanouir".

2) manque tragique d'information de base sur la condition de la femme.

3) besoin d'éveiller l'attention de nos interlocuteurs sociaux, les hommes. Car "même les plus dynamiques et les plus évolués voient dans la femme la source d'une infinité de problèmes. D'autre part, ils conservent de la femme un certain nombre d'images traditionnelles qu'ils voudraient perpétuer". Pour quoi ?

Au dire de la journaliste, cela sert fort bien leur égoïsme naturel et un certain besoin de sécurité comblé par l'image maternelle qu'ils désirent retrouver inchangée chez la compagne de leur vie. Une enquête est donc urgente pour leur ouvrir les yeux. car ils reconnaissent volontiers l'éloquence des statistiques!

4) selon Mme St-Martin, une telle enquête serait aussi importante pour les femmes elles-mêmes. Elle leur permettrait de se connaître entre elles, de se solidariser en vue d'entreprendre une action qui corrigerait les difficultés auxquelles elles ont à faire face tout en engageant la société sur des voies fructueuses.

importante pour les femmes elles-mêmes. Elle leur permettrait de se connaître entre elles, de se solidariser en vue d'entreprendre une action qui corrigerait les difficultés auxquelles elles ont à faire face tout en engageant la société sur des voies fructueuses.

ALLOCATIONS FAMILIALES
L'augmentation et la redistribution des allocations familiales ont fait l'objet d'une étude de la part de Mme Denise Payeur. La conférencière a invoqué la nécessité de maintenir le taux de natalité menacé par les contraceptifs, de même que le besoin d'assurer un niveau de vie convenables aux familles, comme raisons motivant l'augmentation et la redistribution des allocations. Elle suggère au gouvernement provincial de récupérer les \$170 millions que le fédéral verse chaque année aux enfants du Québec et de doubler cette somme. Il faudrait également, dit-elle, établir la priorité des besoins quant au rang et à l'âge des enfants. Selon elle, l'allocation à l'ainé pourrait être supprimée.

AIDES MENAGÈRES
La directrice de l'Association des aides ménagères, Mme Jacqueline St-Georges, avait préparé un travail sur la formation et la législation des jeunes filles en service domestique. Elle a insisté sur l'importance de revaloriser la profession par une meilleure formation et de trouver une formule faisant disparaître la relation traditionnelle maître-serviteur.

LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE
Traitant de la main-d'œuvre féminine, la sociologue Monique Bégin a recommandé l'organisation de cours donnant une formation qui répondent aux normes officielles et mène à des reconnaissances officielles et non à rabais. La mise sur pied de ces cours apporterait

un élargissement du modèle culturel plus ou moins rigide qui liait les hommes et les femmes dans des rôles distincts et opposés. A son avis, cet élargissement est une nécessité vu la complexité de plus en plus grande d'une société hautement industrialisée où l'éventail des métiers et des tâches économiques est plus nuancé que jamais et où la technologie libère certains secteurs et force à la spécialisation.

SALAIRE
Le dernier sujet étudié est le 5^e choisi par les membres de la F.F.Q. : la parité de salaire. Mme Chantal Perrault-Germain a cité à cet égard des chiffres fort intéressants : 25 pour cent de la main-d'œuvre féminine totale se recrute dans les services, le commerce et les communications; 50 pour cent de la main-d'œuvre féminine est mariée, ce qui crée l'urgence d'un bon système de garderies et d'aides familiales; il y a de 25 à 28 pour cent d'écart entre les salaires des femmes et ceux des hommes.

Après avoir déclaré que ce problème n'est pas propre au Canada mais se retrouve dans le monde entier, Mme Germain a souligné que, pour obtenir de meilleures conditions de travail, il est nécessaire que les femmes se regroupent, étudient les causes de cette disparité de salaire et exigent de leurs compagnes des qualifications plus adéquates. La sécurité et les années de travail devraient être considérées, a-t-elle dit, afin qu'une compétence égale corresponde un salaire égal.

RESOLUTIONS
Deux résolutions du conseil d'orientation ont été adoptées à l'unanimité. La première demande que, pour la première année, la Fédération élabore une politique générale de l'organisme. La seconde déclare que la Fédération ne peut entreprendre aucune action externe sur les cinq thèmes choisis. Elle préparera une étude de ces sujets et en fera connaître les résultats — de même que les moyens d'action proposés — lors de la prochaine réunion.

Cette rencontre aura lieu possiblement en octobre 1966.

Grandeurs 1-6

9308 SIZES 1



Marian Martin

Ce patron comprend deux magnifiques modèles, pour votre fille.

Robe à jupe plissée ainsi que blouson et short, que vous confectionnerez dans un tissu uni ou à motifs de jeunes.

Le patron 9308 se vend grandeurs : 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

AVISEZ-NOUS DE VOTRE NOUVELLE ADRESSE



Nous nous faisons un point d'honneur de distribuer nos excellents produits de santé, quelle que soit l'adresse de nos clients... une gracieuseté de la laiterie la plus progressive.

COMPOSEZ MAINTENANT

529-8891

DEUX LAITERIES A VOTRE SERVICE

LAITERIE City DAIRY LTEE

LAITERIE et Citadelle 275 BOUL. HAMEL "LA SANTÉ PAR LA QUALITÉ"

P. & M. Boucher

1024, rue St-Jean — Près de la Porte St-Jean

CORSETERIE ET LINGERIE

Un personnel spécialisé est à votre service

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9.30 P.M.

AUCUN PROBLÈME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIÈRE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

LA CHRETIENNE • LA CHRETIENNE • LA CHRETIENNE • LA CHRETIENNE

Congrès de théologie

ROME (CCC) — Un congrès international sur la théologie du deuxième Concile du Vatican se déroulera à Rome du 26 septembre au 1er octobre 1966.

Parmi les thèmes abordés, il y aura notamment : le mystère de l'Eglise; le collège épiscopal; la Vierge Marie et l'Eglise; la présence de Dieu dans l'Assemblée du culte; l'attitude de l'Eglise à l'égard des religions non chrétiennes; l'écriture Sainte et Tradition; la liberté religieuse; le fondement théologique du dialogue de l'Eglise avec le monde; l'oecuménisme.

Le Comité de direction du Congrès comprend les quatre Recteurs des Universités pontificales de Rome (grégorienne, du Latran, de la Propagation de la Foi, de saint Thomas d'Aquin), et les recteurs des collèges universitaires de Saint Anselmo et de Saint'Antonio.

La langue officielle du Congrès sera le latin et les plus éminents théologiens du monde entier prendront part à cette assemblée.

Jubilés

Le 19 mai prochain, la Congrégation des Soeurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie, Bon-Pasteur, célébrera dans l'Allegresse les jubilés religieux de Sr Ste-Berthe (Anne-Marie Dery, de l'ancienne-Lorette, Québec); Sr Marie-du-Saint-Esprit (Mélodie Blouin, St-Jean, I.O.); Sr Marie-de-Jésus (Elmina Fortin, St-François, Beauce); Sr St-Joseph-de-la-Sainte-Famille (M-Louise Filion, St-Jerome, Matane); Sr St-Pierre (Alexina Brassard, St-Dominique, Jonquière); Sr St-Séraphin (Rose-Délina Lapierre, St-Jérôme, Matane); Sr St-Télesphore (Antoinette Poquin, St-Hippolyte, Wottonville); qui verront étinceler le diamant de leur "soixantième" anniversaire de leur profession religieuse.

L'or du "cinquantième" brillera pour

Sr Ste-Joséphine (M-Jeanne Broullant, St-Etienne, Malbaie, Charlevoix); Sr Marie-Bernard (Prudentienne Michaud, St-Michel, Bellechasse); Sr Ste-Cécile (M-Blanche Goulet, St-Roch, Québec); Sr St-Pierre-de-Rome (M-Louise Poulin, St-François, Beauce); Sr St-Wilfrid (Alice Donovan, St-Georges, Beauce); Sr St-Denis (Albertine Boucher, St-Jean-Baptiste, Sherbrooke); Sr St-Grandmont (Champain); Sr St-Omer (Bernadette Fortin, Cap St-Ignace, Montmagny); Sr St-Jean-de-Matha (Alice Arcand, Batiscan, Champlain).

Une messe solennelle d'actions de grâce sera célébrée jeudi, jour de l'Ascension, à 9 h., a.m. en la chapelle de la Maison-Mère, 1080, Lachetrotière, Québec 4.



Victime expiatrice

Par sa vocation de victime expiatrice, Catherine de Saint-Augustin assumait la tâche de purifier la colonie naissante du Canada. Sa générosité rendit les âmes plus belles et plus fécondes. On l'admire parce qu'elle se compromet pour le salut des autres, comme le Christ, sans égard pour elle-même.



L'image de Catherine est une source d'émulation pour nous tous, à une époque où nous sommes exposés aux embûches du matérialisme jouisseur, aux mille craintes d'un monde tourmenté.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 11 (74)

Pavillon de la couleur

Plusieurs compagnies canadiennes, dont quatre d'Edmonton, qui fabriquent des produits chimiques, construiront un pavillon de \$750,000 à l'Exposition universelle de Montréal. Le pavillon portera le nom de Kaledoscope chimique et traitera de la couleur.

Retraite fermée

Du 29 avril au 1er mai (vendredi), soit au dimanche après-midi, la retraite fermée pour Veuves prêchée par le R.P. Philippe-M. trépanier, c.s.c. Pour tous renseignements, s'adresser à la Directrice, Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, Maison Notre-Dame-du-Rosaire, C.P. 358, Sainte-Marie de Beauce, Téléphone: 387-2742.



● LONDRES: Les membres de la chorale de la cathédrale Washington se tiennent près de la tombe du soldat inconnu dans l'abbaye de Westminster au cours des cérémonies marquant le 900e anniversaire de l'Abbaye. (Téléphoto U.P.I.)

A St-Jérôme

Commission diocésaine d'éducation chrétienne

SAINT-JEROME (CCC) — Le diocèse de Saint-Jérôme vient de mettre sur pied une commission diocésaine d'éducation chrétienne. L'école catholique, relevant à la fois de la société civile en tant qu'école et de l'Eglise en tant que confessionnelle, doit être prise en charge par tous les citoyens certes, mais sans oublier qu'ils sont aussi catholiques.

Cette commission diocésaine ne veut donc pas s'immiscer dans la régie interne des organismes existants d'éducation, ni même les coordonner — il leur appartient de le faire, s'ils le désirent. Elle veut aborder les

aspects spécifiquement chrétiens de l'éducation, entendue en un sens très large.

Elle se refuse de même à jouer un rôle de censure, mais désirerait se présenter comme un groupe de pensée et d'action pour favoriser le climat chrétien de l'éducation, dans l'esprit du décret conciliaire sur l'éducation chrétienne.

Font partie de la commission diocésaine d'éducation chrétienne: — MM. Claude Hotte, commissaire d'écoles; Gérard Brault, secrétaire-administrateur; Mlle Andrée Ouellette, professeur; M. l'abbé

Réjean Allaire, directeur pastoral; M. Roger Harel, directeur des écoles; M. Bernard Grisé, centre familial; M. Robert Perreault, étudiant; Fr. Isidore Fortin, directeur d'école; M. l'abbé Gaetan Cadieux, curé; M. Fernand Coupal, conseil du Travail; M. l'abbé Jacques Fortier, Office catéchétique diocésain; Mme Claude Lamarche; M. le chan. Charles Lussier, recteur du collège de Sainte-Thérèse; Sr Jeanne-Domrémy, institution privée; Dr Charles Léonard, Association Parents-Maitres; le chan. Maurice Matte, office de l'éducation.

Congrès international de théologie à Toronto en '67

Théologien moral connu partout. Il engage le dialogue avec l'homme contemporain sur des sujets qui concernent l'homme moderne. Il s'est montré très actif dans la commission théologique qui s'occupait du schéma: "L'Eglise dans le Monde Moderne".

Son premier ouvrage d'importance, "La loi du Christ", a marqué un tournant dans la pensée et les structures théologiques.

Gerhart Ladner, du Département d'Histoire de l'Université de Californie à Los Angeles.

Spécialiste renommé d'icônographie papale. Auteur de "The Idea of Reform". A participé au Colloque entre Catholique et Protestants à Harvard en 1963.

Il traitera à Toronto du "Renouveau religieux et des pressions sociales considérées comme des formes de vie au cours de l'histoire chrétienne". Etienne Gilson, de l'Académie Française

Fondateur de l'Institut Pontifical d'Etudes Médiévales à Toronto dont il reste le Directeur d'Etudes.

Universellement respecté pour son histoire de la philosophie du Moyen-Age. Auteur d'oeuvres variées qui touchent à la philosophie, la théologie, l'art et la littérature.

Ses dernières conférences à Toronto portaient sur Luther en 1964, Dante en 1965.

Il défendra dans sa conférence la philosophie considérée comme Servante de la théologie. Dr Christine Mohrmann, de

l'Université de Nimègue, en Hollande.

Professeur renommé, latiniste, spécialiste de la théologie des Pères de l'Eglise, elle est membre de la commission pontificale qui étudie maintenant la liturgie sacrée. Dr Mohrmann est rédactrice en chef de "Vigiliae Christianae", revue qui traite du langage et de la vie de la Chrétienté à ses origines.

Dr Albert C. Outler, professeur de théologie, Divinity School, Southern Methodist University, depuis 1951.

Représentant de l'Eglise Méthodiste au Congrès du Tiers-Monde sur la Foi et l'Ordre à Lund, en Suède, en 1952; à la Nouvelle Delhi (1962); et à Montréal en 1963.

Il est l'auteur de: College Faculties and Religion, Psychotherapy and the Christian Message, The Christian Tradition and the Unity We Seek.

Il parlera à Toronto de: "Crises et Continuité dans l'Histoire du Peuple de Dieu". Dr Jaroslav Pelikan, "Tilts Street Professor" d'histoire ecclésiastique à l'université de Yale.

Membre de la Commission sur la Foi et l'Ordre du Conseil Mondial des Eglises. Il parlera de l'aspect historique du thème du Renouveau.

Dr Karl Rahner, S.J.

Avec Congar et De Lubac, il est l'un des théologiens qui ont influencé le plus le récent Concile du Vatican.

Spécialiste de Martin Heidegger, il a écrit un grand nombre d'articles et de livres sur des sujets variés.

Il a dirigé la publication de la monumentale édition du Lexicon furr Theologie and Kirche.

Il était professeur de théologie à Innsbruck avant de succéder cette année, à Munich, au célèbre Michael Schmaus.

Edward Schillebeeckx, O.P.

Professeur de théologie à l'Université de Nimègue.

Son rôle a été marquant dans les récents développements en théologie.

Il est plus spécialement préoccupé des controverses modernes à propos de l'Eucharistie, en particulier des essais pour expliquer la théolo-

gie de l'Eucharistie dans une terminologie non-scolastique.

L'un des théologiens moraux Catholiques les plus savants et hardis.

Dr Michael Schmaus

Jusqu'à une date récente, professeur de théologie à Munich — Un des théologiens les plus remarquables de l'Eglise, il est considéré comme une autorité sur St-Augustin, sur les relations entre les Eglises occidentales et orientales, sur la théorie de l'Eglise en tant que telle.

Il est probablement le théologien qui a fait le plus pour introduire le thème du Peuple de Dieu dans l'ecclésiologie Catholique contemporaine.

Vers l'union

(CCC) — Depuis quatre ans, les dirigeants de sept Eglises protestantes américaines, groupant 25 millions de fidèles, étudient un projet d'union. Une nouvelle conférence doit se réunir du 2 au 5 mai, à Dallas (Texas), afin de poursuivre les négociations.

Les Eglises intéressées sont l'Eglise épiscopale (anglicane), l'Eglise presbytérienne unifiée, l'Eglise méthodiste, les disciplines du Christ, l'Eglise évangélique unifiée, l'Eglise épiscopale méthodiste africaine.

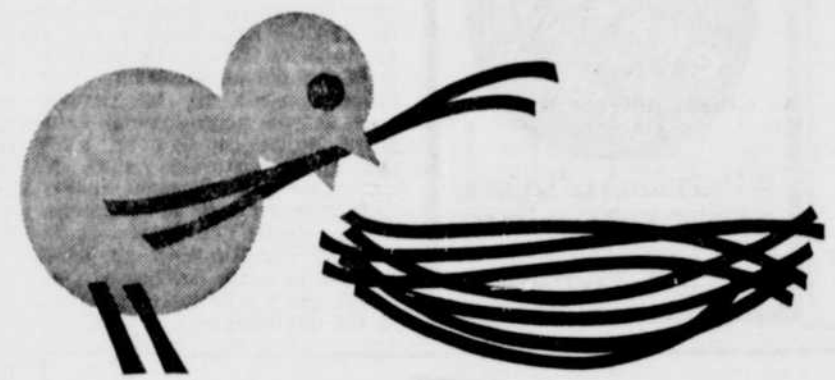
L'évêque épiscopale Robert Gibson, président de la Commission spéciale créée pour mettre au point le plan d'union, estime cependant qu'il faudra au moins cinquante ans avant que la véritable union de ces Eglises se réalise sur le plan pratique.

Le pasteur Eugène Carson Blake, le nouveau secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, a joué un rôle important dans l'élaboration du Plan, contenu dans un document de 105 pages, qui prévoit six étapes en vue de l'unification des sept Eglises.

Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre PASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rancit pas, assainit l'haleine. PASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Aujourd'hui...pour demain



ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

EN VENTE MARDI À QUEBEC DÈS 9h 30

Pollack

SOLDES DE FDM

fin de mois

- Magasinez à tous les rayons pour des centaines d'aubaines à de formidables bas prix.
- Tout le monde participe à cette vente.
- Pas de commandes par la poste ou téléphone

Afin de liquider toutes nos marchandises désassorties nous continuons nos soldes de FIN DE MOIS. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles, pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraîchis.

Les quantités sont forcément limitées. Nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix d'articles. Repérez les étiquettes spéciales: rouges et jaunes dans tous les rayons.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois... grand nombre d'item non annoncés... toutes ventes finales... pas d'échange. Voyez aussi nos étiquettes spéciales — rouge et jaune.

Journée mondiale des vocations

Face aux immenses besoins de l'Eglise, il faut que chacun suive le Christ de plus près

— Le Cardinal Roy

par Françoise Demers

Face aux immenses besoins de l'Eglise, il faut que chacun suive le Christ de plus près. Le monde actuel demande plus de science, plus de travail, plus de dynamisme et d'audace pour le suivre. Ainsi, ce que nous appelons communément "la vocation", c'est-à-dire la vie religieuse, doit être un moyen de plus grand rapprochement au Christ de façon à ce qu'il soit plus connu.

Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec a parlé ainsi hier ma-

tin alors qu'il prononçait l'homélie au cours d'une messe célébrée en l'honneur de la Journée mondiale des vocations en la Basilique du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré. Il a célébré cette messe avec 20 religieux-prêtres qui avaient participé au congrès des communautés religieuses de Québec, congrès qui s'est terminé hier à Ste-Anne-de-Beaupré.

L'aspect ecclésial de la vocation

Son Eminence a dit qu'il y avait plusieurs voies dans l'Eglise mais que certaines étaient plus favorisées. Dans les conditions actuelles, a-t-il dit, la vie chrétienne, le service de l'Eglise, demandent plus de vigueur et d'audace, surtout de la part de ceux qui ont choisi la voie particulièrement recommandée par le Christ, soit la vie consacrée. C'est pourquoi, ce qui est à mettre en évidence dans la vie religieuse, c'est, bien sûr, la perfection personnelle, mais c'est surtout l'aspect ecclésial de la vocation qui ne fait qu'épanouir la vocation donnée par le baptême. Il ne s'agit pas de souligner la séparation du monde, mais de mettre en pratique un don plus complet pour un plus grand service.

Au Grand Séminaire

Par ailleurs, au Grand Séminaire, S. Exc. Mgr N.-A. Labrie, c.j.m. directeur national de l'œuvre de la Propagation de la Foi, a célébré une messe solennelle dans le cadre de la Journée mondiale des vocations, à l'intention des novices masculins et féminins de la région de Québec, à l'intention de leurs parents, des finissants et finissantes des collèges, des écoles normales et secondaires.

À GRAVER
sur ZINC, CUIVRE, LAITON etc.

PHOTOGRAVURE ARTISTIQUE (INC)
208, RUE ARAGO EST, QUÉBEC (Q.)
524-2438.

CIDRE DE NORMANDIE

MARQUE EVA

Léger-Fruité
Pétillant
Importé de France

TENEUR EN ALCOOL 2 1/2 %

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix importés de France.

MAINTENANT deux présentations :
bouteille de 39 oz. cidre PETILLANT
bouteille de 35 oz. cidre NATUREL

Distribué dans le Québec par

Société JUFANCE

470, Ave. Ogilvy, Montréal-15
276-1224 — 276-1127

A STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Les communautés religieuses face au Québec de la "révolution tranquille"

Par François DEMERS

La rencontre des supérieurs majeurs de communautés religieuses de pères, de frères et de sœurs, qui ont des sujets au Québec s'est terminée hier après-midi à Ste-Anne-de-Beaupré. Les quelques 250 supérieurs provinciaux et supérieures provinciales et générales réunis sur le site du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré depuis jeudi soir dernier, s'y sont entretenus de la majorité des grands problèmes que rencontrent les communautés religieuses au Québec par suite de la "Révolution tranquille": soit, la pastorale d'ensemble face à la socialisation, la confessionnalité et les institutions privées dans l'éducation, la possession d'immeubles servant à l'hospitalisation et, en général, leur insertion dans la nouvelle société québécoise.

Cette réunion était sous l'égide de la C.R.C. (Confédération Religieuse Canadienne) et avait plus particulièrement été organisée par le Père Fulgence Boisvert, o.f.m., secrétaire de la C.R.C., en collaboration avec le provincial des Rédemptoristes, le R. P. Georges Bérubé, avec le R. F. Philibert, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes, avec Mère Marie de Ste-Hélène, supérieure générale des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec et avec Mère St-François-de-Sales, supérieure générale des Ursulines de Québec.

INITIATIVE

Sans que cette rencontre absolue nouvelle, c'était la première fois, depuis la fondation de la C.R.C. en 1954, que cet organisme prenait en charge la formation de congrès régionaux de supérieurs de communautés. Ainsi, il y aura une réunion pour la province d'Ontario à Toronto les 16 et 17

mai; un congrès semblable se tiendra à Halifax pour les provinces de l'Atlantique les 15 et 16 juin; de même, à la fin de juin, il y aura à Victoria une assemblée pour les provinces de l'Ouest.

Ordinairement, la C.R.C. organise chaque année une assemblée pour la section féminine et une autre pour la section masculine. Cette année, elles auront lieu respectivement du 23 au 26 août et du 4 au 7 octobre. On y traitera du gouvernement interne des communautés alors que les congrès régionaux s'occupent plutôt des relations des instituts religieux vis-à-vis la société entière.

La réunion qui vient de se dérouler à Ste-Anne-de-Beaupré affectera par la suite les quelque 47.000 pères, frères et sœurs que compte la province de Québec. Par ailleurs, à ce sujet, on sait que le Père Boisvert, secrétaire de la C.R.C., à l'occasion de travaux sur les problèmes de la taxation des salaires des religieux, avait réalisé une enquête statistique sur le nombre de religieux au Québec, sur leur milieu de provenance, leur niveau d'études, etc. . . . Très prochainement, le Père Jean-Paul Montigny, o.p., sociologue de l'université Laval, rendra publique la signification de ces statistiques qu'il étudie depuis plusieurs mois. Cette appréciation pourrait jeter de nouvelles lumières sur le problème des vocations au Québec.

VOUEX EMIS A LA FIN DU CONGRÈS

Dès vendredi matin, après des considérations sur la pastorale d'ensemble, des congressistes avaient suggéré la création d'un bureau permanent des questions temporelles au sein de la C.R.C. Ce bureau aurait la charge de toutes les

questions financières et légales; remplirait un rôle d'information des membres, rôle un peu analogue à celui du Comité des Finances dont la création vient d'être décidée par la Conférence Catholique Canadienne, organisme de l'Episcopat canadien.

Hier après-midi, au cours de la réunion plénière de clôture, cette question est revenue sur le tapis, par la voix du Père Albert Morin, secrétaire général de la Fédération des Frères Educateurs du Québec. Il a demandé la permanence de l'actuel comité des questions fiscales dirigé par le Père Boisvert, l'élargissement de ses perspectives sur toutes les questions temporelles et, si nécessaire, le recours à des experts laïcs comme cela se fait déjà au niveau des communautés.

Par ailleurs, au niveau de la pastorale d'ensemble, on a parlé de la nécessité d'un office permanent, plus élargi que l'actuel comité conjoint C.C.C.-C.R.C., office comprenant des évêques, des religieux et des spécialistes de la pastorale d'ensemble. On a aussi mentionné la possibilité de commissions intercommunautaires pour l'étude et la mise en marche de réalisations pastorales (enseignement, hospitalisation, liturgie, etc. . .) d'ensemble.

Quant à la confessionnalité dans les écoles, le Père Morin a aussi demandé que la C.R.C. prie les évêques de se prononcer collectivement sur ce sujet brûlant au Québec. Il a aussi suggéré que les autorités de la C.R.C. en collaboration avec la C.C.C. demandent aux autorités des séminaires et des scolastiques d'insérer dans les programmes académiques une étude plus approfondie de la théologie de la vie religieuse.

Finalement, Sœur François-de-l'Alverne, secrétaire de l'Association des religieuses éducatrices du Québec, a émis le vœu que l'enseignement donné par les religieuses soit orienté dans le sens de l'excellence. Elle a par ailleurs suggéré la création d'un comité conjoint : pères, frères, sœurs, laïcs pour le renouvellement des méthodes d'enseignement, surtout au niveau primaire.

Orienter la pastorale vers les contacts humains et personnels

La première partie du congrès des supérieurs de communautés religieuses qui s'est déroulée à Ste-Anne-de-Beaupré a porté sur l'insertion de ces instituts dans la pastorale d'ensemble, le R. P. Jean-Paul Montigny, o.p., sociologue de l'université Laval ont tous deux traité de ce sujet: le premier dans la perspective des relations épiscopales - religieux; le second, dans la perspective de l'insertion des "consacrés" dans la socialisation actuelle du Québec. Tous deux, ont souligné la nécessité de l'orientation de la pastorale vers une pastorale des contacts humains.

S. Exc. Mgr Charbonneau, dans sa conférence, a défini la pastorale d'ensemble comme une planification des structures et un regroupement des forces, mais surtout, comme le vouloir de l'Eglise de mettre à l'œuvre tous les fils de l'Eglise dans la tâche d'évangélisation. Par ailleurs, a-t-il dit, un danger nous guette actuellement dans notre Eglise du Québec, c'est que notre pastorale risque de s'enrouler exclusivement autour de la liturgie et de la catéchèse.

Il a ajouté : le drame de la situation actuelle, c'est que cette liturgie et cette catéchèse n'arrivent pas à prendre corps dans la vie quotidienne des baptisés.

C'est pourquoi, il est essentiel que nous établissions le primat de l'existence chrétienne sur les structures. Ainsi, il doit y avoir une plus grande collaboration entre le clergé diocésain et les religieux, dans le respect mutuel, pour éviter la dispersion des forces.

De son côté, le Père Montigny a rappelé l'orientation donnée par Jean XXIII : un regard optimiste sur le monde

actuel. De même, a-t-il dit, l'abandon des tâches de suppléance sociale que les communautés religieuses avaient traditionnellement assumées, le fait que maintenant 75% des québécois vivent dans les villes, le fait que les mass-media prennent une importance de plus en plus grande et que la socialisation est amenée graduellement par des décisions humaines qui veulent faire face aux

Le Québécois ne peut espérer vivre dans une sereine tranquillité face à demain

— Gérin-Lajoie

Nous vivons une ère où personne ne peut espérer vivre dans une sereine tranquillité face à demain. Bien sûr, il ne s'agit pas de s'inquiéter mais de s'interroger. Ainsi, il faut que l'homme moderne soit disponible face au changement. Ainsi, dans l'éducation, on se trompe si on veut obtenir du ministère un plan pour dix ans, plan comportant avec précision toutes les études. . .

C'est ainsi que l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation au Québec a décrit l'attitude générale que tous les Québécois devraient avoir selon lui devant "l'accélération de l'histoire au Québec", particulièrement devant les transformations rapides de notre système d'éducation. Il cherchait à préciser les relations que les communautés religieuses enseignantes doivent entretenir vis-à-vis le ministère de l'Éducation dans les conditions actuelles, au cours du congrès des supérieurs de communautés religieuses qui s'est tenu ces jours derniers à Ste-Anne de Beauport.

L'Etat, a-t-il précisé, veut maintenant assumer la responsabilité d'un réseau complet d'éducation à la portée de tous et ceci se produit au moment où les communautés religieuses ont elles-mêmes établi un réseau très étendu en éducation. C'est ainsi que les relations de l'enseignement public et de l'enseignement privé nous apparaissent comme pouvant être de trois manières différentes: ou bien une communauté va garder la propriété, l'administration et l'enseignement dans une institution; ou bien dans une école appartenant à l'Etat, une communauté sera appelée à assumer la direction et l'enseignement; ou encore, les religieux seront engagés individuellement selon leurs capacités personnelles et leurs personnalités propres.

Cependant, a-t-il continué, quant à savoir quel sera dans dix ans les rapports d'effectifs entre le secteur public et le secteur privé, nous n'en savons encore rien. Ce qui est sûr, c'est que, comme dans la majorité des pays, il y aura toujours place pour un secteur public à côté et en collaboration plus ou moins étroite avec le secteur public.

Pour terminer, M. Gérin-Lajoie a souhaité une atmosphère de confiance et de collaboration entre les religieux enseignants et le ministère. Nous reconnaissons, que les mécanismes actuels ne sont peut-être pas aussi humains que désirés mais vous pouvez être assurés que le ministère fait des efforts inouïs pour établir des moyens de communication et de dialogue efficaces.

Au cours du panel qui a suivi cette conférence, le Fr. Clément Lockquell, f.c.c., a exprimé l'avis qu'il s'agit maintenant de faire preuve d'initiative et de découvrir de nouvelles façons d'assurer la professionnalité.

"Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas nous passer des communautés religieuses dans le domaine de l'hospitalisation".

(Dr Guy Fortier)

Les religieuses ont acquis des droits historiques au Québec dans le domaine de l'hospitalisation. Elles ont toujours fait un excellent nursing et une bonne administration. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas nous passer des religieuses dans l'hospitalisation.

C'est ainsi que le Dr Guy Fortier, député de Gaspé-Sud et représentant de M. Eric Kierans, ministre de la Santé dans le cabinet Lesage, au congrès des supérieurs de communautés religieuses à Ste-Anne de Beauport, a défini l'attitude du ministère actuel vis-à-vis des communautés religieuses hospitalières.

Par ailleurs, a-t-il dit, il ne semble pas être dans la politique actuelle du ministère d'acquiescer les immeubles qui appartiennent à des corporations privées. Cependant, a-t-il ajouté, il y aura prochainement des modifications pour accélérer le règlement des budgets. En terminant, le conférencier a demandé l'aide des religieuses en particulier dans le domaine du nursing, du soin des malades.

Le Commissaire général pour la participation du gouvernement du Canada à l'Exposition universelle de 1967

SOUSSIONS SOUS PLI CAHETER à envoyer au Commissaire général pour la participation du gouvernement du Canada à l'Exposition universelle de 1967, 157 Gilmour Street, Ottawa 4, avant le 2 mai 1966 à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.)

Les documents faisant partie de la soumission seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$500.00 sous forme de chèque certifié établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Prière de valider au Bureau de Ashworth, Robbie, Vaughan & Williams/Shoeler & Barkham/Z. Matthew Stankiewicz, au 157 Gilmour Street, Ottawa 4, avant le 2 mai 1966 à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.).

Le dépôt en question sera remboursé sur renvoi des documents en bon état pendant le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Pour être valables, toutes les soumissions doivent être présentées sur formulaires fournis avec les documents. Elles doivent être accompagnées de la garantie stipulée dans ces documents.

Selon les prévisions, le marché faisant l'objet de ces soumissions pourrait dépasser \$500.000. Prière d'adresser toute demande de renseignements préliminaires au sujet de la nature et de l'ampleur des travaux, aux architectes susmentionnés.

Aucune soumission, pas même la plus basse, ne sera nécessairement acceptée.

H. LESLIE BROWN, Commissaire général, Participation du Canada à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de 1967.

CONCOURS "NUTONE"

Buanderie Lévis Ltée
Nettoyeurs Nutone

Voici la liste des gagnants au 20 avril

Mme Chs Langlois, 59 Marie de l'Incarnation
Un ensemble à bridge, table et quatre chaises.

Mlle Lucie Gagné, 8, rue Collins
Un grille-pain automatique, Sunbeam.

Mme Maria Lobry, 940 Turnbull
Un ensemble à bridge, table et quatre chaises.

Mme Armand Boulé, 1060 Forget
Un séchoir électrique Schick, portatif.

Mme Charles Tanguay, 22 St-Antoine, Lévis
Un ensemble à bridge, table et quatre chaises.

Mme Perreault, 2214 Migneault
Un ensemble électrique Schick, portatif.

Mme Baker, 1179 avenue Cartier
Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.

Mme Jean-Claude Bédard, 791 Place Philippe
Un poëlon Sunbeam électrique.

Mme Joseph Lagacé, 1530, rue Vitry
Un poëlon Sunbeam électrique.

LISTE DES GAGNANTS QUI N'AVAIENT PAS ENCORE RECLAMÉ LEURS CADEAUX LORS DE LA PRÉPARATION DE CETTE ANNONCE

Mme Lefrançois, 367 Ruel, Montmorency
Mme Dora Kane, 589 Fraser
Mme Jean M. Thomas, 773 Lafrenière
Mme R. Lapointe, 455 St-Luc
Mme Lafrance, 162 Sacré-Coeur

Mme Fleurie, 29 des Chênes, N.-D. des Laurentides
Un appareil photo Ansoo avec mallette.

Mme Auguste Lachance, 34, rue Couillard
Un poëlon Sunbeam électrique.

Mont St-Aubert
Un ensemble à bridge, table et quatre chaises.

Mme L. Desnoyers, 762 Champlain
Un poëlon Sunbeam électrique.

Mme Poulin, 430 Ratté, Québec-Ouest
Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.

M. Médéric Simon, 454 Racine, Loretteville
Un poëlon Sunbeam électrique.

M. A. Labrecque, 386 11e Rue
Un ensemble à bridge, table et quatre chaises.

Mme G. Bergeron, 3792 Le Corbusier
Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.

Mme Raymond Descroiselles, 132, 22e Rue
Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.

Mme Mercier, 2130 Dickson
Mme J. Pierre Côté, 850 Louis Fréchette
Mme L. Duchesneau, 20 Jacques Bédard, Lac St-Charles

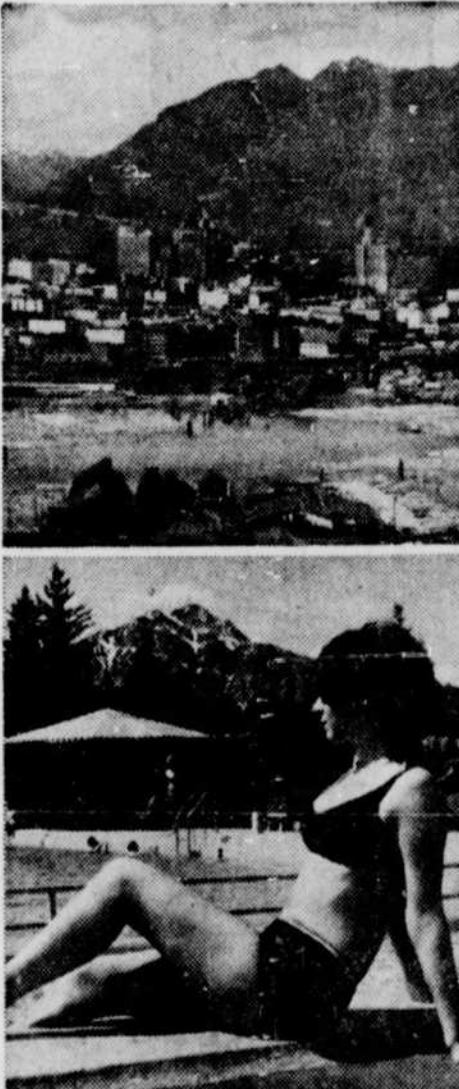
ET LE CONCOURS SE CONTINUE... DES CENTAINES DE GAGNANTS A VENIR.

\$10,000 EN PRIX — TEL.: 527-2501

CONFIEZ LE NETTOYAGE À SEC, LE LAVAGE, LE PRESSAGE ET L'ENTREPOSAGE À LA BUANDERIE LÉVIS LTÉE...
AYEZ VOTRE PART DES JOLIS PRIX OFFERTS!

Voyages organisés dans l'Ouest canadien

(sans escorte)



Les voyages organisés Maple Leaf vous feront passer des vacances inoubliables

Voyage «A» — 12 jours — De Montréal à Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, la Mer de glace Columbia, Jasper — \$415.00 par personne (2 par chambre).

Voyage «B» — 12 jours — De Montréal à Vancouver et Jasper — \$359.00 par personne (2 par chambre). Les voyages organisés Maple Leaf du CN dans l'Ouest canadien vous révéleront un pays magnifique. Vous verrez les pins majestueux de Colombie, les pics enneigés des Rocheuses, le Lac Louise, Jasper, la célèbre Mer de glace Columbia et bien d'autres merveilles. Le versement initial n'est que de 10% et vous avez jusqu'à 36 mois pour payer le reste. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'agent de voyages accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous.

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF

Bureau des ventes du CN (C.P. 8100)
935 ouest, rue Lagacière
Montréal 3, P.Q.

QA-36

Veuillez m'expédier les renseignements et la brochure qui se rapportent aux voyages organisés Maple Leaf.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____





● ROME — Le Pape Paul VI a reçu samedi en audience privée le roi Constantin et la reine Anne Marie de Grèce. Ces derniers étaient arrivés vendredi à Rome pour un séjour d'une semaine. Le roi Constantin doit assister à la réunion du comité olympique international dont il est membre. Les visiteurs royaux ont échangé des cadeaux avec le Souverain Pontife lors de leur visite au Vatican. (UPI Câblephoto)

Le syndicat des journalistes de New York de nouveau en grève

NEW YORK (AFP-P.A.) — Le syndicat des journalistes de New York, membre de la puissante centrale syndicale AFL-CIO, a déclenché dimanche à 4 heures une grève contre trois quotidiens qui ont fusionné.

Outre les journalistes, neuf autres syndicats, dont celui des typographes, se sont joints à la grève qui risque de priver une fois de plus New York de tous ses quotidiens sauf un.

Les trois quotidiens ayant fusionné sont : le "New York Herald Tribune", le "Journal American" et le "World Telegram and Sun". Les directeurs de quatre autres journaux — le "New York Times", le "Daily News", le "New York Post" et le "Long Island Press" — ont annoncé dimanche qu'ils continueraient de paraître.

Il avait été question de suspendre leur publication par solidarité avec les journaux en grève, mais le syndicat des journalistes s'est mis en grève. Seul le "New York Post" reste en dehors du conflit et sortira aujourd'hui.

Aucun accord n'a pu être réalisé entre les représentants des syndicats et la direction des trois quotidiens qui fusionnent. Le conflit porte sur le licenciement de 2.000 journalistes, typographes et autres employés résultant de la fusion ainsi que sur les indemnités à leur verser.

Les négociations ont été rompues en dépit de l'intervention samedi du gouverneur républicain de l'Etat, M. Nelson Rockefeller, du maire de New York, M. John Lindsay, du sénateur républicain Jacob Javits et du sénateur démocrate Robert Kennedy dans l'espoir de prévenir cette grève qui sera désastreuse pour tous les journaux.

C'est la troisième grève des journaux en moins de quatre ans, à New York. La plus longue, pendant l'hiver 1962-1963, avait duré 114 jours.

Le conflit porte sur la question de savoir qui sera licencié et quelle sera la prime de licenciement.

Le Syndicat des journalistes qui aurait perdu la moitié des emplois, a refusé catégoriquement le plan proposé par les hommes politiques et a fait exécuter l'ordre de grève.

Le Syndicat des typographes, qui risque de perdre 400 des 900 emplois, s'est montré plus attentif mais a fait savoir sans ambiguë qu'il ne conseillerait pas à ses membres de retourner au travail tant qu'un accord n'aurait pas été signé avec la compagnie.

M. Matt Meyer, président de la compagnie New World Journal Tribune Inc., a déclaré que la compagnie est prête à accepter la tenue d'une enquête à condition que les syndicats nécessaires à la production d'un journal soient représentés.

Les 10 syndicats concernés ont adopté comme attitude de

crater Robert Kennedy dans l'espoir de prévenir cette grève qui sera désastreuse pour tous les journaux.

C'est la troisième grève des journaux en moins de quatre ans, à New York. La plus longue, pendant l'hiver 1962-1963, avait duré 114 jours.

Le conflit porte sur la question de savoir qui sera licencié et quelle sera la prime de licenciement.

Le Syndicat des journalistes qui aurait perdu la moitié des emplois, a refusé catégoriquement le plan proposé par les hommes politiques et a fait exécuter l'ordre de grève.

Le Syndicat des typographes, qui risque de perdre 400 des 900 emplois, s'est montré plus attentif mais a fait savoir sans ambiguë qu'il ne conseillerait pas à ses membres de retourner au travail tant qu'un accord n'aurait pas été signé avec la compagnie.

M. Matt Meyer, président de la compagnie New World Journal Tribune Inc., a déclaré que la compagnie est prête à accepter la tenue d'une enquête à condition que les syndicats nécessaires à la production d'un journal soient représentés.

Les 10 syndicats concernés ont adopté comme attitude de

Québécois au conseil de l'AUFELF

BRUXELLES (AFP) — La deuxième conférence triennale de l'AUFELF, l'association des universités partiellement ou entièrement de langue française — qui avait commencé ses travaux lundi dernier à Liège, a pris fin samedi à Bruxelles.

Avant de se séparer, la conférence a procédé à l'élection de son nouveau conseil d'administration dont le président est maintenant le recteur de l'université de Rabat, M. El Fassi.

Parmi les nouveaux membres du conseil d'administration, figurent Mgr Vachon, recteur de l'université Laval de Québec et M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal.

PIERRE Beaulieu d.o.
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cie Paquet)
Téléphone : 529-0531

ALFRED HAMEL
HORLOGER-BIJOUTIER
575 St-Jean, Québec. Tél. 522-7539
Spécialité : Réparation de montres
Horloges — Bijoux, etc.
Beau choix de cadeaux

TELEVOX SYSTEMS INC.
Partout au Canada nous nous spécialisons dans les systèmes d'intercom, d'interphone et de haut-parleur. Pour industries, bureaux, hôpitaux, hôtels, écoles, salles de conférence, endroits récréatifs, Maisons d'appartements, etc...
Tous nos produits sont fabriqués dans notre usine à Québec
Pour de plus amples informations appelez **681-6353**
ou ECRIVEZ-NOUS A : 410 LAFAYETTE, QUEBEC

Cours de formation sociale
Par correspondance
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS : LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.
Tél. : Québec : 683-4504

Un million et demi de catholiques vietnamiens ont réagi violemment contre l'offensive bouddhiste

SAIGON (A.F.P.) — Les catholiques vietnamiens (un million et demi de fidèles) ont violemment réagi dimanche contre l'offensive bouddhiste en dénonçant "les traites qui, sous les habits de la religion, sont les amis des communistes assoiffés de sang".

Au même moment, le commandement américain a annoncé que d'importants combats aériens — trois en tout — se sont déroulés samedi au-dessus du Nord-Vietnam entre chasseurs américains "Phantom" et "Mig-17" et "Mig-21" de l'aviation nord-vietnamienne.

Les manifestations catholiques ont réuni plusieurs milliers de fidèles à Cholon, banlieue de Saigon à Thu Duc et à Tam Toa, un village des environs de Danang, la ville rebelle du Centre-Vietnam.

A Tam Toa, les catholiques, organisés par le R. P. Hoang Ho, président de l'association diocésaine, ont réclamé la libération de 50 personnes qui seraient encore, selon eux détenues par les forces populaires révolutionnaires qui ont un moment contrôlé Danang. A Thu Duc et à Cholon, des catholiques réfugiés du nord en uniformes noirs et ceinturons ont pris part aux manifestations au cours desquelles a été dénoncé

M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon. "Cabot Lodge n'a jamais été un ami des catholiques" proclamaient des banderoles.

Au cours des combats aériens de samedi, deux "Mig-17" ont été abattus, l'un par une fusée air-air "Sidewinder" et l'autre par une fusée "Sparrow" de même type.

Les deux appareils nord-vietnamiens de type soviétique faisaient partie d'un groupe de six ou huit "Mig-17" qui avaient attaqué des "Phantom" d'escorte à 60 milles au nord-nord-est de Hanoi. Un autre combat a mis aux prises six "Mig-17" et des bombardiers rapides "F-105 Thunderchief" et un autre enfin deux "Mig-21" — chasseur soviétique ul-

tra rapide — et quatre "Phantom". Aucun avion n'a été abattu au cours des deux derniers combats. Deux "F-105" ont été détruits mais, semble-t-il, par l'artillerie anti-aérienne.

Saigon, d'autre part, a été le théâtre de deux attentats viet-cong contre des postes de police sud-vietnamiens. L'un de ces attentats, mené au plastic et à la mitrailleuse contre un poste situé à 1,500 pieds de l'Institut bouddhique a fait neuf blessés. L'autre, mené à la grenade à 6 milles de Saigon, a fait plusieurs morts et blessés, policiers et civils.

Le Vietcong a également mis le feu par des tirs de mortier à une fabrique de textile à 7 milles au nord-ouest de Saigon. L'usine a été partiellement détruite.

Le commandement américain a annoncé par ailleurs, qu'une opération dite "Longfellow" est en cours sur les hauts plateaux dans la province de Kontum, à 70 milles au nord-est de Pleiku, depuis le 17 avril.

LES ELECTIONS
Le bilan de l'opération "Hot Springs", menée il y a quelques jours dans la région de Quang Ngai, à 330 milles au nord-est de Saigon, est fixé maintenant à 322 Vietcong tués. Quarante-vingt-huit Vietcong ont été tués dans une autre opération menée aux environs de Tanh, dans la région du delta du Mékong.

Un raid de bombardiers "B-52" a été effectué dimanche matin à 60 milles au nord-ouest de Saigon dans une région où seraient installés plusieurs états-majors vietcong.

Les Vietcong, de leur côté, ont exécuté plusieurs dirigeants de la secte coadiste dans la province de Mythe une fillette de 7 ans, fille de l'une de ces personnes à elle aussi été exécutée.

Aucune pénurie du matériel militaire pouvant affecter les opérations au Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire adjoint à la Défense, M. Cyrus Vance, a affirmé catégoriquement dimanche qu'il n'existe aucune pénurie de matériel militaire susceptible de contrecarrer les opérations de combat au Vietnam.

Il a soutenu d'autre part que l'effort militaire se déroule dans de très bonnes conditions dans ce pays. C'est au cours d'une interview télévisée, dans le programme "Issues and Answers", de la chaîne "American Broadcasting Co" que M. Vance a fait ces déclarations.

Il avait été interrogé sur les critiques émanant notamment de parlementaires républicains d'après lesquelles de sérieuses

pénuries de bombes nuiraient aux raids aériens au Vietnam. "Il n'existe aucune pénurie qui contrecarre les opérations de combat au Vietnam ou qui affecte de façon adverse la santé ou le bien-être de nos troupes", a répondu l'adjoint principal de M. Robert McNamara. M. Vance a démenti également que l'aviation américaine ait jamais annulé des raids de bombardement par suite du manque de bombes.

Au cours du même programme M. Vance a ajouté que "l'effort militaire se déroule très bien dans cette guerre" les forces américaines et sud-vietnamiennes prennent en commun l'initiative.

Les décisions françaises ne vont pas à l'encontre des intérêts des autres membres de l'OTAN (Couve de Murville)

PARIS (P.A., A.F.P.) — Réitérant qu'il n'entre pas dans les intentions françaises de démanteler l'OTAN, M. Maurice Couve de Murville a déclaré dimanche qu'il ne croit pas que les décisions françaises vis-à-vis des structures militaires de l'Alliance atlantique aillent à l'encontre des intérêts des autres membres de l'Alliance.

Le ministre français des Affaires étrangères souligne "la très étroite inter-relation entre les forces américaines et ouest-allemandes". Il s'est prononcé en faveur d'une amélioration dans les relations est-ouest, a nié que la France songe à un traité de non-agression avec l'Union soviétique et a ajouté que la France croit qu'elle pourra jouer un jour un rôle utile dans le règlement du problème vietnamien.

Le ministre a tenu à souligner que la France n'a nullement l'intention d'offenser les Etats-Unis par ses positions sur l'OTAN ou par la conversion en or des dollars américains.

Le chef de la diplomatie française a répondu par écrit à une série de questions soulevées par la Presse Associée.

M. Couve de Murville a dit qu'en se retirant de l'organisation militaire de l'Alliance, la France "agit normalement, comme tout autre gouvernement, dans l'intérêt de notre pays et nous croyons de plus que ce que nous faisons est en aucune façon contraire aux intérêts des autres Alliés".

L'OR
Il a dit que la conversion en or des dollars que la France délient est prévu par des accords et a ajouté que les Etats-Unis ont fait la même chose.

L'amitié américaine est une valeur ancienne et précieuse à laquelle nous sommes tous attachés en France et que nous ne souhaitons pas voir disparaître" a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné que la France estime que l'organisation militaire de l'OTAN est dépassée. "A l'époque nucléaire, cette organisation ne touche pas à l'élément essentiel de la défense qui est la défense nucléaire". La France croit que la force de frappe nucléaire de l'OTAN est sans conteste la propriété des Américains et contrôlée par eux et que l'OTAN elle-même n'a pas de contrôle effectif sur cette force.

Sur l'attitude de la France au sujet des indemnités de déplacement des bases de l'OTAN, le ministre a dit : "Le règlement des problèmes financiers est sujet à négociation, selon les termes des accords de l'OTAN et les accords franco-américains".

D'autre part, le ministre a accordé une interview à la télévision allemande durant la fin de semaine et a notamment déclaré que "si, du côté allemand, on a le désir que les troupes françaises restent

stationnées en Allemagne, je n'ai, pour ma part, aucun doute que tout cela puisse être négocié et aboutir à des arrangements".

Dans cette entrevue qui a porté sur les problèmes posés par le retrait de la France de l'organisation atlantique, a fait allusion à la participation des troupes françaises à des opérations militaires éventuelles, et "peut-être aux conditions mêmes du stationnement des troupes françaises en Allemagne".

Dans le cas d'une attaque
"Nous n'avons certainement pas le désir de maintenir des troupes françaises stationnées en Allemagne, a-t-il ajouté, si le gouvernement de la République fédérale ne le désire pas".

M. Couve de Murville ne pense pas qu'un règlement basé sur la réciprocité, comme celui qui vaut pour les troupes allemandes sur le sol français, soit possible, car les deux questions ne sont pas exactement les mêmes, puisque

l'accord de 1960 accorde des facilités, notamment d'entraînement, à l'armée allemande en France, sans qu'il s'agisse à proprement parler de stationnement.

"Pensez-vous que l'Alliance atlantique est prévue pour répondre à une attaque qui aurait été provoquée?" a ensuite répondu le ministre français comme on lui demandait d'expliquer pourquoi la France se sentait liée par l'Alliance "dans le cas d'une attaque non provoquée".



● ARDMORE, Oklahoma (P.A.) — Un avion portant à bord 92 militaires américains et un équipage de six personnes s'est écrasé hier soir dans le sud de l'Oklahoma. Le bilan de la tragédie se chiffra par 87 morts, 10 blessés et un disparu. L'appareil, de type Electra, faisait route de la Californie vers l'Etat de la Géorgie et a frappé le pied de la montagne Arbuckle, après avoir tenté d'atterrir sur un ancien terrain militaire. C'est le président de la compagnie American Flyers Airline qui était aux commandes de l'appareil quand il s'est écrasé. Des témoins de l'écrasement ont déclaré que l'appareil n'avait pas pris feu. Toutes les ambulances disponibles ont été dépêchées sur les lieux. La compagnie American Flyers Airline se targuait de n'avoir jamais été impliquée dans un accident avant ce désastre.



RAYMOND COTE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de m'en prévenir, afin que vous ne manquiez pas de

LAIT Larval

le premier matin, à votre nouveau logis.

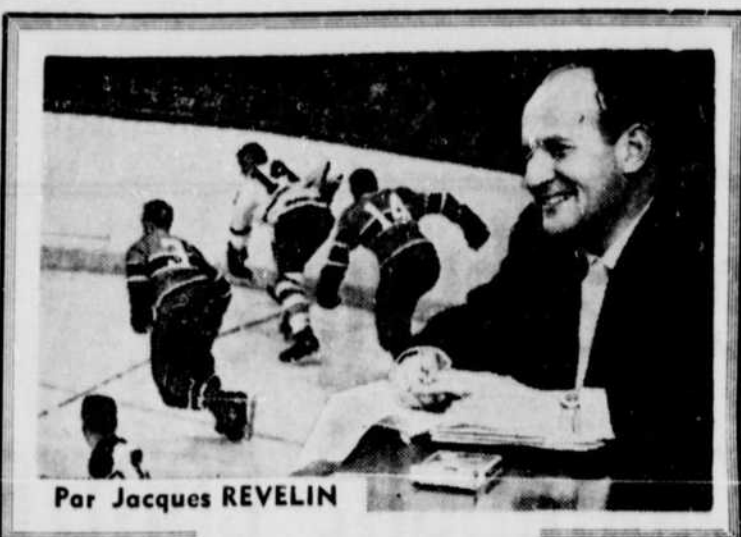
Notre service téléphonique 24 heures par jour : 529-9021

De Gaulle en tournée

LILLE (AFP) — A l'écart de toute publicité, dans le calme des salons de la préfecture de Lille, le général de Gaulle a poursuivi hier l'étude des dossiers économiques et sociaux de la région du nord, comme il a reçu samedi toute une série de personnalités venues l'entretenir des problèmes qu'affronte aujourd'hui la région la plus peuplée et la plus industrialisée de France. C'est ainsi que le chef de l'Etat a reçu notamment les présidents des chambres de commerce et les représentants de plusieurs syndicats. Ces derniers lui ont fait part des raisons d'une certaine tension sociale qui règne notamment à Dunkerque où le chef de l'Etat se rend aujourd'hui. Il est en effet sûr que les ouvriers de l'acier Usinor seront lundi en grève à l'occasion de la visite présidentielle et il reste très possible que certains services du port de Dunkerque se mettent également en grève.

Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.
Lachance
265, St-Paul, Québec, 522-6408

SERVICE QUALITE COURTOISIE



Les Canadiens étaient un peu trop refroidis pour repartir en "grande"



Quelle partie!

C'est le cas de dire qu'on en a vu de toutes les couleurs, même si au Canada elle a été telediffusée en noir et blanc. Cette première confrontation entre les deux clubs finalistes fut réellement un grand match caractérisant l'ambiance et l'enjeu particuliers des séries éliminatoires. Tout le monde s'attendait à un fervent duel et l'on vit effectivement les deux équipes se disputer farouchement la victoire que les Wings remportèrent par un pointage serré indiquant bien l'équilibre des forces affrontées.

Sans avoir perdu leur vitesse durant leur mise à l'écart provisoire du détail, les Canadiens ont souffert d'un certain refroidissement. Contraints par leurs rivaux d'accélérer l'allure des premiers instants de la rencontre, ils durent démarrer vivement sans se réchauffer, ce qui n'est pas recommandable pour un athlète comme pour un moteur car l'un parvient difficilement à régler sa respiration et l'autre risque souvent de s'étouffer.

Les joueurs de Toe Blake furent par ailleurs soumis à un harcèlement continu de leurs adversaires dérangeant souvent le mécanisme du jeu de passes des Montréalais dont les avants ne se "sentirent" pas comme d'habitude sur la glace. La ligne de Bellevue ne s'est pas imposée devant celle de Delvecchio et les deux autres trios des Wings furent plus mobiles que les formations offensives lancées par Toe Blake.

Cet échec effritera quelque peu la confiance du camp montréalais, sans toutefois causer le moindre désenchantement au sein d'une équipe dont la principale force est son inébranlable moral, grâce auquel une défaite est tout autant étonnante qu'une victoire. Les porte-couleurs de la métropole canadienne sont néanmoins aujourd'hui dans une posture moins favorable que leurs rivaux car, perdre la première joute d'une finale sur sa propre glace peut s'avérer très coûteux. Ils n'ont pas mal joué hier, alors qu'ils auraient probablement battu les Leafs et même les Black Hawks. Il faudra cependant qu'ils forcent un peu plus pour surclasser les Wings.

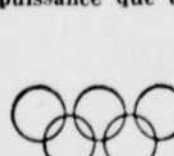
Les Wings ont fait encore fructifier leur technique



Même ceux qui les supportent ne s'attendaient pas à voir les Wings jouer avec un rythme aussi accéléré durant soixante minutes. Leur repos de quatre jours n'a certes pas été défavorable aux vétérans qui ne furent pas les moins ardents. Les Wings ont probablement bénéficié par ailleurs d'une meilleure adaptation à l'éclairage accentué de la patinoire dont la teinte bleutée modifiait le décor habituel d'une partie de hockey. Ils en étaient déjà à leur troisième joute telediffusée en couleurs, donc plus familiers à ces aspects particuliers. Cet avantage n'a toutefois pas influencé beaucoup le déroulement de la rencontre. La tenue de Roger Crozier et de la majorité de ses coéquipiers fit peser davantage la victoire par une équipe ambitieuse, vaillante et garnie d'un grand nombre de joueurs expérimentés. On vit notamment Gordie Howe, Norm Ullman, Andy Bathgate et Bill Gadsby lutter sans relâche et contrôler le disque avec une parfaite maîtrise durant les dernières minutes critiques de la partie. La très haute valeur spectaculaire de ce match permet d'envisager une fantastique finale et ce premier triomphe des Wings rend encore plus incertaine l'issue de cette ruée vers la coupe.



Ceux qui ont eu le toupet de miser sur les chances des Wings n'ont pas été déçus par l'équipe de Sid Abel. Elle s'est engagée dans la finale à pleine vapeur pour patiner aussi vite que les Canadiens dont la vitesse est pourtant l'atout-maitre. Les joueurs représentant Détroit évoluèrent selon le style qui leur est propre. C'est sur la défensive-avant qu'ils centrèrent les résultats espérés en désarticulant le système offensif de leurs adversaires. Comme l'avait annoncé au préalable leur pilote, les Wings s'appliquèrent aussi à secouer fermement les Canadiens par des contacts virils ne débordant pas trop les règlements. Encore une fois, ils ont ainsi donné une leçon aux Maple Leafs, en cognant dur "légalement" pour briser les élan rivaux, sans s'exposer aux infractions. Très peu de punitions furent d'ailleurs purgées lors de cette première joute car, d'un côté comme de l'autre, on se méfiait bien plus des jeux de puissance que de l'arbitre.



Le Canada obtiendra-t-il l'honneur d'organiser les Jeux Olympiques de 1972? Si on lui accorde ce privilège, ce sera Montréal ou Banff que l'on choisira dans quelques heures à Rome où, durant la fin de semaine, les contacts ont dû se multiplier dans les hôtels pour favoriser telle ou telle candidature.

La retentissante publicité que retire un pays organisateur des Jeux Olympiques justifie la lutte en coulisses que se livrent les délégations nationales pour atteindre le but de convoité. La politique ne reste malheureusement pas à l'écart de cette encre sportive et c'est elle qui divisera surtout les votes. Regrettable aussi sont les interférences, comme celles s'étant produites la semaine passée aux États-Unis et au Canada quand un groupe américain étala ouvertement son hostilité à la candidature de Salt Lake City pour appuyer la demande de Banff. Même si cette attitude favorise les chances du Canada, elle demeure répréhensible. Malheureusement aussi fut l'intervention directe d'un certain groupement administratif réglissant les parcs nationaux du Canada qui, dans une lettre adressée à Avery Brundage, se prononça contre Banff pour des raisons politiques et futiles. Le premier ministre Pearson s'est heureusement interposé à temps pour reconformer son appui et rectifier la position des intrus ayant néanmoins atténué la force de persuasion des dirigeants olympiques.

Au dernières nouvelles, les chances de Montréal sont encore bonnes et les promoteurs de Banff redoutent même que la métropole soit choisie pour les Jeux d'été car, si tel est le cas, on hésitera beaucoup à accorder également la préférence à une ville canadienne, pour les compétitions hivernales. Il faut toutefois s'attendre aux choix de Munich et de Banff. Madrid et Sapporo peuvent aussi récolter de nombreux votes, surtout la ville japonaise, car Avery Brundage est un amoureux de l'Orient et il paraît que le Japon est prêt à couvrir les dépenses de voyage de tous les athlètes, ce qui constitue un atout de poids. D'ici 48 heures on sera définitivement fixé...

En souplesse...

Bill Gausby est probablement celui qui est le mieux placé actuellement pour décrocher la trophée "Stafford Smythe". C'est sur lui que les Wings se sont appuyés pour hâseler l'obstacle des Black Hawks et c'est à ce vétéran qu'il aurait fallu attribuer la première étoile du match inaugural de la finale. Parvenu au crépuscule de sa carrière, Bill Gausby se surpasse manifestement pour inscrire son nom sur le socle de la coupe Stanley. Il mérite cet honneur et n'économisera pas son énergie pour le décrocher...

Pure coïncidence évidemment, mais comme le choix des sites Olympiques pour 1972 s'effectue à Rome, les nouvelles s'y rapportant rappellent étrangement celles diffusées avant la tenue d'un conclavé...

FLECHISSEMENT DESASTREUX DES AS EN L'ESPACE DE 24 HEURES

Ils sont au bord du précipice

(Par Jean Pouliot)

Favoris après leur triomphe de mercredi dernier à Toronto, les As de Québec n'ont eu besoin de d'une fin de semaine désastreuse pour se retrouver acculés au mur dans leur semi-finale contre les Américains de Rochester. Des gains de 7-2 et 4-2 ont permis aux hommes de Joe Crozier de prendre une avance de 3-2 dans la série quatre de sept qui se poursuivra au Maple Leaf Gardens mercredi soir. Il est donc possible que les Québécois aient assisté hier soir à leur dernier match de la saison, à moins d'un réveil subit des protégés de Bernard Geoffrin.

Il serait injuste de mettre tous les joueurs dans le même paquet, mais il y a trois ou quatre joueurs dans les As qui ne sont pas intéressés à fournir leur effort normal de la saison durant les séries Calder. Gordie Labossière, Wayne Hicks et Cleland Morton ont tout à fait fait du banc dimanche soir étant remplacés par les moins expérimentés, mais plus intéressés, Doug Senior et Simon Nolet. De l'avis de ceux qui ont vu les cinq premières joutes, le trio complet de Labossière-Hicks-Gendron n'a pas fait sa part (un but en 5 rencontres).

Jean Gauthier et Rino Robazza font leur possible, alors que Jim Morrison et John Hanna sont débordés par l'absence de Price et de Johns. On n'a pas à redire du trio Hoekstra-Blackburn-Rochefort, pas plus que du duo Berenson-Sutherland. En fait, s'il fallait choisir les trois étoiles des As tant par leur travail que pour les résultats obtenus durant les cinq premières joutes, nous opterions pour Sutherland, Bauman et Rochefort.

Il semble bien qu'avec un effort honnête de la part des trois ou quatre fautifs, les As auraient encore une chance de l'emporter.

LES COMPTES

Des buts sans réplique d'Eddie Litzenger et de Dick Gamble à la troisième période hier ont permis de briser une égalité de 2-2, qui avaient créée des paires de buts de Bronco Horvath et de Léon Rochefort.

Samedi, une poussée de six buts à l'engagement final a permis aux Américains de changer un déficit de 2-1 en une déroute de 7-2 des As. Mike Walton fut le seul à marquer deux buts, les autres allant à Don Cherry, Larry Jeffrey, Gerry Ehman, Brian Conacher et au junior Darryl Edestrand. Bauman du bloquer 40 rondelles contre seulement 27 pour Perreault.

BUT HORS-JEU

Selon Joe Crozier, le point tournant de sa double victoire.

fut une décision de samedi un but qui était visiblement hors-jou.

Rochester jouait alors quatre contre cinq et Rochefort intercepta une passe en zone centrale près de la ligne bleue du Rochester et il entra dans la zone des Américains avant que l'autre "fore-checker" des As n'en soit sorti. Rochefort fila au but pour compter et Dick Gamble bouscula l'officiel pour se mériter une punition de mauvaise conduite. De plus, quand Crozier hésita à choisir ses joueurs pour la mise au jeu suivante, John Ashley imposa une punition de banc au Rochester pour avoir retardé la partie.

PERREULT ETAIT LA

Tel que prévu dans l'Action de samedi, c'est Roert "Miche" Perreault qui occupa les filets des Américains à la place de Gary Smith en fin de semaine. "Le chroniqueur sportif du Democrat and Chronicle de Rochester, Hans Tanner, nous accueillait samedi au Gardens par ces mots: "Tu vas voir, ça va prendre un Français pour battre d'autres Français".

Perreault ne fut pas spectaculaire, mais il fut solide quand ses services furent les plus requis. Samedi la joute débuta à vive allure et il sauva contre Berenson échappé depuis le centre à la première minute de jeu. Il fut solide à la deuxième période, alors que les As lui envoyèrent 18 lancers pour prendre l'avance 2-1.

Dimanche, il fut parfois chanceux: lorsque son arrêt sur un coup de Gendron tomba dans la partie supérieure du filet au début de la joute et quand il bloqua un lancer complètement voilé de Hoekstra à la fin.

Les quatre buts réussis contre lui ne le furent jamais avec les équipes au complet. Samedi, Jim Morrison marqua son but alors que l'arbitre Ashley donna des punitions simulta-

nées à Duff et Litzenger, un cas rare dans le hockey. Celui de Rochefort, le fameux but hors-jou, fut réussi alors que les As étaient en infériorité numérique. Dimanche, Léon marqua son premier but en frappant le poteau juste à la hauteur de la hanche de Perreault au moment où chaque équipe avait un homme au cachot. Il réussit son second sur un lancer voilé montant entre les jambes d'Arbour, alors que Rochester avait deux hommes au pénitencier et les As un.

LA GROSSE PERIODE

Inutile de s'attarder sur la débâcle de six buts dans la troisième période samedi: tout croula dans le camp des As.

Mais ce qui sembla décourageant dimanche, c'est qu'après avoir joué moins bien que Rochester durant les deux premières périodes, les As pouvaient encore l'emporter avec une bonne troisième période, car le pointage était de 2-2. Or, cette bonne période qu'ils avaient eue dans toutes les joutes précédentes, ils ne l'essayeront même pas hier, n'obtenant que six lancers sur Perreault dans l'engagement final.

Quant au Rochester, le but vainqueur de Litzenger étant survenu sur un lancer de côté de 35 pieds à 1:44, il se replia dès ce moment, ce qui explique qu'il n'eut lui-même que sept lancers, dont les deux buts à l'engagement final.

Horvath avait marqué son premier but quand Jeffrey enleva la rondelle à Mortonson dans la zone des As et son second sur une échappée qui lui permit de filer seul de la ligne bleue au but. Quant au but d'assurance de Gamble, il s'agit de l'interception d'un débâclement de Gauthier, pendant une punition à Hanna.

Les 9,851 spectateurs partirent désempoignés, et pour cause. Nous souhaiions simplement que dans leur désappointement, ils ne tiennent pas toute l'équipe responsable du désintéressement de trois ou quatre. Il est d'ailleurs encore temps pour ces derniers de se racheter.



Non, la série n'est pas terminée et les joueurs ne sont pas en train de se donner la traditionnelle poignée de mains. Il s'agit tout simplement du calme après que se fut apaisée une petite tempête entre les troisièmes trios des deux équipes. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Québec	2	5	5	2	2			2
Rochester	3	2	3	7	4			3
Cleveland	3	1	3	X	X	X	X	3
Springfield	1	0	2	X	X	X	X	0

Deuxième balayage pour les Barons de Cleveland

SPRINGFIELD (P.A.) — Grâce à un retour de trois buts dans la dernière période hier, les Barons de Cleveland ont vaincu les Indiens de Springfield 3-2 en s'assurant une place dans la finale de la coupe Calder, emblème du championnat de la ligue Américaine de hockey.

Howie Glover a réussi son deuxième but victorieux en autant de matches alors que les Barons ont éliminé les Indiens en trois parties consécutives. Ils avaient gagné les deux premiers matches à Cleveland 3-1 et 1-0.

Glover a compté alors qu'il ne restait que 48 secondes de

jeu dans le match après que des buts de Bob Ellett et Keith McCreary eurent effacé une avance de 2-0 prise par les locaux.

Gerry Foley, dans le premier engagement, et Brian Kilrea, dans la seconde reprise, avaient donné l'avantage aux Indiens, mais Ellett a réduit la marge au tout début de la dernière période en prenant le retour d'un lancer pour déjouer le gardien Jacques Caron.

McCreary est ensuite passé entre deux défenses rivales pour égaler les chances à 5:20.

Les Binkley, meilleur cerbère du circuit dans la saison régulière, a conservé les chances des Barons au cours des deux premiers engagements avec 24 de ses 31 arrêts.

En l'important, les Barons ont porté à 15, dont six cette année, leur série de gains consécutifs dans les séries éliminatoires. Ils avaient remporté la trophée Calder il y a deux ans grâce à une série de neuf gains successifs.

Cleveland affrontera maintenant le vainqueur de la série semi-finale Québec-Rochester, que les Américains dominent par 3-2 à la suite de leur victoire de 4-2 à Québec dimanche.

DIMANCHE	
A SPRINGFIELD	
Première période	
1-Springfield, Foley	7:29
Punitions: Caron 0:58, Lanyon 1:04	
Deuxième période	
2-Springfield, Kilrea	17:50
Punitions: Sura 2:41, Lanyon 8:30, Amadio 19:19	

Arrêts: Caron 6 9 4 — 19; Binkley 8 6 5 — 19; Assistance: 5,063.

Compteur Calder

	B	A	Pts
McCarthy, Cle	4	4	8
Courcy, Cle	5	2	7
Jeffrey, Roc	2	5	7
Rochefort, Roc	3	3	6
Horvath, Qué	2	4	6
Ehman, Roc	3	2	5
Menard, Spr	3	2	5
Sutherland, Qué	3	2	5
McCreary, Cle	2	3	5
Morrison, Spr	2	3	5
Sweeney, Spr	2	3	5
Berenson, Qué	1	4	5
C. Hoekstra, Cle	1	4	5
Sura, Cle	1	4	5
Wilkie, Cle	1	4	5



Cette photo aura peut-être une valeur historique dans quelque temps, car il s'agit possiblement de la dernière fois où la ligne de Hicks-Labossière-Gendron a été réunie. Par la suite, Bernard Geoffrin, mécontent de la production de ce trio (un but en 5 joutes), envoya Doug Senior au centre et Simon Nolet à l'aile droite. Les joueurs du Rochester sont de gauche à droite: Don Cherry, Bob Perreault, Eddie Litzenger, Darryl Sly et Brian Conacher. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Echecs des Castors de Sherbrooke et aussi des Bruins de Shawinigan

SHERBROOKE PC — Les Regals de Guelph ont égalé les chances à 1-1 dans la finale de l'Est, 4 de 7, en vue de la coupe Allan samedi soir grâce à un gain de 4-3 aux dépens des Castors de Sherbrooke.

Ray Ross a compté le premier but des Regals à 8:30 du deuxième engagement en déjouant Serge Aubry après avoir hérité de la rondelle d'un joueur local.

Wall Bradley a ensuite égalé les chances à 3-3 en faisant devier un lancer d'un coéquipier.

Dick Sherry a procuré la victoire aux visiteurs dans la dernière reprise en saisissant une rondelle égarée devant les buts d'Aubry, qui n'a eu aucune chance sur le jeu. Keith Worrall a complété le total des Regals.

Joe Malo, des Regals, a été blessé au visage par une rondelle dans la seconde période et George Guilbault, des Castors, a subi une blessure à l'épaule dans la dernière reprise.

On sait que les Castors sont les détenteurs de la coupe Allan. Lionel Robidas, avec deux buts, et Claude Cardin ont compté les buts des locaux.

Première période	
1-Guelph, Warrol	2:17
Punitions: Aubry, purgée par Drouin 1:00, Shaw 2:46, Burega 4:08, Dupré 4:47, Warrol 9:01, Black 10:31, Burega 14:15, Cosselle 17:26	
Deuxième période	
5-Guelph, Ross	6:30
6-Guelph, Bradley	12:10
Punitions: Aubry, purgée par Drouin 1:00, Shaw 2:46, Burega 4:08, Dupré 4:47, Warrol 9:01, Black 10:31, Burega 14:15, Cosselle 17:26	
Troisième période	
7-Guelph, Cherry	16:03
Punitions: McClocklin 7:55	
Lancers: Guelph 11 10 11 — 32; Sherbrooke 10 13 14 — 46; Assistance: 3,500.	

COUPE MEMORIAL

OSHAWA PC — Grâce à une poussée de cinq buts dans la dernière reprise samedi soir, les Generals d'Oshawa ont vaincu les Bruins de Shawinigan 7-2 en prenant une avance de 1-0 dans la finale de l'Est en vue de la coupe Memorial.

C'était le sixième gain consécutif des Generals et le premier revers des Bruins en 12 matches.

Le jeune gardien Philippe Myre a gardé les Bruins dans la partie au cours des deux premières périodes en allouant seulement deux buts à ses rivaux. Il a effectué un total de 58 arrêts dans le match en comparaison des 28 d'Ian Young, des Generals.

La deuxième partie aura lieu ici ce soir à 7h30.

Alain Beaulé a surpris le gardien rival avec un long lancer qui est revenu de l'arrière pour pénétrer dans le filet après seulement 12 secondes de jeu. Les Bruins ont ensuite perdu les services de l'ailier Rod Hibbert qui a subi une fracture au bras dans une collision.

Bobby Orr a égalé les chances à 4:25, mais Clément Tremblay a redonné l'avance aux visiteurs avant la fin du premier engagement.

Danny O'Shea a de nouveau égalé le pointage dans la seconde reprise, puis le toit est tombé sur la tête des Bruins dans la dernière période.

Wayne Cashman, Chris Hayes,

Bill White, Bill Heindl et Bob Black ont compté sans réplique au profit des locaux. L'arbitre a imposé 17 punitions dont 10 aux locaux.

Après le deuxième match ce soir, la série sera complétée à Shawinigan Falls. Le gagnant affrontera le vainqueur de la série Estevan-Edmonton dans la finale nationale est-ouest.

Première période	
1-Shawinigan, Beaulé	0:12
2-Oshawa, Orr	4:25
3-Shawinigan, Tremblay	18:18
Punitions: Sura 0:58, Lepage 3:37, Cashman deux mineurs, Marcotte 8:15, Marcotte 14:51, White 14:54, O'Shea 17:35, Farnham 18:32	
Troisième période	
4-Oshawa, O'Shea	12:54
Punitions: White 14:09, Lepage 16:33, Heindl 19:01	
Troisième période	
5-Oshawa, Cashman	1:28
6-Oshawa, Hayes	3:05
7-Oshawa, White	7:46
8-Oshawa, Heindl	19:17
9-Oshawa, Black	12:50
Punitions: Hayes 3:39, Lepage 7:02, Roberts 9:50, Roberts 14:31, Farnham 14:50	

Samedi	
Coupe Calder	
semi-finale 4 de 7	Québec 2, Rochester 7 (série égale 2-2)
semi-finale 3 de 5	Springfield 0, Cleveland 1 (Cleveland mène 3-0)
Coupe Allan	
Finale Est 4 de 7	Guelph 3, Sherbrooke 4 (série égale 1-1)
Coupe Memorial	
Finale Est 3 de 5	Shawinigan 2, Oshawa 7 (Oshawa mène 1-0)
Hier	
Coupe Stanley	
Finale 4 de 7	Détroit 3, Montréal 2 (Détroit mène 1-0)
Coupe Calder	
semi-finale 4 de 7	Rochester 4, Québec 2 (Rochester mène 3-2)
semi-finale 3 de 5	Cleveland 3, Springfield 2 (Cleveland mène 3-0)
Aujourd'hui	
Coupe Allan	
Finale Est 4 de 7	Sherbrooke à Guelph (série égale 1-1)
Coupe Memorial	
Finale Est 3 de 5	Shawinigan à Oshawa (Oshawa mène 1-0)



FILMS et PLAQUES LITHOGRAPHIQUES

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE (INC)

200, RUE ARAGO EST, QUÉBEC (P.Q.)

524-2438

MARCHAND

véritablement canadien-français

Surprise au Forum où les Wings gagnent la première

Brillante tenue des deux cerbères

MONTREAL (PC) — Un but de Paul Henderson, au début de la troisième période hier après-midi, s'est avéré le point victorieux alors que les Red Wings de Détroit ont vaincu les Canadiens de Montréal 3-2 à l'ouverture de la finale, 4 de 7, en vue de l'obtention de la coupe Stanley. Floyd Smith et Bill Gadsby ont réussi les autres buts des Wings tandis que Ralph Backstrom et Terry Harper étaient les compteurs des locaux. Roger Crozier s'est mérité la première étoile du match en effectuant le même nombre d'arrêts que son rival Lorne Worsley, des Canadiens, soit 35. Les Canadiens se sont avérés plus dangereux que les Wings à l'offensive, mais les visiteurs ont eu l'avantage dans le pointage.

Henderson a réussi son exploit à la suite d'une course sur toute la longueur de la patinoire, contournant J.-C. Tremblay pour parvenir seul devant Worsley qu'il a déjoué à 2:14 du dernier engagement.

Harper a réduit la marge 22 secondes plus tard en prenant Crozier en défaut avec un long lancer vole alors que Henri Richard bloquait la vue du gardien.

Autres buts

Smith a ouvert le pointage à 13:25 de la première période en prenant une passe d'Andy Bathgate en avant des filets de Worsley.

Les Canadiens avaient dominé le jeu jusque là, mais Crozier et ses défenses étaient devenus invincibles, notamment devant J.-C. Tremblay qui était

parvenu seul devant le cerbère rival.

Backstrom a égalé les chances à 1-1 au début de la deuxième reprise quand il a contourné Gadsby avant de déjouer Crozier qui était étendu sur la glace.

Toutefois, Gadsby a racheté sa faiblesse défensive moins d'une minute plus tard quand il a complété un jeu d'Ab Mc-

Donald, jeu qu'il avait d'ailleurs amorcé lui-même.

Ted Harris, des Canadiens, est tombé sur ce jeu et a entraîné un coéquipier dans sa chute, ce qui a laissé le chemin libre aux Wings devant Worsley. C'était le quatrième but de Gadsby dans les séries éliminatoires et ce pendant une carrière de 20 ans sous la grande tente.

Jeu robuste

L'arbitre Vern Buffey n'a imposé que trois mineures dans le match, permettant un jeu robuste tant que les points n'ont pas volé dans les airs.

Gordie Howe a raté une chance en or vers la fin du deuxième engagement alors que Worsley était complètement hors de position et que le filet était désert. Le lancer de Howe a complètement manqué la cible.

Le pilote Sid Abel, des Wings, a opposé son trio Howe-Delvecchio-Prentice à celui de Béliveau-Tremblay-Provost tandis qu'il n'utilisait guère Bryan Watson, qui s'était illustré en surveillant Bobby Hull, du Chicago, en semi-finale B.

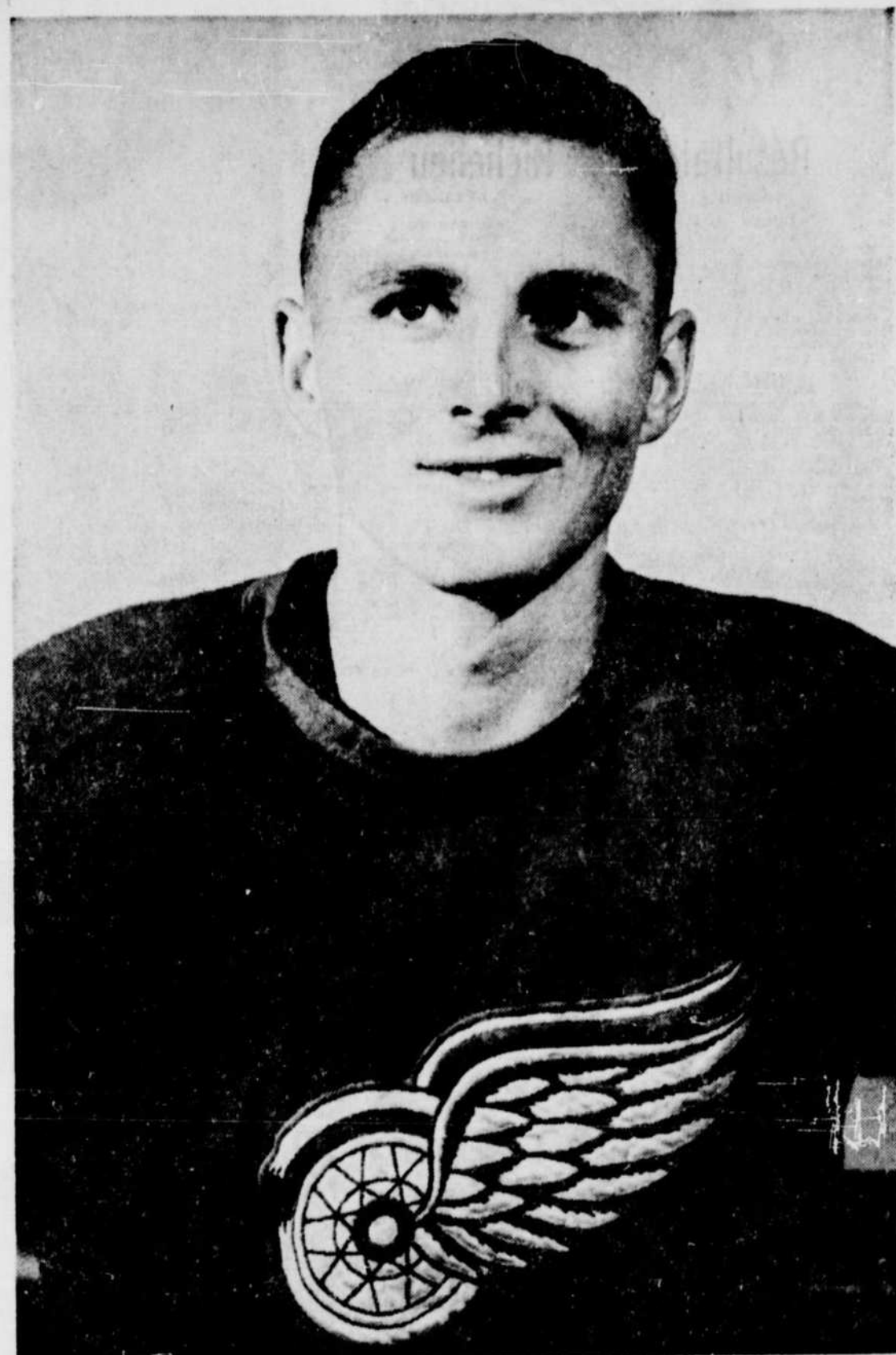
En somme, les deux gardiens ont brillé dans le match, Worsley dans la deuxième reprise et Crozier dans le dernier engagement.

Première période
1-Détroit, Smith (Bathgate) — 12:25
Punitions: Gadsby 0:35, Harris 9:10.

Deuxième période
2-Montréal, Backstrom (J.-C. Tremblay) — 4:23
3-Détroit, Gadsby (McDonald) — 5:14
Punition: Bathgate 9:25.

Troisième période
4-Détroit, Henderson (Marshall) — 2:14
5-Montréal, Harper (Rousseau) — 2:36
Aucune punition.

Lancers:
Détroit 9 10 16 — 35
Montréal 10 11 14 — 35
Assistance: 15,070.



Montréal	2	0
Détroit	3	1

Prochaines dates

Mardi 26 avril, Détroit à Montréal.
Jeudi 28 avril, Montréal à Détroit.
Dimanche 1er mai, Montréal à Détroit.

SI NECESSAIRE

Mardi 3 mai, Détroit à Montréal.
Jeudi 5 mai, Montréal à Détroit.
Dimanche 8 mai, Détroit à Montréal.

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts	Pun
Ullman, Détroit	2	7	9	6
Prentice, Détroit	4	4	8	2
Howe, Détroit	3	5	8	4
Delvecchio, Détroit	0	8	8	0
Bathgate, Détroit	3	1	6	4
Rousseau, Montréal	3	3	6	2
J.-C. Tremblay, Montréal	1	5	6	2
G. Tremblay, Montréal	2	3	5	0
Stanley, Chicago	2	3	5	4
Béliveau, Montréal	2	3	5	0
Smith, Détroit	3	1	4	4
Backstrom, Montréal	2	2	4	10
Hull, Chicago	2	2	4	10
Henderson, Détroit	3	0	3	6
Harper, Montréal	2	1	3	14
Shack, Toronto	2	1	3	3
Provost, Montréal	1	2	3	0
Duff, Montréal	1	2	3	0
Nikita, Chicago	1	2	3	0
Marshall, Détroit	1	2	3	8
Gadsby, Détroit	1	2	3	12
MacGregor, Détroit	0	3	3	0
A. McDonald, Détroit	0	3	3	0
Watson, Détroit	2	0	2	18
Ferguson, Montréal	0	2	2	26
Maki, Chicago	1	1	2	0
Esposito, Chicago	1	1	2	2
Ullman, Toronto	1	1	2	12
Palford, Toronto	0	2	2	0
Kelly, Toronto	0	2	2	0
Keon, Toronto	0	2	2	2
Cournoyer, Montréal	0	2	2	4
Hay, Chicago	0	2	2	10
Pilote, Chicago	0	2	2	10
Bergman, Détroit	1	0	1	0
Roberts, Montréal	1	0	1	4
Wharmm, Chicago	1	0	1	4
Nesterenko, Chicago	1	0	1	4
Molina, Chicago	1	0	1	4
Fonsteyne, Détroit	1	0	1	10
Hanovick, Toronto	1	0	1	10
Porton, Toronto	0	1	1	12
Armstrong, Toronto	0	1	1	4
Shalen, Montréal	0	1	1	26
Talbot, Montréal	0	1	1	0
Boyer, Toronto	0	1	1	0
Raum, Toronto	0	1	1	0
Ravilleh, Chicago	0	1	1	2
Jarrett, Chicago	0	1	1	0
Boivin, Détroit	0	1	1	10
Douglas, Toronto	0	1	1	12
Larose, Montréal	0	1	1	28
P. Stanfield, Chicago	0	0	0	2
Senecur, Détroit	0	0	0	2
Ellis, Toronto	0	0	0	2
Angotti, Chicago	0	0	0	4
Misak, Chicago	0	0	0	4
Vasko, Chicago	0	0	0	4
Provost, Toronto	0	0	0	8
Hodge, Chicago	0	0	0	8
Kurtenbach, Toronto	0	0	0	20
Stenkowski, Toronto	0	0	0	26
Harris, Montréal	0	0	0	30

Badminton chez les Sportifs du Québec

Les Sportifs du Québec Inc. tiennent leur premier tournoi de badminton ce soir, à l'école Secondaire Masson, à Ville les Saules. Cette compétition en double s'annonce pour être un franc succès puisque les organisateurs ont reçu l'approbation d'une cinquantaine de joueurs. Il s'agit d'un tournoi jiffy. Les premiers matches commenceront à 8 heures. Des raquettes de badminton seront à la disposition de ceux ou celles qui n'en possèdent pas.

WINGS

"Crozier a été fantastique et l'équipe sensationnelle", a déclaré le pilote Sid Abel hier après-midi après que les siens eurent pris une avance de 1-0 dans la finale en vue de la coupe Stanley.

"Crozier avait été formidable



Roger CROZIER

contre Chicago et fut meilleur.

Le gardien a admis que les Canadiens avaient été durs à mater non seulement en raison de leur rapidité, mais aussi à cause de leur habileté à fabriquer des jeux.

"Ils sont réellement rapides et toujours prêts à s'échapper", il a brillé devant Backstrom et Rousseau qui s'étaient échappés, mais il a surtout émerveillé les spectateurs en frustrant J.-C. Tremblay d'un but assuré dans la première période.

"J'ai tenté de lui laisser faire le premier mouvement, a dit Crozier, puis j'ai fait mon possible."

Paul Henderson a expliqué ainsi son but victorieux au début du dernier engagement:

"Worsley est venu à ma rencontre et j'ai glissé la rondelle sous lui comme il tombait sur la glace. J'ai tenté de lancer par-dessus lui plus tard, mais j'ai lancé trop haut."

"Ce fut un très beau match", a dit Gordie Howe, qui était heureux du fait que les Wings avaient tenu tête aux Canadiens en rapidité.

"Les gars ont patiné plus vite qu'eux, mais pas moi. J'ai eu deux belles chances, mais je les ai ratées quand la rondelle a roulé et que je ne pouvais la contrôler."

Bill Gadsby a expliqué qu'il avait saisi une rondelle égarée pour compter son premier but dans les séries. "La rondelle était au centre de la patinoire et je l'ai passée à Ab McDonald, que J.-C. Tremblay a tenté d'arrêter, mais Ab m'a

Tennis intérieur

Guy Michaud du Québec Winter Club est le nouveau champion du tournoi de tennis intérieur. Il disposa en finale de Marc Blondeau en deux sets intéressants, 10 à 8 et 6 à 4. Le vainqueur a prouvé qu'il sera à surveiller au cours de la saison extérieure qui débutera sous peu.

GOLF

DALLAS (P.A.) — Deux golfeurs inconnus, John Lotz et le Sud-Africain Harold Henning, menaient avec des 205 hier, après la troisième ronde de l'annuel de Dallas, doté de bourses de \$85,000.

Lotz a roulé un 63 hier et Henning, un 65 en devançant Doug Sanders, qui menait à mi-chemin avec un total de 137. Sanders n'a pu faire mieux qu'un 70 sur le parcours détrempé dimanche.

On devait disputer les deux dernières rondes hier, mais, en raison de la pluie, on a décidé de s'en tenir à 18 trous et de terminer le tournoi aujourd'hui.

En compagnie de Sanders à 207, on remarque Ken Still et Gay Brewer, devançant Miller Barber, Joe Campbell et Rocky Thompson par un coup.

Assemblée pour les golfeuses

C'est demain, à midi, au Québec Winter Club, qui sera tenue l'Assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne des Golfeuses, division de Québec, afin de présenter le programme pour la saison. Toutes les dames, membres d'un club affilié à cette association, sont priées d'assister à cette réunion.

Les capitaines des clubs de district de Québec sont priées d'assister à l'Assemblée spéciale des capitaines, à 11 heures, au même endroit.

Appel entendu mais réponse retardée

Beyrouth (AFP) — La commission sportive de la Fédération internationale automobile a annoncé hier à Beyrouth, qu'elle avait décidé "de procéder à la convocation à une date ultérieure du tribunal d'appel international de la F.I.A. pour juger la réclamation déposée par le Royal Automobile Club de Grande-Bretagne et l'Automobile Club d'Irlande contre le jugement du tribunal d'appel national de la principauté de Monaco sur la disqualification d'un certain nombre de concurrents du rallye de Monte Carlo 1966".

Mlle Rosemary Smith fut l'une des concurrentes disqualifiées du rallye de Monte Carlo. Elle avait terminé au premier rang dans la catégorie féminine mais on la déclassa pour un éclairage ne respectant pas les règlements de l'épreuve. La conductrice irlandaise va prendre part au Rallye Shell 4000 disputé prochainement au Canada.



M. Bernard Deslandes de Ville St-Michel

Bernard Deslandes sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

***Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.**

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée



Refusant de se servir comme alibi de l'éclairage spécial installé au Forum pour la télédiffusion en couleurs, Gump Worsley a déclaré: "Ce qui m'a le plus ennuyé, ce furent les trois buts."



Ligue de grosses quilles Molson

Un record d'équipe a été établi cette saison par l'équipe Publicité Cap Diamant qui n'a pas réussi à remporter une victoire par le total des points en 30 programmes.

L'équipe Jos. Vaillancourt Inc. a réussi à se tailler une place dans les éliminatoires en remportant une victoire de 8 à 0 sur son équipe rivale qui était l'équipe Imprimerie J.-P. Simard se hissant seule en huitième position. L'équipe Restaurant Cendrillon a fait subir une défaite de 8 à 0 à l'équipe Paradis Mufflers relayant celle-ci en sixième position devancée par l'équipe Tavernier O'Neill & Epicerie L. Royer qui a remporté une victoire de 8 à 0 contre l'équipe Molson Québec Ltée.

Dans les 2 autres rencontres, l'équipe Foyer du Meuble, qui remporte son 1er championnat a disposé de l'équipe Salon Frontenac par le compte de 6 à 2 tandis que l'équipe Taxi Paul-E. Guay a disposé de l'équipe Publicité Cap Diamant par le compte de 8 à 0.

Les éliminatoires débutent lundi soir le 25 avril à 9 h 1/2 hres par le quart-de-finale avec les rencontres suivantes: Foyer du Meuble vs Paradis Mufflers

Salon Frontenac vs Taxi Paul-E. Guay

Molson Québec Ltée vs Restaurant Cendrillon

Tavernier O'Neill & Epicerie L. Royer vs Jos. Vaillancourt Inc.

Les records de la saison pour le plus haut simple et triple individuel appartiennent tous les deux à Paul-Emile Verret de l'équipe Salon Frontenac avec 238 et 667. Le plus haut simple d'équipe appartient à l'équipe Foyer du Meuble avec 1014 tandis que le plus haut triple est à l'équipe Salon Frontenac avec 2907.

Au cours de la saison, 381 parties de plus de 200 furent jouées et 36 triples de plus de 600.

Joueurs qui ont roulé 530 et plus

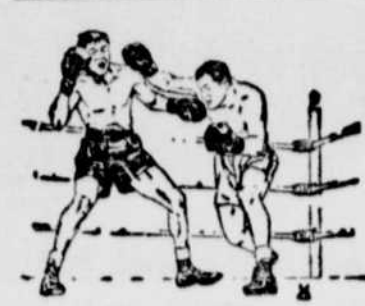
Paul-Emile Verret 667
Jean-Claude Masse 579
Jacques Plante 579
Paul Ferron 539
Jean-Louis Paquet 538
Jacques Lefebvre 538

Équipes qui ont roulé 2500 et plus

Restaurant Cendrillon 2391
Jos. Vaillancourt Inc. 2370
Foyer du Meuble 2357
Salon Frontenac 2331
Paradis Mufflers 2303

Classement final des équipes

1-Foyer du Meuble 198
2-Salon Frontenac 171
3-Molson Québec Ltée 147
4-Taxi Paul-E. Guay 143
5-Paradis Mufflers 143
6-Taxi Paul-E. Guay 122
7-Restaurant Cendrillon 114
8-Jos. Vaillancourt Inc. 74
9-Imprimerie J.-P. Simard 70
10-Publicité Cap Diamant 25



ST-JEAN, N.-B. PC — La Fédération canadienne de boxe professionnelle a approuvé un match télévisé de poids plume entre le champion Rocky Macdougall, de Sydney, N.-E., et Billy McCrandie, d'Edmonton, le 2 juin.

Le président Dick Pearson a également fait savoir que les champions mi-moyen Lennie Sparks, de Halifax, mi-jour Leslie Brodie, de Montréal, et mi-moyen junior Ferdinand Simard, de Québec, devaient s'engager à plus tard le 30 juin à défendre leur couronne.

CLASSEMENTS

LOUTRES

Champion: George Chuvpilo, Toronto
1-Jean-Claude Roy, Montmagny, Qué.; 2-Ron Feistein, Toronto; 3-Frankie Bullard, Toronto; 4-Jerry Couturier, St-Hubert, Qué.; 5-Al Quirk, Montréal.

MI-MOYEN

Champion: Les Borden, Montréal
1-Burke Emery, Sherbrooke, Qué.; 2-Al Sparks, Winnipeg; 3-André Bélanger, Québec; 4-Ted McKane, Fort Williams, Ont.

MOYENS

Champion: Blair Richardson, South Bar, N.-E.
1-Jimmy Miller, Toronto; 2-Ron Thompson, Prince Albert; 3-Bob Whalen, Dartmouth, N.-E.; 4-Arnold Sparks, Montréal; 5-Hal Mann, Prince George, C.-B.

MI-MOYEN JUNIORS

Champion: Ferdinand Simard, Québec
1-Colin Fraser, Toronto; 2-Les Sprague, Dartmouth; 3-Willie Williams, New Victoria, N.-E.; 4-Al Brava, Montréal; 5-Ronnie Sampson, Sydney, N.-E.; 6-Jean-Marie Huard, Montréal.

LEGGERS

Champion: Tyrone Gardiner, Sydney, N.-E.
1-Dave Hilton, Cornwall, Ont.; 2-Ferdinand Chretien, Toronto; 3-Rod Beaupré, Québec; 4-Léo Noël, Moncton, N.-B.; 5-Recco Jones, Halifax.

LEGGERS JUNIORS

Champion: Les Gillis, New Waterford, N.-E.
1-Buddy Daye, Halifax; 2-Ferdinand Beaudin, Québec; 3-Jo Jo Jackson, New Glasgow, N.-E.

PLUME

Champion: Rocky Macdougall, Sydney
1-Billy McCrandie, Edmonton; 2-Rocky Bony, Québec; 3-Marc Belletfueille, Montréal; 4-Yves Beaupré, Québec.

COQ

Champion: Jackie Burke, Saint-Jean, N.-B.
1-Mike Langlois, Québec; 2-Pierre Hogue, Montréal.

MOTICHE

Champion: Alex Martin, Trenton, N.-E.
Aucun aspirant.



Jean Garon termine avec succès son entraînement

C'est sous une pluie diluvienne et un temps froid que seulement 5 courageux cyclistes "Senior" ont accepté le départ de la dernière course cycliste du printemps Québec-Ste-Croix-de-Lothbinière et retour d'une distance de 60 milles. Presque assuré de remporter le titre de "Cycliste du Printemps", Jean Garon décida de modifier sa course, vu le nombre restreint de concurrents. Il fit tout simplement une course d'attente et se contenta de battre ses adversaires au sprint.

Il y eut quelques échappées, dont une seule ayant une certaine importance, soit celle de Denis Racine du Club Cycliste Britannia qui, à quelques milles du départ, faussa compagnie au peloton. Il roula près de 20 milles en tête, mais sans pouvoir creuser un écart important qui lui aurait permis de prétendre à la victoire finale. Le tour entra dans l'ordre et la victoire se disputa au sprint. Chez les Juniors, un nouveau venu, Claude L'Archevêque, de Thetford-Mines,

CLASSEMENTS OFFICIELS

Course "Senior", 60 milles
1-Jean Garon, Ind. 2:23.22
2-Denis Racine, Britannia 2:23.24
3-Yves Landry, Britannia 2:23.28
4-Yves Garon, Ind. 2:23.32
5-Gaston Bélanger, Th-Mines 2:23.48

Course "Juniors", 35 milles

1-A. L'Archevêque, Th.-M. 1:06.22
2-Richard Naud, Québec 1:06.22
3-André Voyer, Québec 1:06.32
4-Serge Langlois, Québec 1:06.32
5-Alain Harty, Québec 1:06.32
6-Denis Leblond, Ste-Foy 1:06.32
7-Jocelyn Lassier, Québec 1:06.32
8-Pierre Richard, Québec 1:06.32
9-Jean-Guy Croteau, Québec 1:06.32
10-Pierre Dupré, Québec 1:06.32
11-Paul Moisan, Québec 1:06.32
12-P. Guillemette, Miramichi 1:11.43
13-Gilles Voyer, Québec 1:13.65
14-Michel Coulombe, Québec 1:13.33
15-Carol Parent, Québec 1:13.34
16-François Dery, Québec 1:16.01
17-Jacques Lafrance, Québec 1:16.63
18-N. Deschambault, St-Rom. 1:16.22
19-Richard Langlois, Québec 1:18.30
20-Alain Parent, Québec 1:19.20
21-Pierre Lamothe, Québec 1:20.45
22-Jacques Berronard, Québec 1:20.46
23-André Gosselin, Québec 1:26.17
24-Jocelyn Dufresne, Québec 1:30.4
Jean-Paul Paquin, Québec 1:30.65

Ultime efforts de Jean Drapeau pour gagner une autre élection

VOTE PRIORITAIRE SUR LES JEUX D'ÉTÉ

Par AFP-PC

"Nous sommes quatre candidats: je vous répondrai en rappelant le mot de M. Brundage: nous avons chacun 25-100 de chance d'être désigné pour les jeux d'été 1972" a déclaré un représentant de l'Agence France Presse M. Jean Drapeau, maire de Montréal, qui est venu à Rome défendre auprès du CIO la candidature de sa ville. "Mais, a ajouté M. Drapeau, nous nous rendons bien compte que deux villes non européennes, Tokyo et Mexico ayant été désignées successivement pour les jeux de 1964 et ceux de 1968, les villes européennes candidates, Munich et Madrid, peuvent bénéficier d'un préjugé favorable de la part de certains membres du CIO. Aussi, je pense que nous luttons non pas contre une ville, mais contre un continent. Cependant, regardez la devise que nous avons adoptée: "Montréal invite et est prête". Elle est rigoureusement exacte.

"Si nous obtenons les jeux, il nous restera seulement à construire le stade olympique, pour lequel nous avons les crédits et les plans, ceux-ci étant prêts depuis longtemps. Tout le reste est en place. Nous avons préféré tout construire avant de demander les jeux. Ce ne sont pas des maquettes que nous présenterons en congrès du CIO, mais des réalités. De plus, nos installations sont très groupées: le lieu de compétition le plus lointain, le yachting est à 30 milles du centre".

M. Jean Drapeau, qui a insisté sur l'extraordinaire développement, depuis 10 ans, de la grande cité canadienne, développement souligné par deux immenses photographies de Montréal en 1956 et en 1966, a précisé, d'autre part, que dès 1967, Montréal pourrait loger plus de 300,000 visiteurs à moins de 90 minutes de route, 280,000 à moins d'une heure de route, 175,000 à moins de 30 minutes et 112,000 dans le grand Montréal. "Ainsi, a-t-il conclu, le problème de l'hébergement ne se pose pas pour nous".

BANFF

Le ministre canadien de la Santé, Allan McEwen, a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour assurer le COI que la faune ne serait pas en danger si les jeux d'hiver 1972 avaient lieu à Banff.

Le comité, qui fera son choix mardi, a été averti par une association canadienne que les jeux nuiraient à la faune dans le parc national.

Sidney Daves, de Montréal, membre canadien du COI a dit à un délégué de Banff dimanche que la pression exercée par l'organisation canadienne "était très sérieuse".

Il n'est resté pas moins que le premier ministre Lester B. Pearson a assuré par écrit le président du CIO, Avery Brundage, que les jeux ne nuiraient pas à la faune. Brundage n'a guère fait état de cette lettre pour des raisons inconnues.

Les délégués de Banff vont présenter leur demande mardi matin et même si leur site est favori aux dépens de Sapporo, Japon, Lahti, Finlande, et Salt Lake City, E.-U., les membres du COI compléteront peut-être un premier scrutin sur les jeux d'été.

Certains observateurs soutiennent que si Montréal est choisie pour les jeux d'été, les chances de Banff tomberont à l'eau, car le COI ne semble pas favoriser l'octroi des deux jeux au même pays la même année.

La délégation de Banff aurait tenté d'obtenir le vote sur les jeux d'hiver en premier lieu, contrairement à l'habitude, mais Brundage a refusé de changer la coutume jusqu'à maintenant.

On reste confiant d'obtenir les jeux d'été tout en soutenant que l'importance de la faune avait été exagérée.

MacEachen, qui est arrivé à Rome par avion, a dit:

"Je ne crois pas que le problème de la faune soit un obstacle. La délégation de Banff n'aura qu'à instruire au sujet de la façon de procéder à ce sujet, car je suis prêt à répondre à toutes les questions posées par les membres du COI".

MADRID

"Nous avions préparé deux plans pour l'organisation des jeux olympiques de 1972: nous avons choisi le plus sobre. Nous croyons que les jeux olympiques doivent revenir à la so-

biété", a notamment déclaré à l'Agence France Presse M. Jaime de San Roman Y de la Fluente, secrétaire du comité olympique espagnol, qui a poursuivi: "Je crois que nos prochains rivaux lors du vote du CIO seront Munich et Montréal. Munich s'est préparé avec un soin tout particulier".

"Mais, a-t-il ajouté, l'Allemagne a déjà eu les jeux olympiques et les États-Unis aussi. Parmi les candidats, seuls, le Canada et l'Espagne n'ont jamais eu les jeux olympiques. En 1931, pour la désignation des jeux de 1936, une ville espagnole, Barcelone, était déjà en concurrence avec une ville allemande, Berlin. C'est Berlin qui l'a emporté. Pourquoi ne serait-ce pas notre tour cette année?" a déclaré en souriant le responsable espagnol.

Le secrétaire du comité olympique espagnol a ensuite souligné que les lieux des compétitions prévues à Madrid étaient très groupés et que les problèmes d'hébergement seraient aisément résolus dans une ville aussi touristique que Madrid, "qui offre des à présent aux visiteurs 46,000 lits."

AHEARNE

Le président Ahearne a rappelé aux fédérations mondiales des sports internationaux que le choix des sites olympiques relevait exclusivement du CIO après avoir appris que les fédérations avaient procédé vendredi à un vote secret dans

le but de suggérer leurs points de vue aux délégués du comité olympique.

Ahearne avait également appris que cinq fédérations d'hiver s'étaient abstenues de se prononcer.

Dans son discours à l'occasion de l'inauguration de la 64e session du COI, Ahearne a rappelé le but principal du baron de Coubertin en lançant les jeux olympiques: "Il visait au mieux être de l'humanité et à la paix du monde, conditions premières, ultimes et inégales".

"Le mouvement olympique éclaire un monde par ailleurs déchiré par l'animosité raciale, les barrières religieuses et les antagonismes politiques".

"Nous n'avons d'ailleurs pas trop à nous inquiéter de l'éventualité que les hommes politiques s'emparent de notre mouvement."

"Par contre, l'intrusion commerciale est chose différente et plus insidieuse, surtout avec l'avènement de la télévision. C'est pourquoi il nous faut exclure les jeux commercialisés à moins de vouloir devenir une pépinière pour équipes professionnelles."

"Nous devons combattre pour que se concrétisent toutes les potentialités du mouvement olympique et pour matérialiser la pensée de Pierre de Coubertin", a conclu le président du CIO.



● Gym 1966, présenté pour la première fois à Québec, hier après-midi, au centre Mgr Marcoux, a permis à des jeunes athlètes de se signaler d'une brillante façon. Cette photo groupe trois gymnastes choisis les athlètes de la journée dans leur catégorie respective. J.A. Boisbriand, de l'école de Sillery décrocha la palme de la classe ouverte en totalisant 433.6 points. Marcel Hunt, aussi de Sillery, est le vainqueur de la catégorie intermédiaire totalisant 407.4 points. Le jeune François Laroche, du centre Mgr Marcoux fut récipiendaire de la classe junior. Il totalisa 348.0 points. Le centre Mgr Marcoux a été déclaré l'équipe championne junior et le collège St-Vallier celle de l'intermédiaire. 100 concurrents de St-Vallier, St-Jean-Eudes, St-Raymond, François Perreault, Château Richer, Mgr Marcoux, Sillery et Cardinal Roy participaient. Gym 1966 était sous la gouverne de Raymond Bornais, assisté de Jean-Paul Bergeron, François Rodrigue et André Dery. Ces messieurs ont su préparer une discipline qui donnera goût davantage aux jeunes de se lancer dans la gymnastique. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

La compagnie Ford lancera trois "Lotus Cortina" dans le Shell 4000

Une championne des rallyes entrera en lice cette année au Shell 4000, l'épreuve nord-américaine qui exige le plus grand effort mais qui, en même temps, apporte le plus de prestige au vainqueur.

La Ford Lotus Cortina, qui détient le championnat européen des voitures de tourisme et autres championnats de rallyes et épreuves nord-américaines et européennes, participera pour la première fois au Rallye Shell 4000, qui débute le 30 avril à Vancouver.

Ford-Canada a inscrit à cette dure épreuve trois Lotus Cortina portant ses couleurs — vert et blanc.

Ces trois voitures, de même que neuf autres véhicules Ford inscrits soit privément, soit par des concessionnaires, seront parmi les quelque 60 voitures qui entreprendront de compléter le long parcours de l'épreuve. Celui-ci traverse les Rocheuses, les Prairies, le nord de l'Ontario et se termine à Québec.

L'une des voitures Ford a été confiée à une équipe britannique composée du populaire conducteur Roger Clark, de Londres et du navigateur Robin Edwards, qui habite maintenant à Fabreville (P.Q.).

L'une des meilleures équipes canadiennes de rallyes — celle qui est formée de Paul MacLennan, un pompier de Toronto et de John Wilson, professeur à l'Université de Waterloo, conduira la seconde Lotus Cortina. Cette équipe a remporté le Rallye d'hiver canadien en 1965 et 1966, et s'est classée deuxième au Rallye Shell de l'an dernier.

La troisième voiture Ford sera conduite par Eppie Wietzes, de Toronto, l'un des conducteurs les mieux connus au Canada. Wietzes, qui a conduit une Ford GT 40 au Grand Prix d'endurance à Sebring (Flori-

de) au début de l'année, est en grande forme après avoir participé à plusieurs rallyes au cours de l'hiver.

Brent Davies, d'Erindale (Ont.), qui s'est classé septième toutes catégories au Shell de l'an dernier avec Lloyd Howell au volant, fera équipe avec Wietzes.

Le Rallye Shell, de calibre international, est l'un des cinq qui comptent pour le championnat du monde des rallyes. Conséquemment, le sport automobile international s'y intéresse de près. Toutefois, dans le passé, ce sont les Canadiens qui y ont connu le plus de succès.

Olivier Gendebien, de Belgique, est venu tout près de remporter la victoire en trois occasions, et le conducteur anglais Henry Taylor s'est classé troisième toutes catégories l'an dernier au volant d'une Ford Cortina GT. Taylor, qui dirige le programme de compétition de Ford-Angleterre, reviendra au rallye cette année mais en observateur seulement.

Avec son moteur à quatre cylindres et à double arbre à cames en tête, la Ford Lotus Cortina possède un record enviable dans la compétition internationale. Au Canada, en 1963, elle a été première de sa catégorie dans chacune des épreuves auxquelles elle a participé. L'an dernier, elle n'a pris part qu'à une épreuve canadienne: c'était à Mosport, où le conducteur anglais Sir John Whitmore a émerveillé les spectateurs en sollicitant presque tous les coins du circuit sur trois roues.

La plus récente des victoires de la Cortina s'est produite il y a à peine deux semaines, lorsqu'un homme d'affaires de Hong-Kong a remporté le Grand Prix de Singapour au volant d'une Lotus Cortina.

A la ligne d'arrivée à Québec, une bourse de \$12,500 —

la plus considérable dans l'histoire du Shell 4000, qui remonte à cinq ans en arrière — atterrit les gagnants de chaque catégorie et toutes catégories.

ROGER CLARK

Agé de 26 ans, Roger Clark, de Londres, connaît des succès retentissants, ce qui ne l'empêche pas d'être très calme et très simple. Il fait partie du groupe de jeunes conducteurs anglais de rallyes qui ont fait beaucoup parler d'eux ces derniers temps.

Clark n'a pas mis de temps à se faire valoir. Ford-Angleterre l'ayant choisi pour son équipe de rallyes après seulement deux saisons de compétition internationale. Il justifia la confiance qu'on avait placée en lui en se classant quatrième toutes catégories au rallye de Monte-Carlo dès sa première épreuve. Toutefois, comme bien d'autres, il fut disqualifié à la suite d'une décision fort contestée concernant l'éblouissement causé par les phares.

Clark est le fils du propriétaire de deux garages dans les Midlands anglais, et adore le sport automobile, qu'il connaît à fond. Il a remporté son premier championnat en 1961 — celui du Rallye des East Midlands — puis a répété son exploit l'année suivante.

En 1963, il commença à faire preuve de ce calme imperturbable qui lui valut d'être classé parmi l'élite des rallyes. Il remporta le Rallye Lincolnshire sur des routes couvertes de glace vive, au volant d'un Cooper chassée de pneus usés.

En 1964, il remporta le Rallye d'Ecosse au volant d'une Cortina et se classa troisième derrière Vic Elford et Paddy Hopkirk au Circuit d'Irlande.

Clark remporta de nouveau le Rallye d'Ecosse l'an dernier. Cette victoire, allée à une foule d'autres succès dans des rallyes nationaux, lui valut le championnat britannique des rallyes pour 1965.

Maintenant qu'il est membre de l'équipe Ford, il participera à de très nombreuses épreuves. Aussi l'année 1966 pourrait-elle fort bien être son année la plus occupée jusqu'à présent, car la liste des épreuves prochaines comprend l'Acropolis, Scottish Germany, l'épreuve des 1,000 lacs de Pologne, celle de Munich-Budapest, celle de Tchécoslovaquie et le rallye RAC.



La Ford Cortina



LES VENTES O'KEEFE

MONTENT EN FLÈCHE

De plus en plus de gens exigent O'KEEFE

ESSAYEZ-LA AUJOURD'HUI!

Octogénaire qui a joué un rôle important dans l'histoire canadienne

Par JOHN LEBLANC

TORONTO (P.C.) — Depuis plus d'un mois, un octogénaire qui a joué un rôle important dans l'histoire canadienne, est préoccupé par ce qui peut être considéré comme l'une des tâches les plus pénibles jamais imposées à un juriste canadien.

Le juge Ivan C. Rand, qui a été forcé en raison de son âge de prendre sa retraite, il y a déjà sept ans, comme membre de la Cour suprême du Canada, célébrera le mercredi 27 avril son 82e anniversaire de naissance. Ce jour-là, il grimpera probablement les marches de la Cour suprême en transportant des serviettes bourrées de documents et il continuera à faire de l'histoire.

C'est sur ses épaules que repose le fardeau de presider la première enquête canadienne officielle dans l'intégrité judiciaire d'un juge de la Cour supérieure. Il devra déterminer si le juge Leo Landreville, qui siège depuis neuf ans et demi à la Cour suprême d'Ontario, est apte à occuper ses hautes fonctions.

Son enquête, entreprise à la demande du gouvernement, a pour but de déterminer si l'affaire et élégant juge âgé de 56 ans, ex-maire de Sudbury, ancien candidat libéral et l'un des candidats les plus populaires du Nord ontarien, s'est rendu coupable d'une impropriété affectant ses hautes fonctions juridiques dans ses relations avec la Northern Ontario Natural Gas Company.

La carrière même du juge Landreville est en jeu. Mais il y a davantage. Le domaine de la conduite des juges est un secteur pour le moins nébuleux qui n'a jamais été véritablement exploré au Canada, de sorte que les conclusions du juge Rand pourraient donner lieu à une définition plus explicite des exigences concernant les juges.

JUGEMENTS CELEBRES

Ce n'est rien de nouveau pour ce juge de rajouter de nouvelles dimensions à la loi. Lorsqu'il portait la toge d'hermine, symbole de la dignité des membres de la Cour suprême du Canada, de 1943 à 1959, il a rendu plus de 600 jugements. Ceux-ci étaient remarquables par leur caractère tranchant, par une philosophie libérale, par une connaissance profonde de la loi et par le respect de cette même loi. Certains de ces jugements sont aujourd'hui célèbres.

Il n'a pas hésité à dénoncer certaines mesures législatives. C'est ainsi qu'en 1957, il a aboli la fameuse "loi du cadenas" anti-communiste du Québec. Il en était venu à la conclusion que cette loi devenait en contradiction avec la liberté de parole. Un autre de ses jugements a mis un terme aux recours de la loi du libelle à laquelle on avait recouru dans cette province pour interdire des poursuites à Témoins de Jéhovah.

LA FORMULE RAND

Dans l'opinion publique, il est mieux connu comme l'innovateur de la formule syndicale qui porte son nom et qui concerne le versement des cotisations syndicales par des ouvriers non-syndiqués. La formule Rand a été proposée comme solution d'urgence à une grève de la période d'après-guerre dans l'industrie de l'automobile. Il s'est acquis une réputation comme étant un juge sévère et froid d'apparence mais ayant au fond un cœur d'or.

Depuis qu'il a pris sa retraite, en 1959, comme juge de la Cour suprême du Canada, il

a présidé une commission royale d'enquête sur l'industrie houillère des Maritimes puis il a fondé et dirigé une faculté de droit à l'université Western Ontario à London, Ontario.

La clarté de pensée a toujours été une marque de commerce du juge Rand et cette qualité sera mise à dure épreuve quand viendra le temps pour le juge de rendre son jugement qui sera écrit.

Il n'existe pas de jurisprudence dans cette question impliquant la double carrière du juge Landreville — le politicien municipal et le juriste — de sorte que le juge Rand devra décider par lui-même.

LES FAITS

Jusqu'à maintenant, la preuve n'a apporté rien de nouveau aux faits déjà connus concernant l'entente controversée mise au jour en 1962 et concernant le juge Landreville et les dirigeants de la Northern Ontario Natural Gas Company. Le principal intéressé, le juge Landreville lui-même, est le seul témoin qui reste à être entendu.

Les faits sont les suivants: La NONG a obtenu une franchise pour la distribution du gaz naturel dans la région de Sudbury en 1956, soit à l'époque où M. Landreville, alors simple avocat, était premier magistrat de cette prospère municipalité

minière du Nord de l'Ontario. Or, sept mois plus tard, soit après son accession à la magistrature, il a reçu gratuitement 7,500 actions de la compagnie. Or, ce portefeuille avait à la Bourse la jolie somme d'environ \$117,000.

QUI ETAIT LE COURTIER?

Quand le juge Landreville a été interviewé par la Gendarmerie canadienne à Toronto, en 1962, après que la nouvelle de la transaction de valeurs mobilières eut été découverte, il leur aurait dit, selon le compte-rendu du témoignage, qu'il avait acheté ces actions par l'entremise d'un courtier de

Sudbury. Selon les agents fédéraux qui l'ont interrogé, il ne se souvenait plus du nom de l'agent en question.

La tâche du juge Rand consistera à déterminer, en vertu des attributions fixées à sa commission, si tout cela "constituait un écart de conduite de la part de M. Landreville en sa qualité de juge et si, par ce geste, il a démontré qu'il n'était pas à la hauteur de ses fonctions juridiques".

Il n'y a pas lieu de condamner le juge de quoique ce soit. En 1964, il a été accusé, en vertu du Code criminel, de corruption municipale tandis que le président de la NONG, Ralph K. Farris, a été accusé d'avoir offert des pots-de-vin pour accélérer l'obtention de la franchise. Cependant, le juge a été disculpé des l'enquête préliminaire avec le résultat que les procédures intentées aux dirigeants de la compagnie sous ce rapport ont été abandonnées.

Les témoins qui se trouvaient à l'arène de Sudbury au moment du débat au sujet de l'octroi de la franchise furent unanimes à dire au juge Rand que le maître Landreville n'avait pas exercé de pressions indues au nom de la compagnie de gaz. Même ceux qui étaient opposés à ce que la franchise soit accordée à la NONG étaient d'accord là-dessus. En fait, la preuve a démontré que les pressions provenaient principalement de la Régie ontarienne des combustibles qui voulaient s'assurer que les municipalités du Nord de la province ne manquent pas cette occasion d'être reliées au pipe-line Trans-Canada.

Lorsque les procédures criminelles de 1964 furent terminées et que le juge eut été disculpé, ce dernier a repris ses fonctions à la Cour suprême d'Ontario et on n'aurait plus entendu parler de cette histoire si ce n'avait été que la Law Society of Upper Canada-Ontario — s'est adressé au gouvernement pour demander que le juge Landreville soit démis de ses fonctions. Or le gouvernement ne peut démettre un juge — seul le Parlement ayant ces pouvoirs — de sorte qu'il a confié le problème au juge Rand. D'une façon ou d'une autre, il est certain que la décision du juge aura tôt ou tard échos au Parlement.

Principaux règlement de la chasse au gros et au petit gibier au Québec pour l'année 1966-67 (A. Couturier)

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Alphonse Couturier, est heureux de faire part au public sportif du Québec des principaux règlements qui régiront la chasse au gros et au petit gibier au cours de la prochaine saison. Les quelques modifications apportées à la réglementation de la saison précédente ont été adoptées sur la recommandation des biologistes du Service de la faune et des officiers du Service de la Protection.

ZONES DE CHASSE

Deux changements importants ont été apportés, à savoir:

1 — La zone "A" est maintenant divisée en 3 secteurs, désormais désignés sous le nom de zones "A1", "A2" et "A3", dont les limites se décrivent comme suit:

La zone "A1" est bornée à l'est par la route 52, de la frontière canado-américaine à Granby, par la route 13, de Granby à Drummondville, et par la route 9, de Drummondville au pont de Québec.

La zone "A2" est bornée à l'ouest par la route 13, de Granby à Drummondville, et par la route 9, de Drummondville au pont de Québec; à l'est par la

route 1, de Magog au pont de Québec, et au sud, par la route reliant Magog à Granby.

Enfin, la zone "A3" est bornée à l'ouest par la route 52, au nord par la route reliant Granby à Magog et à l'est par le lac Memphremagog.

2 — La partie de la zone "N" située au sud du lac Saint-Jean et de la rivière Chamouchoane, fait maintenant partie de la zone "H".

SAISONS DE CHASSE

1 — AU GROS GIBIER

Caribou — Zone "O" — 15 septembre au 15 octobre. Dans le reste de la province, protégé à l'année.

Chevrouille — Zone "A1" — 22 octobre au 13 novembre. Zone "A2" — 22 octobre au 20 novembre. Zone "A3" — (seule la chasse au mâle est permise) 22 octobre au 20 novembre. Zones "B" et "C" — 15 octobre au 27 novembre. Zones "D", "E", "F", "G", "H", "I", "J", "K", "L", "M", "N", "O", "P" et comté de Vaudreuil-Soulanges — protégé à l'année.

Original — Zones "A1", "A2", "A3", "E", "L" et "P" protégé à l'année. Zones "B", "C" et "F" — 8 au 16 octobre. Zones

"D", "G" et "N" — 1er au 16 octobre. Zones "H", "I", "J", "K", "M" et "O" — 24 septembre au 16 octobre.

2 — PETIT GIBIER

Lagopède (ptarmigan ou perdrix blanche) — Il est désormais permis de chasser cet oiseau à l'année longue dans la province.

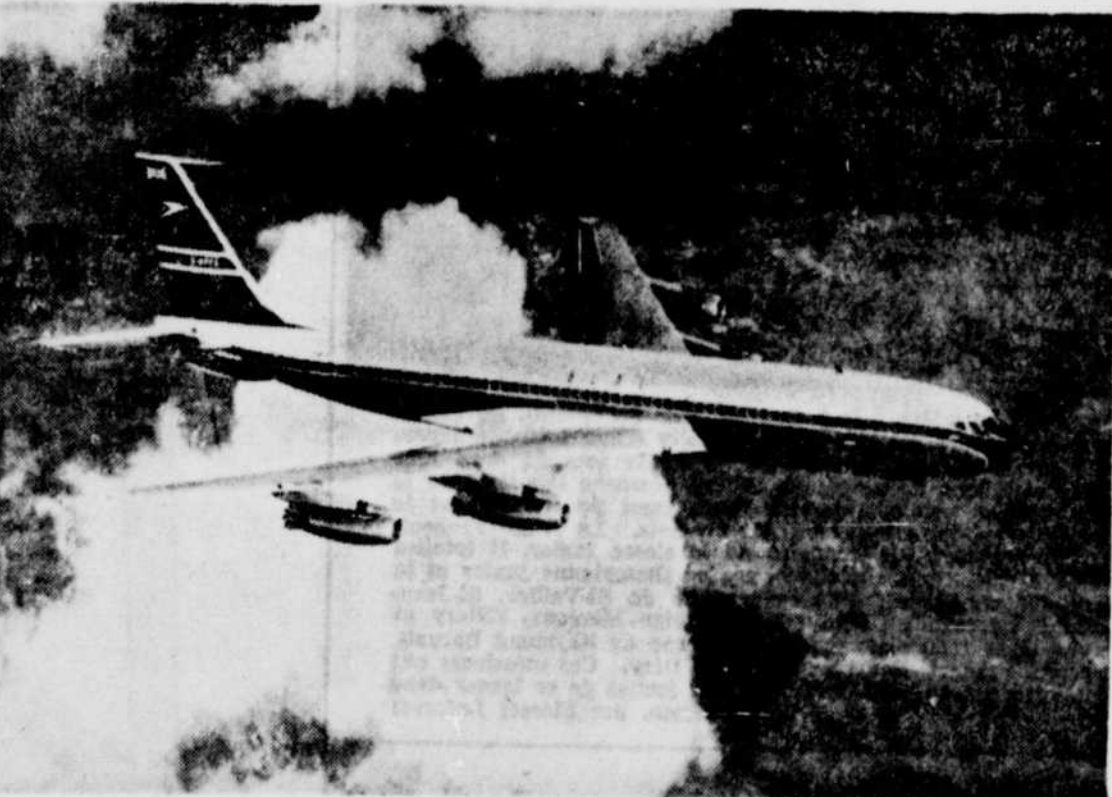
Tétras des savanes: Zones "O" — 1er septembre au 27 novembre. Reste de la province 10 septembre au 27 novembre.

Gelinotte - huppée (perdre grise), gelinotte à queue fine et perdrix européenne (hongroise). Partout dans la province, du 10 septembre au 27 novembre.

Lièvre — Comté de Duplessis, 10 septembre au 31 mars. Reste de la province, 10 septembre au 28 février.

"Le résumé des règlements de la chasse au Québec" édition 1966-67.

Pour de plus amples renseignements, il faudra consulter le "Résumé", qui sera publié cette année, afin d'en faciliter la distribution, en une seule édition bilingue dont le tirage atteindra près d'un demi-million d'exemplaires. Il sera remis gratuitement à qui en fera la demande dès sa parution, soit à la date habituelle.



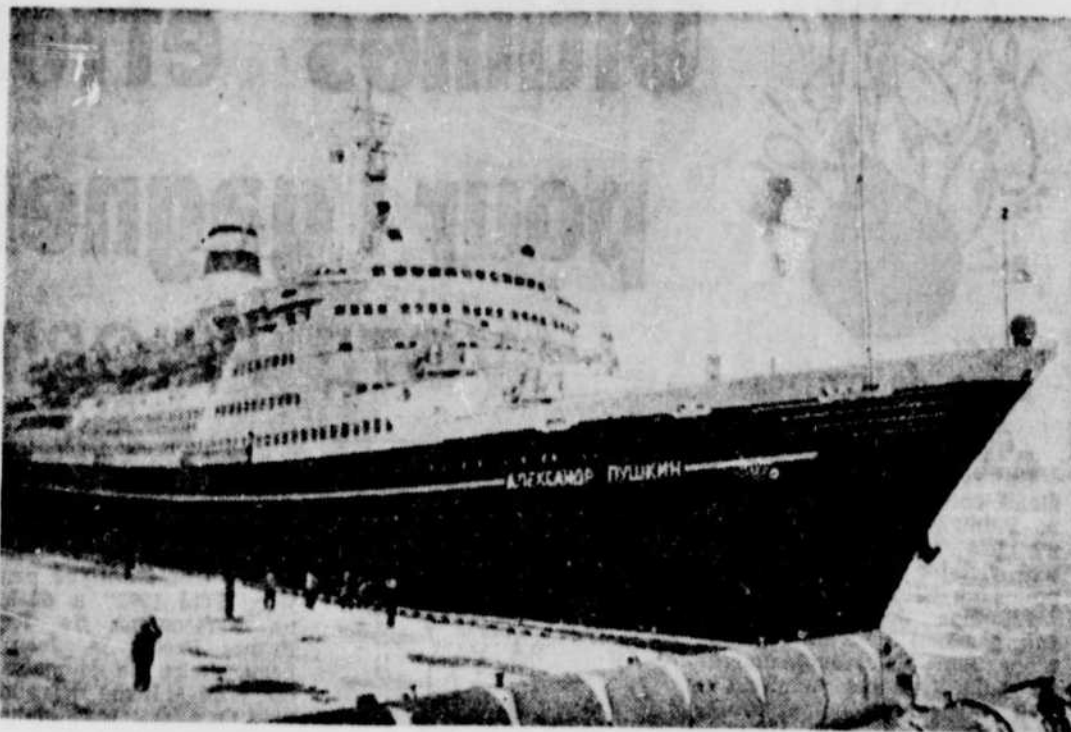
● EMPENNAGE FELE — Londres (Téléphoto UPD) — La compagnie aérienne BOAC a annoncé la découverte de défauts de construction dans sa flotte de dix-neuf appareils réactés de construction américaine "Boeing 707-436". Les ingénieurs prétendent que les failles se font dans la queue de l'appareil. Il faudra faire inspecter les avions après 12,000 et 18,000 heures de vol.

Réunion de masse des débardeurs

MONTREAL (P.C.) — Une réunion de masse aura lieu cet après-midi tandis que la grève des 3,500 débardeurs membres de l'unité locale 375 de l'Association internationale des débardeurs Ind. se poursuit aujourd'hui, paralysant 76 navires dans le port de Montréal.

On sait que les débardeurs demandent qu'une enquête soit faite sur la question du stationnement et du présumé "marché noir" des permis de stationnement.

L'accord intervenu entre le syndicat et le Conseil des ports nationaux annule toutes les contraventions données au cours de la journée de mardi par la police du port; permet le stationnement aux débardeurs sur le quai 40 et prévoit la formation d'un comité spécial pour étudier le problème du stationnement dans le port.



● VOYAGE INAUGURAL. — Leningrad, Russie. (Photocable UPI par TASS). — Le navire russe "Aleksander Pushkin", de la "Baltic Passenger Fleet", a été photographié à son départ de Leningrad, pour l'inauguration d'un service voyageur jusqu'à Montréal.

Un autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE \$1000



M. Denis Aubert (à droite), 2627, rue Jacques Hertel, Montréal 20, P.Q., reçoit de M. Dino Kyriazis, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE

AUBAINES D'AVRIL EN LITERIE chez C. ROBITAILLE

Les plus grands fabricants de matelas vous offrent le plus grande aubaine de l'année.

RABAIS DE 29.95 SUR LE DEEPSLEEP de SIMMONS ou 59.10 sur l'ensemble

Le CORRECT SLEEP de luxe de SEALY

LE DELTA de Suprême



- Matelas luxueux à 405 ressorts "adjusto-Rest"
- Surface en rayonne damassée sur caoutchouc mousse
- Bordure inaffaissable préfabriquée

PRIX NORMAL 89.50

PRIX DE VENTE: 59.95 CHACUN

Véritable aubaine 49.95 chacun

- Couverture élégante et luxueuse en couil damassée extra-fort.
- Rebord protecteur "Edge-Guard" exclusif, empêchant l'affaissement.
- Piqûre profonde sur rembourrage souple et résistant.
- 624 ressorts en acier trempé dans cet ensemble.
- Support extra-forte assurant un meilleur sommeil.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT dans tous les parcs de St-Roch avec achat de \$2.00 ou plus.



Prix de vente 34.95 CHACUN

MATELAS piqué à un prix exceptionnel. Qualité beaucoup supérieure à son prix. Riche couverture. Feutre et "Sisal" protecteur. Largeur 3'3" - 4' - 4'6"

La Roumanie soutient avec ardeur qu'elle est un pays indépendant

N.D.L.R. — La Roumanie soutient avec ardeur qu'elle est un pays indépendant et non pas un vulgaire satellite de l'Union soviétique. Dans cet article par le journaliste John Best, de la P.C., qui a quitté temporairement Moscou pour entreprendre une tournée de l'Europe orientale, expose les diverses façons par lesquelles la Roumanie affirme son indépendance.

Par JOHN BEST

BUCAREST (P.C.) — "Nous sommes indépendants; je sais bien que dans l'Ouest, nous sommes encore qualifiés de satellite, mais je répète que nous sommes tout à fait indépendants," m'a déclaré en gesticulant un porte-parole du gouvernement.

C'est là le genre de réponse, teintée d'agitation, que vous obtenez en Roumanie à toute question laissant sous-entendre que vous doutez de la souveraineté de la Roumanie.

Autrefois étroitement contrôlé par Moscou, ce pays baïkonnique n'a cessé depuis quelques années de se détacher de l'ingérence de Moscou et à se rapprocher de l'Ouest. Ayant réussi à repousser une tentative d'intégrer son économie avec celle des autres pays du bloc communiste — le Comecon — dominé par Moscou, la Roumanie a entrepris une croisade d'industrialisation. Tout en demeurant membre du Comecon — l'équivalent communiste du Marché commun européen — la Roumanie recherche des contacts plus étroits avec l'Ouest. La plus grande partie de l'équipement dont la Roumanie a besoin pour réaliser son rêve d'expansion industrielle provient de l'Europe occidentale. La plupart des techniciens engagés dans ce but proviennent également de l'Ouest.

Solution prochaine au conflit

MONTREAL (PC) — Un ancien fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures a déclaré jeudi qu'un changement profond se produisait actuellement aux États-Unis au sujet du Vietnam et que cette nouvelle attitude pourrait bien amener une solution prochaine du conflit.

M. Jean Ethier-Blais, professeur de français à l'université McGill, a affirmé devant les membres de l'Association canadienne des Nations unies que la seule solution au problème était de décréter une zone neutre en Asie du sud-est et que cette zone devrait comprendre le Sud et le Nord-Vietnam, ainsi que le Laos et le Cambodge.

Délégués au tournoi de bridge en Italie

Par Jim Anderson

TORONTO PC — Deux Torontois qui font une curieuse combinaison au bridge se rendront bientôt à Saint-Vincent, en Italie, pour participer au championnat mondial du bridge.

Sammy Kehelan, âgé de 31 ans, et Eric Murry, âgé de 37 ans, avouent que ce sera un revirement complet si l'équipe Nord américaine composée de six membres parvient à enlever le Bermuda Bowl à l'équipe italienne qui a décroché ce trophée sept années consécutives. Ils estiment néanmoins que l'équipe de cette année est la plus puissante que l'Amérique du Nord ait jamais formée pour participer au championnat mondial.

"Nous nous sommes mesurés aux Italiens avant aujourd'hui et ils ne nous ont pas intimidés", a affirmé M. Kehelan. Son partenaire, Eric Murry, avoue pour sa part que l'équipe américaine est plus puissante que l'équipe italienne et qu'il serait donc normale qu'elle triomphe.

Cinq équipes de six membres soit les détenteurs de la coupe, les Italiens, et une équipe de chacune des quatre zones de la Fédération mondiale du bridge, participeront au tournoi mondial qui se déroulera à Saint-Vincent du 26 avril au 8 mai.

Murray et Kehelan jouent ensemble depuis 1959 et leur club torontois a remporté le championnat de l'Amérique du Nord au cours des deux dernières années. Ils font une curieuse combinaison à la table de bridge.

Court et le teint foncé, Kehelan donne l'impression d'une confiance insouciance et d'une précision inouïe. Son partenaire, Eric Murry, est bâti comme un joueur de football et il fume des cigares à la chaîne. Peu lui importe que ses nuages adversaires. Un avocat fort occupé, il avait "avoir un trop grand nombre de loisirs".

Ce nouvel esprit d'indépendance, teintée d'un soupçon de chauvinisme, s'infiltre à tous les niveaux de gouvernement et déborde dans tous les secteurs de la vie roumaine.

LE PARTI EN PREND LE CREDIT

Cela se manifeste d'une multitude de façons. Par exemple, tout indique que c'est conforme à une politique officielle si non officielle d'atténuer le rôle joué par l'armée soviétique dans la libération de la Roumanie du joug fasciste dans la phase finale de la seconde Grande Guerre. Au

contraire, c'est au parti communiste roumain qu'est accordé tout le mérite d'avoir entraîné le pays à abandonner l'Allemagne nazie pour se ranger du côté Allié, même si, à cette époque, le parti communiste comptait à peine un millier de membres.

Le fait que les soldats russes étaient massés à la frontière à ce moment là et qu'éventuellement, ils traversèrent une partie de la Roumanie dans la poursuite des Allemands en déroute, n'obtient crédit qu'à demi ici. C'est à contre-cœur qu'un guide roumain a admis "que les Russes avait aidé".

Une autre façon qui permet à ce phénomène de se révéler, c'est l'empressement avec lequel les autorités roumaines accueillent les journalistes occidentaux. Le secrétariat de presse du département des Affaires extérieures rapporte que l'an dernier près de 1,000 journalistes étrangers ont visité la Roumanie et que de ce nombre, près de 85 p.c. provenaient de pays de l'Ouest. Dans certains cas, des correspondants occidentaux effectuant une tournée rapide et n'ayant pas eu le temps d'obtenir un visa avant de partir, en obtenaient un à l'aéroport de Bucarest.

SOUVENIRS AMERS

Les dirigeants roumains ont conservé des souvenirs amers de l'ingérence pratiquée par les Russes dans les affaires internes de Roumanie à l'époque de Staline.

Le parti communiste roumain n'y est pas allé par quatre chemins en avril 1964 quand il a dénoncé dans une déclaration "les cruelles épreuves" endurées par le parti communiste roumain au cours des dernières années de l'ère stalinienne. Le parti a mis les Soviétiques en garde contre le danger d'un retour aux méthodes et pratiques d'alors.

Depuis septembre dernier, alors qu'elle a remporté sa plus grande victoire dans sa lutte pour obtenir son autonomie, les relations russo-roumaines sont plus souples. "La Russie s'est inquiétée de nous pendant un certain temps, mais tout est rentré dans l'ordre," m'a confié le directeur d'un journal roumain.

Certains individus de l'Ouest prétendent que nous ne sommes pas des membres convaincus du Comecon, m'a dit un autre Roumain. "C'est faux", s'est-il empressé d'ajouter. "Nous sommes membres en bonne et due forme mais

nous tenons à notre indépendance, ce que certaines personnes refusent obstinément de comprendre. C'est à nous de décider comment notre économie doit être développée."

Au lieu d'être basées sur l'intégration avec les autres pays socialistes, les relations économiques roumaines sont maintenant basées sur des principes moins rigides tels que "collaboration" et "coopération".

Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats ultimes de l'intransigence de la Roumanie, mais les observateurs croient que cela a eu tout au moins pour effet d'empê-

cher Moscou de mettre au pied l'échafaud d'un Marché commun européen.

Les observateurs diplomatiques reconnaissent que la Roumanie a fait preuve de beaucoup d'habileté pour obtenir son autonomie sous le couvert du conflit idéologique sino-soviétique, dans lequel les autorités roumaines ont ostensiblement adopté une attitude neutre. Dans les circonstances, Moscou s'est vue obligée d'adopter une attitude raisonnable à l'endroit des pays de l'Europe orientale de crainte de se les mettre à dos et de les voir passer dans le camp chinois.

Automobilistes de Québec

Economisez sur la Chevrolet ou l'Oldsmobile dont vous rêvez, pendant la Grande Saison des belles occasions

qui bat son plein en ce moment!

Voici le moment d'aller voir les Chevrolet, Oldsmobile, Epic, et les voitures d'occasion OK de qualité. LE CHOIX EST PLUS VASTE QUE JAMAIS. C'est le moment aussi de discuter de l'échange de votre voiture actuelle, NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE VOUS NE TROUVEREZ PAS DE MEILLEURE VALEUR DE RE-

PRISE, OU QUE CE SOIT! De plus, nous pouvons vous promettre LA LIVRAISON IMMÉDIATE DE PRESQUE TOUS LES MODÈLES. Et nous voulons, bien sûr, vous faire bénéficier d'un service hors pair. Venez et faites l'affaire de votre vie. Nous avons préparé la Grande Saison des belles occasions tout exprès pour vous.



CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
F-85
EPIC
VOITURES D'OCCASION OK



Coupe Custom Caprice

Sedan Delta 88 Holiday

Concessionnaires autorisés dans le Québec Métropolitain

ROGER BARRE AUTOMOBILES, LTEE

DENIS PEPIN AUTOS, LTEE

LAPORTE AUTOMOBILES, LTEE

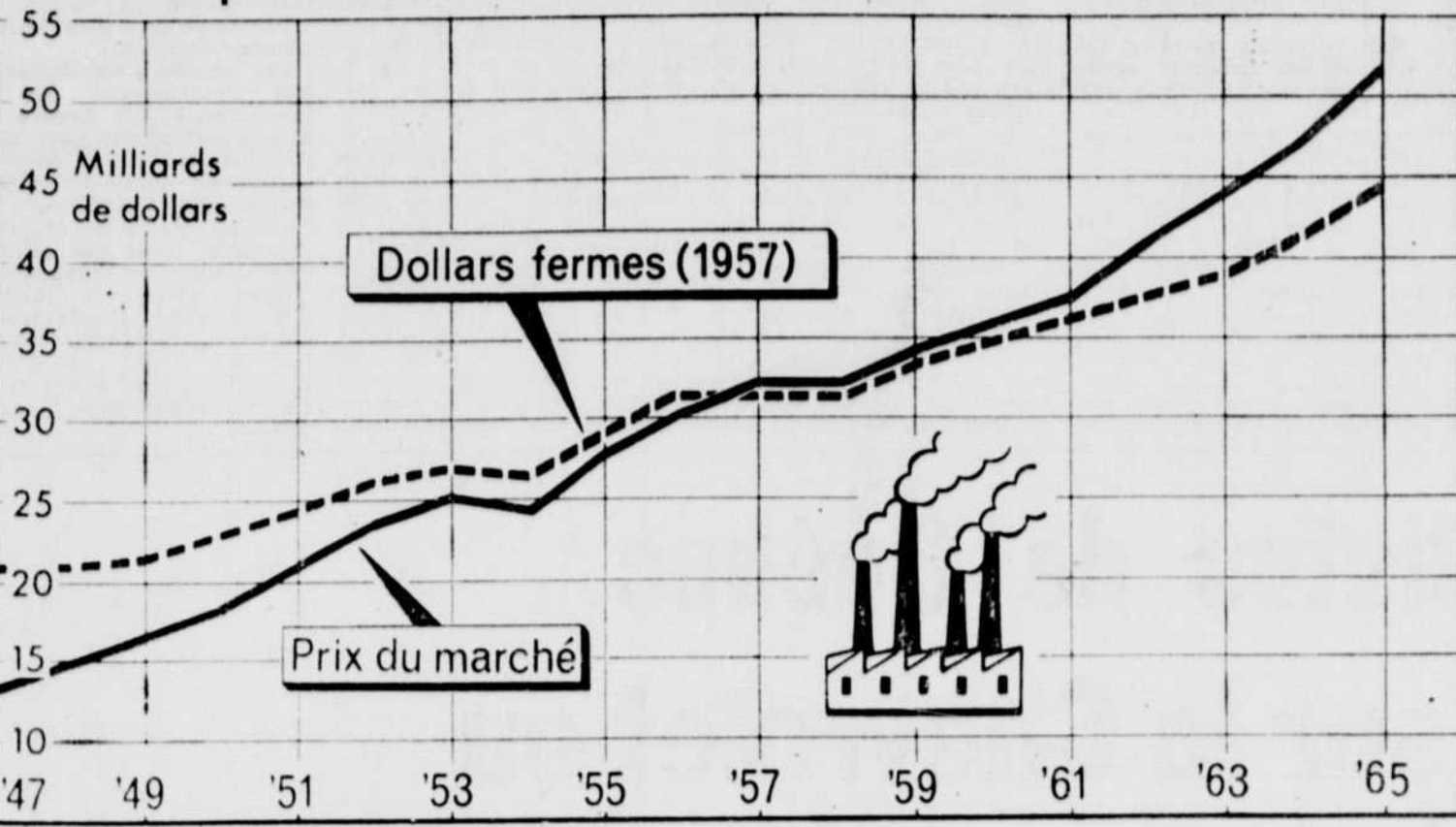
1095, de la Cardière, Québec — Tél.: 529-3331

2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h sur le réseau complet de Radio-Canada.

La production nationale brute du Canada



● LE PNB A GRIMPE DE 9.7 POUR CENT — Le produit national brut — soit la valeur totale de tous les produits et services offerts au Canada — a grimpé de 9.7 p.c. au cours de l'année 1965 pour atteindre une somme record de \$31,996,000,000. Ces chiffres rendus publics lundi dernier par le Bureau fédéral de la statistique, surpassent les prédictions faites par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, dans son discours du budget de 1965. Il avait en effet prédit qu'il augmenterait de 9.5 p.c. Le graphique illustre la hausse constante de PNB depuis 1947. (Graphique PC)

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROFITS RECORDS AU CN

OTTAWA — Les Chemins de fer Nationaux du Canada ont enregistré, en 1965, le plus haut chiffre d'affaires de leur histoire, des revenus records et une importante amélioration de leur situation financière, révèle le rapport annuel de la Société, qui a été déposé à la Chambre des Communes.

Les revenus bruts de toutes provenances ressortent à \$914.7 millions, soit une augmentation de \$50.5 millions. Les revenus bruts de l'exploitation ferro-

aire marquent une augmentation de \$44.7 millions qui porte à \$827.3 millions, et les revenus d'autres sources, notamment les télécommunications, les hôtels et les entreprises autonomes de camionnage, accusent une augmentation de \$5.3 millions et atteignent \$87.4 millions.

Cependant, les dépenses de l'exploitation ferroviaire ont aussi augmenté : elles s'établissent à \$817.4 millions et dépassent de \$42.2 millions celles

de l'exercice précédent. Les charges de personnel figurent à cette augmentation pour \$17.5 millions et les autres dépenses, essentiellement attribuables à l'accroissement du trafic, pour \$24.7 millions.

Les résultats de l'exercice se traduisent par un profit net de \$28.5 millions (avant déduction des charges d'intérêt), ce qui représente un progrès de \$4.6 millions ou de 19.2 pour cent par rapport à 1964.

Les charges d'intérêt s'établissent à \$61.9 millions et l'exercice s'est, en conséquence, soldé par un déficit de \$33.4 millions. Par rapport à 1964, le déficit a diminué de \$5.3 millions ou de 13.7 pour cent et par rapport à 1960, de 50.5 pour cent.

On relève à ce sujet la remarque suivante dans le rapport : « La Compagnie juge indispensable une refonte du capital qui permette d'accroître les résultats correspondant aux conditions actuelles de rendement des opérations et des effectifs ».

Le CN considère également que la législation fondée sur le rapport de la Commission Macpherson « revêt la plus haute importance » pour l'industrie des transports et intéresse également l'économie nationale.

Le trafic marchandises marque une augmentation de 3.4 pour cent qui porte au chiffre record de 101.1 milliards de tonnes-milles brutes. En augmentation de 1.3 pour cent, le chargement des trains s'établit à 2,582 tonnes brutes, moyennant un présent indice qui témoigne d'un accroissement de la productivité.

Les revenus marchandises ont touché le sommet de \$654.3 millions, dépassant de \$33.7 millions ou de 5.4 pour cent ceux de 1964. L'industrie automobile, les mines, les industries de transformation et le trafic de céréales destinées à l'exportation ont été les principales sources de ce bon résultat.

Le rapport précise que « du 1er août au 30 novembre, le CN a acheminé 80,148 wagons de céréales. En 1963, d'importantes commandes de la Russie avaient été remplies, ce qui a entraîné le nombre de wagons acheminés au cours de la période correspondante était de 78,462 ».

Les revenus voyageurs, en augmentation de \$6.5 millions, ou de 12.5 pour cent, atteignent \$38.3 millions; le nombre de voyageurs transportés s'élève de 12.3 pour cent et atteint 17.4 millions. « Cette avance, dit le rapport, résulte de l'amélioration des services, de la réaffectation de la tarification, de la popularité croissante des tarifs Rouge, Blanc et Bleu, et de l'annulation de l'accord de cession d'exploitation CN-CP, le 30 octobre 1965 ».

Les mesures expérimentales prises par le CN pour développer le trafic voyageurs ont démontré qu'il existe un marché important pour les transports interurbains au Canada et qu'en tenant compte de la concurrence, le chemin de fer peut économiquement assurer les relations interurbaines dans les régions à grande densité de population, ainsi que dans les autres régions offrant un potentiel de rentabilité suffisant. Le CN va s'efforcer de desservir les régions peu peuplées et à supprimer les services déficataires ou, s'il doit continuer de les fournir, à obtenir des compensations financières, visant en cela à éliminer le déficit d'exploitation des services voyageurs. Le CN poursuivra et intensifiera ses efforts en vue de développer et d'améliorer les services considérés rentables ou susceptibles de le devenir.

Les télécommunications commerciales du CN accusent des revenus nets de \$3.4 millions, soit une augmentation de 25.6 pour cent attribuable aux services de télé. et de téléphone et de radiodiffusion. Le rapport souligne l'importance grandissante du rôle des télécommunications auprès de l'industrie et dans toute l'activité économique du pays.

Les neuf hôtels appartenant au CN ont beaucoup contribué au revenu et au prestige de la Compagnie en 1965. Le revenu

net s'établit à \$1 million, accusant un fléchissement imputable aux frais de rénovation et de modernisation. L'exploitation hôtelière constitue, dans l'ensemble, un aspect très satisfaisant des activités, affirme le rapport annuel.

Les entreprises autonomes de camionnage ont réalisé un bénéfice net d'exploitation de \$1.5 million.

Le rapport fait état de plusieurs réalisations, dont l'inauguration d'un triage à buttes à Toronto et l'installation de la Commande Centralisée de la Circulation (signalisation) entre Edmonton et Jasper. D'importants travaux sont en cours à Vancouver, comportant la construction d'un tunnel et d'un pont, et l'expansion du triage. Des appareils électroniques reliés à la Direction du Mouvement ont été mis en service à Halifax.

Le rapport signale l'établissement de 482 entreprises — exploitations minières, usines de transformation, entreprises d'entreposage et de distribution — dans le rayon d'action des services marchandises du CN, la plupart d'entre elles ayant des commandes de services. Par un accord conclu avec l'Alberta Resources Railway Corporation, le CN a été chargé de surveiller la construction d'une ligne de 100 milles entre Soloman et la rivière Smoky qui desservira une région riche en dépôts de charbon et en forêts. De grands travaux d'aménagement commencent à présent l'étude ou en cours de réalisation sur les terrains du CN à Montréal, à Saskatoon et à Vancouver.

Les syndicats de non-itinérants et la Fraternité des agents de train, qui représentent environ 63,000 employés dont les contrats expirent à fin 1965, ont formulé des revendications qu'une première estimation permet de qualifier comme les plus onéreuses jamais présentées à la Compagnie.

L'action entreprise au titre du perfectionnement et de la formation du personnel s'est activement poursuivie en 1965, quelque 55,000 employés s'étant inscrits aux divers cours. Les équipes de trains et les autres employés qui traitent directement avec le public ont participé à des séminaires sur les relations avec la clientèle. L'enseignement du français et de l'anglais s'est poursuivi.

Le Conseil d'administration et la Direction croient pouvoir affirmer — et les résultats obtenus en témoignent — que la Compagnie s'efforce, par une action énergique et soutenue, de jouer pleinement son rôle de grande entreprise nationale. Telle est la conclusion du rapport.

Cours des titres à revenu fixe

Mercredi, 20 Avril 1966		T.C. Pipe Line s.		19' 19	103	
INDUSTRIELS		Utl. Town E. 6 1/2		1901	117	
OBLIGATIONS DU CANADA		Wcoast 5 1/2 s-coupon		1908	112	
1. Perpetuels		1966	73 74	Algonia Steel 5 1/2	1972	92
2. Dec. 15	1966	99 1/2	98 1/2	Alum. Can 5 1/2	1970	91
3. 15 Juin	1966	94 1/2	95	B.P. Tanker 6 1/2	1953	96 1/2
4. 15 Juin	1966	94 1/2	95	Can. Cement 3 1/2	1575	84
5. 1er sept.	1972	92	92 1/2	B.R. Alum 5 1/2	1960	86
6. 1er oct.	1969	100	100 1/2	C.P.R. 5	1963	88
7. 1er oct.	1969	99 1/2	99 1/2	Credit Vancor 5 1/2	1955	92
8. 1er sept.	1969	97 1/2	98	Dorn Steel 6	1955	93
9. 1er oct.	1969	97 1/2	98	Domtar 5 1/2	1990	91
10. 1er sept.	1969	97 1/2	98	Eaton Ace 5 1/2	1965	94
11. 1er oct.	1969	97 1/2	98	Indus. Acetent 5 1/2	1969	93
12. 1er sept.	1969	97 1/2	98	Roy Tr Mtr 6	1975	97 1/2
13. 1er oct.	1969	97 1/2	98	Shell Oil 5 1/2	1977	90
14. 1er sept.	1969	97 1/2	98	St. Law Corn 5	1978	92
15. 1er oct.	1969	97 1/2	98	Simons' 4 1/2	1973	94
16. 1er sept.	1969	97 1/2	98	Transcan 5 1/2	1969	93
17. 1er oct.	1969	97 1/2	98	Weston Geo 5 1/2	1969	93
18. 1er sept.	1969	97 1/2	98	Woodwards 5 1/2	1965	95
PROVINCIALES		C.N. M.F.C. 5 1/2		15	106	
1. R.C. Elect 5 1/2	2 Jan. 1937	98 1/2	98 1/2	Alta Gas Trunk 5 1/2	1955	95 1/2
2. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1964	97
3. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
4. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
5. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
6. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
7. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
8. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
9. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
10. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
11. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
12. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
13. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
14. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
15. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
16. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
17. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
18. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
19. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
20. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
21. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
22. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
23. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
24. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
25. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
26. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
27. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
28. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
29. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
30. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
31. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
32. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
33. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
34. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
35. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
36. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
37. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
38. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
39. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
40. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
41. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
42. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
43. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
44. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
45. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
46. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
47. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
48. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
49. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
50. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
51. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
52. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
53. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
54. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
55. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
56. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
57. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
58. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
59. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
60. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
61. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
62. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
63. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
64. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
65. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
66. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
67. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
68. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
69. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
70. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
71. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
72. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
73. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
74. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
75. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
76. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
77. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
78. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
79. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
80. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
81. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
82. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
83. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
84. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
85. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
86. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
87. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
88. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
89. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
90. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
91. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
92. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
93. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
94. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
95. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
96. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
97. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
98. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
99. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90
100. R.C. Elect 5 1/2	1 Avril 1977	99	99	Bell Telephone 5 1/2	1979	90

Magasins à louer

MAGASINS A LOUER

Voisin de l'église Ste-Ursule et de l'école du Ste-Foy. Au Centre d'Achats Neilson pour spécialités d'enfants, vêtements de base, quincaillerie, autres variétés. Aussi bureaux pour professionnels. Inf. : 3025, boul. Neilson, 653-7279. Demander M. De Rosa.

Local à louer

BUREAU pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. Location avantageuse et prix raisonnables. S'adresser: FERNAND BLAIS. Tél.: 522-4771. 13-4 (1 ms) 119 A

SALLE D'EXHIBITION très convenable pour représentants de manufactures, près des grands magasins espère raisonnable pour bon étalage. S'adresser: FERNAND BLAIS. Tél.: 522-4771. 13-4 (1 ms) 119 A

CENTRE INDUSTRIEL 10, 5, 2e étage, 9,000 p.c., chauffage, climatisation, vaste stationnement, 2 grandes salles, peut être subdivisé en plusieurs bureaux, salle d'exposition, 527-6616. S'adresser: FERNAND BLAIS. Tél.: 522-4771. 13-4 (1 ms) 119 A

DEUX GRANDS MAGASINS avec vitrines sur rue, près des stationsnement, divisions aux goûts des localités. Appropriés pour magasins spécialisés. S'adresser: FERNAND BLAIS. Tél.: 522-4771. 13-4 (1 ms) 119 A

Magasins à louer

MAGASIN à louer, 2 grandes vitrines, 2 appartements en arrière, grand terrain. Autocars occupés par magasin chaussures. 121 St-Joseph Est, Mile A. JULIEN. Tél.: 523-3038. 50809 20-4 (1 ms, 6 s) 132 A

Maisons à louer

STE-CATHERINE Station, plain-pied, 5 pièces plus salle de bain, entrée, 100 x 100. Pour informations, s'adresser à: T41: 837-2738. 50912 20-4 (12 s) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGRAND INC., 2835, chemin Gomin. Tél.: 653-3150 ou 653-4145. 50745 18-4 (1 ms) 127

CHARLESBOURG 6 pièces meublées, grand terrain, air conditionné, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352. 50905 28-3 (1 ms) 127

MAISON à vendre sur les rives du Saguenay, à l'Anse St-Joseph. Tél.: 681-4037. 22-4 (3 s) 127

SILVER, plain-pied 6 appartements, sous-sol fini, 5 appartements avec entrée privée, 2 chambres de bain, grand terrain, gaz, arbr., fleurs, direction du propriétaire. Prix raisonnable, 1125, Maguire. Tél.: 527-8330. 50858 22-4 (4 s) 127

A SACRIFIER, départ pour Montréal, bungalow 6 pièces, foyer, grand terrain, arbr., piscine, 12000, 12000, France. Offre à discuter. S'adresser au propriétaire à: T41: 653-2048. 50856 10-4 (12 s) 127

OCCASION: 6 logements "220", maison brique, toit bas, grand terrain, arbr., cave, haute, 6 pièces. Modèle minime, balance comme neuf. Ecrite à Caster 1966, L'ACTION. Québec. 50903 12-4 (12 s) 127

VERITABLE suite complète 150,000. 2 logements, grand garage, rue Père-Grenier, logement libre à l'acheteur. Ecrite à Caster 1967, L'ACTION. Québec. 50909 12-4 (12 s) 127

COMPTANT \$750. JOLI duplex à louer dans nouveau développement, 2 grands 6 pièces, chauffage à l'eau chaude, possibilité sous-sol. Ecrite à CASTER 1948 L'ACTION ou Tél.: 527-9746. 50236 29-3 (1 ms) 127

LEVIS, 55, St-Etienne, maison pierre, 48 pi long, 8 appartements, près église. Ecrite à Caster 1967, L'ACTION. Québec. 50783 19-4 (12 s) 127

NEUVILLE, 2 logements, cause départ, \$8,000.00. S'adresser: M. JACQUES DION, 2945, St-Octave, Ville Les Saules. P. Q. — Tél.: 527-5551. 50737 16-4 (21 s) 127

LES SAULES, 8 pièces, \$11,500, chauffage air chaud, garage, entrée asphaltée, 390, Mgr-Garant. Tél.: 651-4056. 50737 16-4 (21 s) 127

MAISON à vendre ou à louer, à St-Nicolas, Village, vue sur la fleuve, 5 appartements très propres, \$40,000 par mois, pour achat conditions faciles. Tél.: 837-9031. 23-4 (3 s) 127

MAISONS A VENDRE

NEUFCHATEL ET VILLE LES SAULES \$12,000 et plus

\$77, par mois et plus Intérêt capital et taxes Comptant discutable. INTERET 614%

Pour informations: 623-7086 Gilles Drouin, Ent. 30-41

58609 4-3 (1 v.s. au 30-4) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons saines ou à rénover à quel que coût. mer, terrain, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. 50941 11-4 (1 ms) + 6 s 128

PROPRIETAIRES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltee, courtiers. Tél.: 651-6312. 50749 21-4 (1 ms, 6 s) 128

Materiaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. 5115, 5e avenue, Montréal. 50910 15-4 (1 ms) + (6 s) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi, assurant complet d'équipement pour cuisine, restaurants, QUÉBEC. Démolition, 210, rue Notre-Dame, 50705 15-4 (1 ms) 137

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOHNSON. Achetez votre stock de printemps et d'été au prix du manufacturier. Pantalons, robes, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratuits. Satisfaction garantie ou argent remboursé. CIE ASHLEY INC., 412, St-Joseph est, Québec. 50926 4-4 (1 ms) MDSB SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Achetez vos marchandises à la vente et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute concurrence. MONTREAL JOHNSON LIMITEE, 527-850, rue St-Joseph est, Québec, P. Q. 50947 11-4 (1 ms) Mdsb sèches

Israël après 18 ans d'indépendance

Par Jean Giroux

Israël inscrit dans l'histoire du monde une date importante quand éclate, le 14 mai 1948, la proclamation de son indépendance. Après 15 années d'combat sélon le calendrier, c'est le terme d'indépendance souffrante qui ont marqué tout un continent.

Après des siècles d'exil, c'est le départ de la nouvelle communauté vers un avenir de liberté et de paix, née du désir des sionistes de créer un foyer national juif en Palestine. Aujourd'hui, Israël célèbre ses 18 années d'indépendance, le 25 avril 1966, date correspondant au jour anniversaire de l'indépendance selon le calendrier hébraïque, soit le 5 Iyar 5708.

Jalons sur la route de l'indépendance

La fidélité à la terre d'Israël stimula l'évolution sociopolitique. L'année suivant la proclamation de l'indépendance, en 1949, l'élection de la première Knesseth (collège) s'effectua le 23 janvier, 22 jours avant la nomination du professeur Haim Weizmann au poste de premier président de l'Etat. Le 11 mai de la même année des armistices qui délimitèrent les frontières actuelles que six pays de la Ligue Arabe contestaient et contestent encore, dans leur opposition maintenue depuis longtemps à l'immigration croissante des Juifs en Palestine.

En 1950, c'est l'adoption de la Loi du Retour, Loi qui garantit à chaque juif le droit de retrouver une patrie en Israël. Cette loi marqua d'un signe institutionnel la résistance d'Israël à ses opposants, et sa victoire nationale.

De 50 à 56, Israël développe ses forces nouvelles, inaugure des centres commerciaux, des ententes d'échange, et partait son système politique et économique. La physionomie du pays est transformée, et une agriculture intensive et dirigée, une industrie et des villes modernes une agriculture archaïque qui prévalait jusqu'à la fin du mandat en Palestine.

En 1956, Israël engage contre l'Egypte une action militaire pour obtenir le libre passage de ses navires à travers le canal de Suez. L'action militaire est soutenue par l'intervention des forces franco-britanniques, mais la condamnation de l'O.N.U. met un terme aux opérations.

Depuis ces accrochages, la lutte s'est refroidie mais persiste toujours. Malgré tout, Israël réussit à se développer et à affirmer l'année en année son autonomie.

Difficultés économiques

L'économie de Israël tient beaucoup sur ses installations portuaires qui se multiplient: Elath, sur la Mer Rouge, reçoit son premier grand navire le 25 mars 1957, et l'inauguration de son nouveau port à Haïfa le 23 septembre 1965. Deux mois plus tard, le nouveau port d'Ahodod accueille son premier cargo.

Les usines sont pour leur part concentrées à Tel-Aviv et Haïfa (raffinerie de pétrole). Israël exporte surtout des agrumes, des diamants taillés, des tissus de laine. La balance commerciale est néanmoins déficitaire, et on ne parvient pas à la rétablir dans le climat d'antagonisme qui oppose l'Etat à ses voisins. Le développement économique est freiné par ces circonstances, et le 14 février 66, le ministre des Finances, M. Pinhas Sapir, présente un budget d'austérité pour 66-67.

Par contre, la production industrielle connaît une augmentation de 9,5% en 1965, tandis que l'augmentation de la main d'œuvre n'est que de 1,5%, ce qui représente un accroissement de productivité de 8% par travailleur, contre 7% en 1964, et 4 à 5% seulement pour les trois années précédentes.

De leur côté, les investissements ont connu une augmentation de 7%, contre 10 à 11% pour chacune des années antérieures. Le main d'œuvre industrielle d'Israël s'est accrue de 4,000 personnes en 1965, dans l'ensemble du pays; cette augmentation pour les seules régions de développement était de 4,577 travailleurs. Le nombre d'entreprises industrielles dans les régions de développement a atteint un total de 1,494, soit 303 entreprises ouvertes dans l'année 1965. Dans ces régions, les investissements approuvés par le gouvernement devront créer 3,900 nouveaux emplois, en plus des 1,100 prévus dans le reste du pays.

Quelques chiffres peuvent mieux illustrer le développement d'Israël depuis 18 ans. La population est passée de 790,000 à 2,600,000 habitants. La production industrielle était en 1948 de 540 millions de Livres, et elle est aujourd'hui de 5,500 millions de Livres. Les exportations se chiffrent à 28,5 millions de dollars, elles atteignent cette année 406 millions de dollars. La marine compte 90 bateaux et un tonnage de 1 million de tonnes, alors qu'il n'y avait en 1958 que 4 bateaux pour un tonnage de 6,000 tonnes. La superficie cultivée est passée de 165,000 hectares à 450,000 hectares, et la superficie irriguée de 30,000 hectares à 152,000 hectares. La scolarisation atteint aujourd'hui 725,000 élèves; il n'y en avait que 97,000 en 48.

Le chiffre des instituteurs est aujourd'hui de 34,400, on en comptait seulement 5,000 en 1948. Enfin, la couverture des importations par les exportations qui était en 1948 de 11,7% est aujourd'hui de 50%.

Terre-Neuve a un problème de drapeau

Halifax (P.C.) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a déclaré samedi que sa province a un problème de drapeau, son drapeau à elle — l'Union Jack.

Dans une allocution devant les membres de la Saint-George's Society, M. Smallwood a dit que l'on s'attendait que chacune des 10 provinces canadiennes hissera son drapeau individuel lors de l'Exposition mondiale de 1967.

Les 10 drapeaux seront probablement disposés en cercle, a expliqué M. Smallwood, "avec le nouveau drapeau canadien flottant au centre et plus haut que les autres".

"Or, comment un autre drapeau peut-il flotter sur haut que l'Union Jack?" a demandé M. Smallwood.

Le premier ministre a ajouté que sa province n'a nullement l'intention d'adopter un autre drapeau.

M. Smallwood a aussi dit que "la génération d'aujourd'hui lui cause bien des soucis et des inquiétudes en rompant graduellement les liens qui l'unissent à la mère-patrie, la Grande-Bretagne".

M. Smallwood a dit qu'il se "tracasse au sujet de ce que deviendra le grand rêve de l'Empire britannique dans les générations à venir".

"Les autres groupes ethniques, a dit M. Smallwood, tels les Italiens et les Allemands, qui sont venus s'établir au Canada, sont demeurés loyaux à leur patrie d'origine."

"Et les Canadiens, peut-on en dire autant d'eux?" a demandé le premier ministre.

Décès de Mme Raymond Beaulieu

A Lévis, le 25 avril, à l'âge de 37 ans, est décédée subitement Mme Raymond Beaulieu, épouse de M. Raymond Beaulieu, demeurant à 3, rue St-Onésime, Lévis.

Outre son époux, elle laisse deux enfants: M. Raymond Beaulieu, 10 ans, et M. Michel Beaulieu, 8 ans, et M. Michel Beaulieu, 8 ans, et M. Michel Beaulieu, 8 ans.

Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures, à l'église St-Félicien, à Lévis.

Le corps sera inhumé au cimetière de St-Félicien.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Président de l'OTJ de St-David

Paul Dumais est le nouveau président de l'OTJ de Saint-David, il a été élu en fin de semaine en remplacement de M. J.-Ernest Boulet qui doit quitter la ville prochainement.

M. Dumais sera assisté de M. Adrien Ferland, vice-président, Madame Louis-André Lemieux, secrétaire et M. Jean-Pierre Girard, trésorier. L'abbé Jean-Guy Giguère demeure ambulant.

Le nouveau conseil de direction a immédiatement commencé l'étude des projets pour la prochaine saison.

Tête fracassée par une lourde pierre

BAIE-COMEAU. — (P.C.) — Louis-Joseph Picard, 21 ans, de la réserve Bersimis, a eu la tête fracassée par une lourde pierre au moment d'un dynamitage, mercredi, sur un chantier de l'Hydro-Québec à Outardes 4, à 75 milles au nord de Baie-Comeau. Il est mort sur le coup.

Une scie circulaire lui tranche le thorax

CHIBOUGAMU. — (P.C.) — Raymond Gosselin, 24 ans, de Ste-Lucie d'Alban, dans le Lac-St-Jean, est mort mercredi à Chibougamu, dans l'Abitibi, à plus de 300 milles au nord-ouest de Québec.

Une scie circulaire lui a tranché le thorax, au moulin à sciage Gagnon.

Abolition partielle de la prohibition à Cap-Rouge

Lors d'un référendum tenu jeudi, vendredi et samedi, les électeurs-proprétaires de Cap-Rouge se sont prononcés en faveur de l'abolition partielle de la prohibition dans les limites de la municipalité.

C'est dans une proportion de 94% que les 262 électeurs se sont prononcés en faveur de l'abolition de la prohibition. En effet, 247 ont donné leur assentiment pour l'octroi de permis de vente de bière à certains établissements de la municipalité, tandis que 14 électeurs se prononcèrent pour le maintien de la prohibition. Le nombre de voteurs éligibles était de 1,218.

Le maire de Cap-Rouge, M. Jacques Lessard, a laissé entendre à l'issue du référendum que les résultats seraient communiqués à la Régie des Alcool du Québec, laquelle décidera d'émettre le nombre de permis qu'elle jugera nécessaires dans la municipalité.

Un mort à St-Félicien

Jean-Philippe Vallée, du Village Bellevue, à St-Félicien, n'a pu survivre aux blessures qu'il s'était infligées, lors d'une collision entre la motocyclette qu'il montait et une automobile, mardi dernier, à St-Félicien.

Il a rendu l'âme vers 3 h, la nuit dernière à l'hôpital de Roberval.

NOMINATION — Le ministre canadien du Commerce

M. Robert Winters a annoncé la nomination de M. Roland Boire, âgé de 48 ans, de Montréal, au poste d'assistant-directeur du bureau de tourisme du gouvernement ayant remporté avec succès un examen de la Commission du service civil du Canada, ouvert à tous les citoyens du pays. (Téléphoto UPI)

Décès de Mme Léo Langlois

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 avril, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Marie-Louise Fournier, épouse de feu Léo Langlois, demeurant à 46, rue St-Augustin, Lévis.

Elle laisse pour pleurer sa fille, ses fils, beaux-fils et belles-filles.

M. et Mme Léo Langlois (Gemma Lamontagne) St-Michel de Bell, Mme Sylvie Langlois (Lucienne Aubé) Lévis, M. et Mme Richard Langlois (Cécile Lamontagne) Lévis, M. et Mme Jos Lacroix (Jeannette Langlois) Lévis, M. et Mme Lucien Lamontagne (Rita Langlois) St-Michel de Bell, M. et Mme Gérard Bernier (Aline Langlois), M. et Mme Maurice Langlois (Gaby Labonté) Lévis, M. et Mme Lucien Bernard (Fernand Langlois), Pintendre, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Xavier Forques, St-François de Montmagny, M. William Langlois, Québec, M. John Roy, Beville, Mme Narcisse Langlois, Welland, Ont., plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltee, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

Le service funéraire sera assuré par M. J. M. Beaulieu, 3, rue St-Onésime, Lévis.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant

JOS. ROBITAILLE

Enr. Marchand de Fourrure 700 Richelieu — 522-3288

Protégez vos FOURRURES!

Faites-les ENTREPOSER chez Wilfrid Lachance

LTEE, 326 des Commissaires 524-2458

Voûtes modernes Assurances à l'année 58795 14-3 (l. mer. v. au 12-5) S.S.

MONTRES PENDENTIFS ALLEMANDES — SUISSES — FRANÇAISES

Le plus grand choix aux plus bas prix à Québec

MONTRES LONGINES BULOVA - ACCUTRON, etc

COMPTANT OU CREDIT Escompte Spécial!

BIJOUTIER HORLOGER Omer Rousseau

802 est, rue St-Joseph, Québec COIN MGR-GAUVERRE 25-4 (l. au 9-5)

NOUVELLES D'OTTAWA

NOUVELLES D'OTTAWA

NOUVELLES D'OTTAWA

NOUVELLES D'OTTAWA

On a encore peu parlé de la campagne électorale québécoise

Cette semaine, poursuite de l'examen du programme législatif

"Seven Days"

Le conseil d'administration entérine les décisions prises par la direction de R.-Canada

OTTAWA. — (P.C.) — Lors de la réunion qu'il a tenue à Halifax cette semaine, le conseil d'administration de Radio-Canada, après avoir passé en revue les décisions prises par la direction de la société d'Etat au sujet de l'émission "This hour has seven days" a décidé de les entériner sans réserve.

Constatant que de graves accrocs se sont produits dans les relations entre la direction et le réalisateur de "Seven Days", le conseil a donné ordre qu'on respecte, à tous les niveaux le processus normal des relations entre la direction et les réalisateurs.

Les administrateurs de Radio-Canada partagent avec la direction de la société les préoccupations de cette dernière en ce qui a trait aux normes qui doivent régir la radiodiffusion à Radio-Canada, particulièrement pour ce qui est des émissions d'affaires publiques.

Ces normes sont indispensables et l'on s'attend que le personnel des émissions s'y soumette.

Le conseil d'administration a également approuvé les principes directeurs de la société y ont été souvent ignorés.

Les administrateurs ont déclaré, par voie de conséquence, que si personne n'entretenait de doute sur le droit de la direction d'exercer son autorité, celle-ci devait agir de manière à favoriser l'activité créatrice des réalisateurs et l'essor artistique dans la mesure où le permettent les principes directeurs de la société en matière de programmation.

Le conseil d'administration sait que de nombreux réalisateurs de Radio-Canada estiment jouir d'une plus grande liberté que

dans tout autre organisme de radiodiffusion.

Le conseil déplore le fait qu'au filot sans précédent de protestations se soient ajoutées des déclarations de certains employés de la société.

Enfin, les administrateurs croient que l'intervention d'un comité parlementaire dans une décision de régie interne n'a pas facilité leur tâche ni celle de la direction de Radio-Canada.

OTTAWA (P.C.) — Un total de 340 membres, soit 66 pour cent du personnel de Radio-Canada préposé à la production d'émissions à Toronto, ont signé des demandes d'adhésion au sein de l'Union nationale des Employés publics (CTC).

Le personnel préposé à la production des émissions de Radio-Canada a été jusqu'ici représenté par l'Alliance internationale des machinistes de théâtre et des projectionnistes de cinéma des Etats-Unis et du Canada (IATSE), qui est également affiliée au Congrès du Travail du Canada.

M. Francis Eady, porte-parole de l'IATSE, a déclaré que plus de 620 caméraman, décorateurs, techniciens de la scène, script girls, réalisateurs adjoints, monteurs de films et autres employés de la production de tous les coins du Canada ont demandé à faire partie du syndicat.

A Montréal, environ 200 des 500 employés du personnel de la production à Radio-Canada sont membres de l'Union nationale des Employés publics.

Le personnel préposé à la production des émissions de Radio-Canada a été jusqu'ici représenté par l'Alliance internationale des machinistes de théâtre et des projectionnistes de cinéma des Etats-Unis et du Canada (IATSE), qui est également affiliée au Congrès du Travail du Canada.

M. Eady a déclaré que les dirigeants de l'ancien chapitre d'IATSE de la région de Toronto est à faire parvenir à tout le personnel de production de Radio-Canada partout au pays un message dans lequel ils prient ces membres de se joindre à l'IATSE.

Du "marquage" L'UNEP compte au pays 95.000 membres. A Ottawa, samedi, un porte-parole au quartier général de l'UNEP a déclaré que "ce qui se passe entre l'IATSE et l'UNEP peut être qualifié de marquage, si vous voulez appeler les choses par leur nom."

D'après les règlements du CTC, le marquage entre syndicats qui lui sont affiliés est strictement interdit.

Le porte-parole de l'UNEP a déclaré que la question sera certainement étudiée au congrès du CTC, présentement en cours à Winnipeg.

"Nous voulons, a-t-il dit, établir au sein du CTC une procédure ou mécanisme quelconque en vertu duquel les employés mécontents de leur syndicat auraient le choix de passer à une autre union."

Il a ajouté que les deux principaux groupes de préposés à la production d'émissions à Radio-Canada, soit ceux de Montréal et de Toronto, n'ont pas de représentant parmi les dirigeants de l'IATSE qui sont à négocier un nouveau contrat de travail avec la société d'Etat.

Les problèmes d'IATSE ont commencé lorsque la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui est la grande rivale du CTC dans la province de Québec, a englobé dans ses rangs la majorité des employés du personnel de la production de Radio-Canada à Montréal et a demandé au Conseil canadien des relations ouvrières sa reconnaissance comme agent négociateur pour le groupe monté.

Le Conseil des relations ouvrières a rejeté cette requête, soutenant que les agents négociateurs à représentation nationale ne devaient pas être décertifiés.

Un comité parlementaire de cinq membres est à l'étude toute la question de la représentation syndicale à Radio-Canada.

A Toronto, un porte-parole de Radio-Canada a déclaré que la société d'Etat était au courant que l'UNEP avait été active auprès de ses employés à la production de Toronto et de Montréal. Il a cependant ajouté qu'il ne savait pas que l'UNEP avait déjà recruté 66 pour cent du personnel de la production de Toronto.

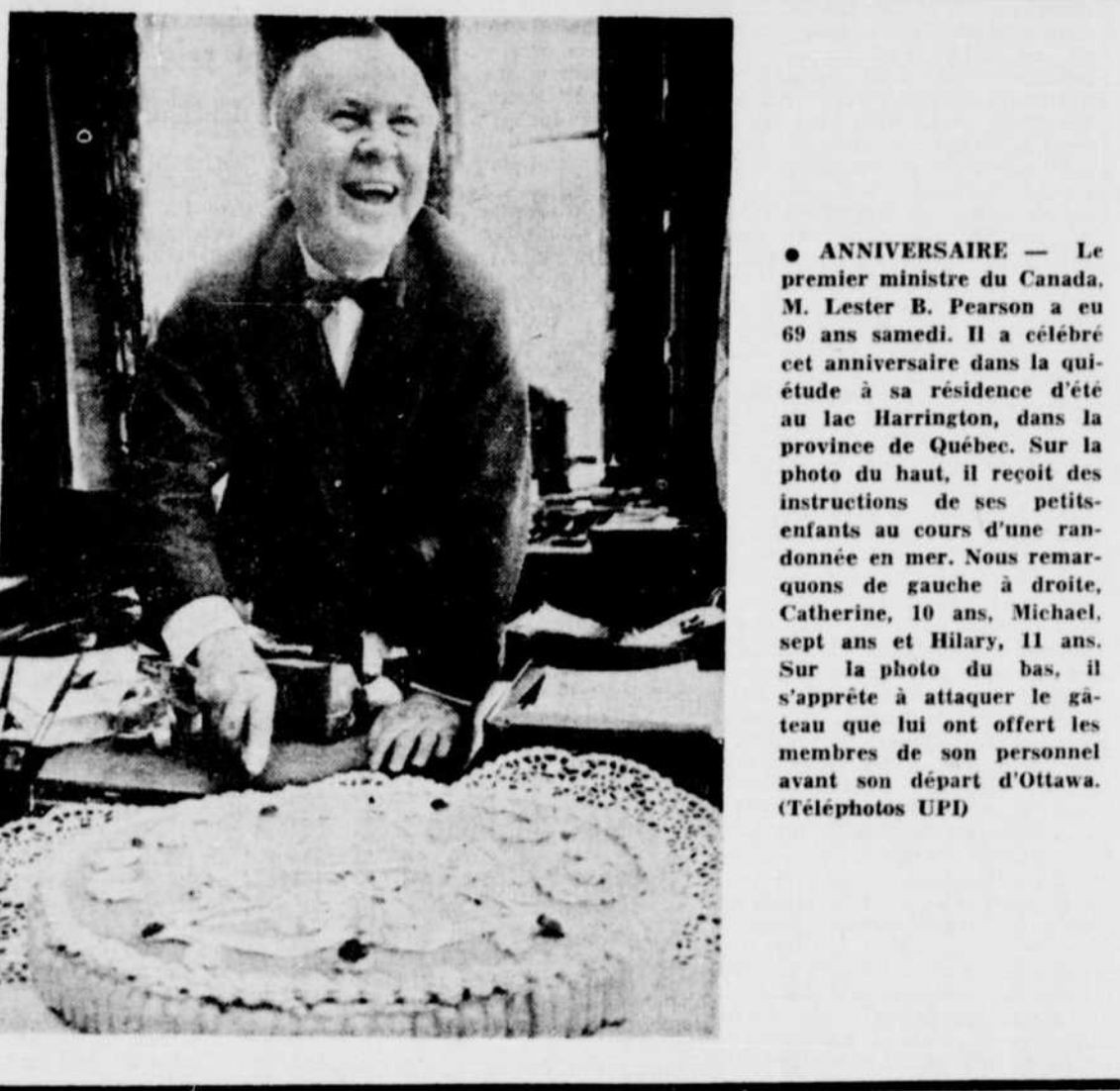
OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré samedi soir qu'un plus grand nombre d'hommes d'affaires canadiens devraient personnellement visiter les pays étrangers afin de promouvoir la vente de leurs produits.

M. Winters a déclaré devant les membres de la Chambre italienne de commerce que nombre d'hommes d'affaires canadiens ne réalisent pas l'importance de visiter les marchés étrangers.

"En se basant sur de longues années d'expérience, a déclaré M. Winters, nos représentants commerciaux à l'étranger sont convaincus que le meilleur moyen de développer un marché est par la voie de visites personnelles. Et les hommes d'affaires canadiens, malheureusement ne font pas assez de ces visites."

M. Winters a également dit qu'il devrait y avoir intensification du commerce entre le Canada et l'Italie.

Il a fait remarquer que même si l'Italie est la septième nation du monde et le Canada cinquième pour le volume d'échanges commerciaux, le commerce entre ces deux nations ne représente même pas un pour cent du total de leurs échanges.



● ANNIVERSAIRE — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson a eu 69 ans samedi. Il a célébré cet anniversaire dans la quiétude à sa résidence d'été au lac Harrington, dans la province de Québec. Sur la photo du haut, il reçoit des instructions de ses petits-enfants au cours d'une randonnée en mer. Nous remarquons de gauche à droite, Catherine, 10 ans, Michael, sept ans et Hilary, 11 ans. Sur la photo du bas, il s'apprête à attaquer le gâteau que lui ont offert les membres de son personnel avant son départ d'Ottawa. (Telephoto UP)

Questions vivement controversées débattues par les dirigeants du CTC avant l'ouverture du congrès

WINNIPEG. (P.C.) — Des questions vivement controversées, qui sont susceptibles de provoquer des discussions orageuses ont animé les conversations préliminaires des dirigeants du Congrès du travail du Canada, dont le 10e congrès commence aujourd'hui.

Au cours des discussions qui se sont déroulées au cours du week-end, on a tenté de trouver des formules de compromis en vue de les résoudre.

Le principal sujet en litige serait la demande des syndicats les plus puissants en vue d'obtenir une modification à la constitution qui autoriserait le recrutement de membres appartenant à d'autres syndicats.

Les petits syndicats groupant les gens de métier ont violemment opposé à cette requête, qui croient-ils, met leur existence même en jeu.

Les deux autres questions sont l'insistance de la Fédération des travailleurs du Québec à réclamer une plus grande autonomie.

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a déclaré hier dans une conférence de presse que le conseil directeur de cette centrale syndicale, qui s'est réuni presque à tous les jours la semaine dernière fera des propositions fermes au Congrès relativement à ces questions et à d'autres également.

Il a cependant refusé d'entrer dans les détails.

De nombreux délégués arrivaient hier à Winnipeg de tous les parties du Canada et l'on s'attend qu'ils seront au nombre de 1.600 lorsque M. Jodoin prononcera l'allocution marquant l'ouverture du congrès aujourd'hui. Le congrès prendra fin vendredi après-midi.

Le Syndicat des métaux d'Amérique, qui est le plus puissant au pays avec ses 120.000 cotisants se propose d'amorcer le débat sur la nécessité de modifier la constitution. Ce syndicat est présentement sous le coup de sanctions pour avoir amené dans ses rangs les 500 adhérents du local de Trois-Rivières, Québec du Syndicat international des mouleurs et travailleurs de fonderie le printemps dernier.

Lors d'une conférence qui a eu lieu vendredi dernier, les délégués des métaux ont décidé de réclamer un adoucissement des règlements relatifs à l'agression. Si leur proposition est acceptée, un syndicat pourrait exécuter une agression chaque fois qu'il est en mesure de prouver que les adhérents ainsi recrutés n'étaient pas représentés adéquatement par leur ancien syndicat.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, deuxième syndicat en importance après celui des métaux souscrit à cette proposition.

Autonomie La campagne lancée par le groupe québécois en vue d'obtenir une plus grande autonomie est également appuyée par les métaux et le Syndicat canadien de la fonction publique. Cette campagne a pour but de doter la section québécoise d'un statut spécial au sein de CTC, la libérant d'une importante série de restrictions.

De nombreux chefs syndicaux, notamment de l'Ouest du Canada affirment que la mise en oeuvre d'une telle proposition porterait atteinte à l'unité des milieux ouvriers. Selon eux, ça reviendrait à dire à toute fin pratique qu'il y aurait un Congrès pour le Québec et un autre pour le reste du Canada.

Pour ce qui est du SIM, les dirigeants du CTC espèrent que le congrès s'abstiendra de prendre une décision, laissant au conseil directeur le soin de statuer à ce sujet. Des pourparlers sont déjà en cours depuis six mois entre les représentants du SIM et du CTC.

Il y a tout lieu de croire cependant qu'un groupe hostile au SIM réclamera la tenue d'un scrutin à ce sujet.

Le président du SIM, M. Leonard "Red" McLaughlin, de Montréal, est arrivé à Winnipeg samedi avec quelques-uns de ses principaux collègues en vue, au dire de certains délégués d'effectuer des travaux de sondage.

M. McLaughlin, à qui les curateurs fédéraux nommés il y a deux ans et demi pour épurer les rangs du SIM décernaient récemment un certificat de bonne conduite s'est inscrit en faux contre une telle affirmation.

(Par GERARD ALARIE)

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement libéral a résisté sans peine à deux motions de blâme décollant du budget de M. Mitchell Sharp, ministre des Finances et il poursuivra cette semaine l'examen de la peine entamée de son programme législatif.

Depuis l'ouverture de la présente session le 18 janvier, la Chambre n'a consacré jusqu'à maintenant que six jours à l'étude de projets de loi. C'est le premier ministre, M. Lester B. Pearson, qui a lui-même établi ce chiffre dans une causerie qu'il prononça à un congrès de jeunes libéraux durant les vacances parlementaires de Pâques, les autres jours de la session ayant été consacrés aux discours du trône et du budget, et à l'examen des estimations budgétaires de divers ministères, de même qu'au débat qui a conduit au maintien de la peine de mort.

Le programme législatif que le gouvernement compte faire adopter avant l'ajournement de l'été comprend un projet de loi visant à établir un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale, un autre visant à modifier la loi sur les banques et un troisième touchant le divorce. Les Communes doivent également débattre le projet de réfection de la carte électorale fédérale durant l'examen des rapports que dix commissions, une pour chaque province, ont préparé à cette fin.

ELECTIONS QUEBÉCOISES

La campagne électorale québécoise n'a encore eu qu'une faible incidence sur les délibérations aux Communes. Seul M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes y a fait allusion, reprochant au gouvernement de M. Jean Lesage d'avoir fait du Québec la "province la plus taxée et la plus endettée de la Confédération".

On prévoit que la campagne électorale québécoise provoquera des échos aux Communes surtout si, comme le prévoient les observateurs, elle donne dans un nationalisme aigu.

M. Lesage, le gouvernement québécois veut obtenir à la faveur du nouveau scrutin et qui porte sur les négociations que Québec poursuit avec Ottawa en ce qui touche un partage quasi-permanent des recettes fiscales entre Ottawa et les provinces risque par ailleurs d'amener des ministères québécois à tenir des propos susceptibles de piquer l'attention des députés fédéraux.

Le ton des questions que des députés conservateurs ont déjà posées en Chambre au gouvernement permet de prévoir qu'au cours des prochaines semaines, ceux-ci pourraient se référer à un présumé "chantage du Québec".

C'est l'opinion avouée du chef conservateur, M. John Diefenbaker, que le premier ministre fédéral et le premier ministre du Québec, par des accords déjà conclus, sont en train de miner la Confédération.

L'AFFAIRE MUNSINGER On sait que le gouvernement

Voyage de trois jours

Ottawa (P.C.) — Le gouverneur général et Mme Vanier entreprendront mercredi un voyage de trois jours qui les conduira à Toronto, Brampton et Aurora, Ont.

Mercredi, en matinée, Mme Vanier visitera l'école bilingue De Charbonnel de Toronto. Il s'agit d'une école secondaire.

Mardi après-midi, le gouverneur général et son épouse visiteront le collège St-Andrew's d'Aurora.

Jeudi soir, M. et Mme Vanier assisteront à l'inauguration d'une exposition d'art japonais au Royal Ontario Museum.

Yvon Tassé, ing. conseiller et mandataire 2052 Boissjoli, Québec 6 Tel.: 681-4862

Dr A. Dion Chirurgien-dentiste 24, Côte du Palais en face Hôtel-Dieu TEL: 522-2153

les radios d'autos on connaît ça ! DROLET RADIO D'AUTO 495 RUE ARON, QUÉBEC 2 P.Q. 529-0301

POUR VOTRE MAISON OU CHALET PREFABRIQUE COLONIAL HOMES VISITEZ LE TERRAIN D'EXPOSITION COLONIAL A VILLE LES SAULES Cette maison 5 pièces construite sur votre terrain, LIVRAISON GRATUITE à 100 milles de Québec. AUCUN COMPTANT VOTRE TERRAIN EST VOTRE DÉPÔT \$4530 par mois 4 modèles en montre chez : L. MIVILLE INC. 2524 boul. Hamel Les Saules (2 milles de Québec) 681-0133 Ouvert sur semaine de 10h. à 9h. p.m. Samedi, de 10h. a.m. à 5h. p.m. Ecrire ou TELEPHONER POUR BROCHURE Dimanche, de 1h. à 5h. p.m.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU CONSEIL Sir Thomas Chapais de la Société St-Jean-Baptiste MARDI soir 3 Mai à 8h. P.M. MAISON BARDY 430 Chemin Ste-Foy Signé : Le Président

AVIS À NOS ABONNÉS Si vous déménagez, bien vouloir remplir ce coupon et nous le retourner. Ancienne adresse : Nom Adresse Comté Date du déménagement Nouvelle adresse : Nom Adresse Comté Adresser à Casier Postal 1727, Québec

EXAMEN D'ADMISSION La Maîtrise du Chapitre de Québec (LES PETITS CHANTEURS DE LA BASILIQUE) du 25 au 30 avril les soirs de la semaine, sauf mercredi, de 7h. à 9h.; samedi, le 30, de 10h. à midi, à l'école de la Maîtrise, 7, rue St-Stanislas, Québec. Résider à Québec Monter en 4e ou 5e année Aimer le chant et l'étude Conditions : (LE COURS EST GRATUIT) S'adresser au directeur : Chan. Georges Marchand ptre — Tel.: 522-4221

CALENDRIER LUNDI, 25 AVRIL 1966 S. Marc Demain : SS. Clément et Marcellin Les marées de lundi 25 avril Hautes: 9.55 a.m. — 10.29 p.m. Basses: 4.52 a.m. — 5.54 p.m. Les marées de mardi 26 avril Hautes: 10.40 a.m. — 11.22 p.m. Basses: 5.29 a.m. — 6.41 p.m. SOLEIL: Lever: 4.59 Coucher: 6.58 LUNE: Lever: 7.48 Coucher: Mat. PHASES DE LA LUNE D'AVRIL Pleine lune le 3, à 6 h. 15 a.m. Dernier quart le 12, à 9 h. 28 p.m. Nouvelle lune le 20, à 3 h. 25 p.m. Prem. quartier le 27, à 10 h. 40 p.m. N.B. L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est. MON HUMBLE CONVOICTION Il n'est pas plus difficile à Dieu que nous à tracer la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'âmes de dimensions qui dépassent l'imagination. (Espace payé par H.F.)